Edition finale

LE SOLEIL

55e ANNEE—No 62 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 11 MARS 1936 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

DES GARANTIES FORMELLES DEMANDEES PAR LA FRANCE

Devant l'attitude de l'Allemagne, la France ne peut discuter la révision des traités sans obtenir tout d'abord la promesse que le Reich ne construira pas de fortifications en Rhénanie et retirera une partie de ses troupes — L'Angleterre se fait arbitre de la paix et convoque la Ligue des Nations à Londres — Déclaration d'Hitler et de Goebbels.

Paris, 11 (D'après l'Ass'd Press et l'Agence Havas) — Une personnalité a déclaré aujourd'hui que la France sortirait de la Société des Nations si l'Angleterre refuse de l'appuyer lorsqu'elle exige le retrait d'une partie au moins des effectifs allemands de la rive gauche du Rhin. On tient de cette source d'information que M. Flandin portera cet avertissement avec lui à Londres demain.

Un porte-parole faisant autorité a déclaré:

"Nous savons que, de toute façon, c'est la guerre dans deux ans. Autant vaudrait l'avoir tout de suite, puisque nous sommes prêts. Les troupes d'Hitler ne quitteront la rive gauche que si les signataires du pacte de Locarno les en chassent. Seulement il faut agir à temps."

Voici les paroles d'un officiel : "Cette fois la France ne se contentera pas de gestes. L'Allemagne devra retirer au moins 70 p.c. des troupes qu'elle a sur la rive gauche. Il faut que le monde sache que Berlin a cédé. C'est une partie dans laquelle la France a les atouts dans son jeu et, si on met cartes sur table, elle est sûre de gagner. Elle est donc prête à aller jusqu'au bout."

LE MINIMUM

Genève, 11 — Le "Journal des Nations" déclare que les exigences de la France, pour un dénouement pacifique de la crise actuelle, seront le retrait d'une partie des effectifs allemands de la rive gauche et l'engagement, par l'Allemagne, de n'y construire aucun ouvrage fortifié. M. Flandin a représenté hier aux délégués anglais et italiens qu'ils étaient obligés, en vertu du traité, de donner un secours militaire à la France, même sans agression ouverte de l'Allemagne contre le territoire français. La même feuille ajoute que, si les puissances garantes refusent de remplir les engagements pris à Locarno, la France pourra aller jusqu'à demander la levée des sanctions exercées par la S. D. N. contre l'Italie.

LE CABINET BALDWIN

Londres, 11.—M. Badwin a convoqué d'urgence ses collègues en conseil dans son propre cabinet de la Chambre, au lieu de Downing Street, sa résidence officielle, pour 1 h: cet après-midi. La décision de tenir ce conseil extraordinaire a été prise au conseil ordinaire de ce matin, où il a été décidé que le cabinet se réunirait dès l'arrivée d'Anthony Eden et du vicomte Halifax. Ceux-ci ont dû revenir de Paris par chemin de fer et bateau, la brume les ayant empêchés de revenir par avion.

L'Angleterre ayant obtenu que les négociations relatives au pacte de Locarno aient désormais lieu à Londres au lieu de Paris et Genève, les délégués français, italiens et belges, sont attendus pour demain dans la capitale anglaise, où la diplomatie britannique prétend concilier les points de vue divergents de la France et de l'Allemagne touchant la rive gauche du Rhin. D'après les dépêches de ce matin il semble que le gouvernement français soit disposé à accepter, en principe, la présence des troupes allemandes sur cette rive, quitte à exiger que les effectifs y soient largement diminués et que le Reich n'y construise aucun ouvrage fortifié.

L'ALLEMAGNE ABSENTE

Berlin, 11.—(A. P.)—Un porte-parole de la Wilhemstrasse a annoncé aujourd'hui que l'Allemagne ne serait pas représentée au Conseil de la S. D. N. qui doit s'ouvrir samedi à Londres. C'est-à-dire qu'elle n'ira pas dans la capitale anglaise sans y avoir été formellement invitée. Il ne suffira pas au gouvernement britannique d'inviter un représentant du Reich ou de donner à entendre diplomatiquement que l'Allemagne serait la bienvenue à Londres. La rumeur que von Ribbentrop, l'ambassadeur extraordinaire d'Hitler, était en route pour Londres, a été démentie dans les milieux officiels. Sans doute Ribbentrop est présentement absent de Berlin, mais on le croit à Munich, en conférence avec le Fuhrer.

GENEVE A LONDRES

Genève, 11. (P. A.) — Les milieux ligueurs de Genève, d'abord estomaqués par le transfert à Londres des négociations ayant pour objet le dénouement pacifique de la crise internationale provoquée par l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin, se remettent tranquillement aujourd'hui et se disent que ce dénouement sera peut-être favorable à la paix.

Au premier abord les autorités de la Ligue eurent une profonde impression de pessimisme en apprenant que la conférence des signataires de Locarno se réunirait à Londres demain jeudi et que le Conseil de la Ligue lui-même était convoqué dans la capitale anglaise pour samedi. Le retour à Londres d'Anthony Eden, qui devait quitter Paris pour Genève, fut interprété comme un signe que la crise s'aggravait, mais cette première impression parut se dissiper ensuite.

ACCORD A TROIS

Paris, 11. (P. A.) — Londres devenant, au lieu de Genève, le centre des négociations dans la crise actuelle, il est question d'un accord à trois par lequel la France et l'Allemagne, conciliant leurs points de vue respectifs sur l'occupation de la rive gauche du Rhin, concluraient un nouveau traité avec la garantie de l'Angleterre. Mais on assure ici que M. Flandin, lorsqu'il se rendra à Londres demain, apportera avec lui le refus formel de négocier tant que durera l'état de choses actuel. L'Agence Havas a appris de source autorisée hier soir qu'il exigera, avec des garanties suffisantes, que le Reich ne construise aucun ouvrage fortifié dans le pays récemment occupé.

Berlin, 11. (P. A.) — L'Allemagne paraît voir d'un excellent oeil le transfert des négociations de Genève à Londres. Hitler se demande même s'il n'enverra pas un représentant à la conférence des signataires de Locarno demain et à la réunion du Conseil de la Ligue samedi.

ROLE DELICAT

Londres, 11. (P. A.) — L'Angleterre assume aujourd'hui le rôle délicat d'orienter dans le sens de la paix les discussions auxquelles donne lieu l'occupation de la rive gauche du Rhin par les troupes allemandes. Le Cabinet, qui vient de faire approuver par la Chambre le formidable programme de réarmement élaboré par les chefs de l'armée, de la marine et de l'aviation, s'est réuni pour recevoir le rapport d'Anthony Eden et du vicomte Halifax sur les négociations préliminaires d'hier à Paris, durant lesquelles Eden, tout en refusant de recourir à la manière forte contre l'Allemagne, aurait promis aux Français de vraies garanties militaires, s'ils consentaient à négocier de nouveau avec l'Allemagne.

LA FRANCE UNIE

(Ecrit pour l'Ass'd Press par Paul Bastide, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre).

Paris, 11. — Les invites d'Hitler, qui visaient à semer la discorde en France, ont manqué leur but. Personne ne peut miser sur la discorde

(Suite à la page 15, 4e col.)

DISETTE D'ELECTRICITE ?

Toronto, 11, (P. C.). — Parlant au cours du débat sur le discours du trône, l'ex-premier ministre George Henry, de l'Ontario, chef du parti conservateur, a déclaré que la province voisine allait souffrir d'une disette d'électricité. Il releva aussi certaines paroles du procureur général Roebuck qui prétendait que l'Hydro reviendrait au système du Niagara. M. Roebuck, dit M. Henry, a oublié de dire comment cette usine pourrait fournir assez d'électricité. L'ancien premier ministre accusa ensuite, M. Slaght, d'avoir supprimé certaines preuves lors de l'enquête gouvernementale. Il se déclara fier d'avoir pu enlever à l'industrie privée l'Abitibi Canyon Power Development.

ACTES DE VANDALISME

Saskatoon, 11, (P. C.). — Des actes d'un vandalisme révoltant ont été perpétrés dans la Saskatchewan le long des frontières du Manitoba, dans une région habitée principalement par des Doukhobors. On ignore s'il s'agit d'actes commis par des bandes organisées ou par un seul groupe. La gendarmerie royale du Canada a rapporté que les cimetières de Kamsack et de Pelly ont été profanés à 200 milles à l'est de Saskatoon. Le cimetière de Watson, à 100 milles à l'est d'ici a également subi des déprédations. Dans la région de Brena, près de Canora, à 175 milles à l'est d'ici, on a brûlé une église. Plusieurs autres incendies ont été allumés par des mains criminelles.

King catégorique sur la défense impériale

Le premier ministre affirme que le Canada ne s'est aucunement lié en matière de défense de l'Empire — Toute mesure militaire sera au préalable soumise au Parlement — Plans du gouvernement anglais.

Ottawa, 11 (D.N.C.) — La déclaration qu'on attendait sur l'attitude du gouvernement canadien en matière de défense impériale, a été provoquée hier par une interpellation de M. J.-S. Woodsworth, chef de la C. C. F. Il était évident que le premier ministre King avait préparé des documents pour le cas où il serait interpellé. Il n'a pas non plus mâché ses termes. Il a affirmé très clairement et très catégoriquement que le Canada ne s'était aucunement lié en matière de défense de l'Empire. Il a, de plus, dit que le gouvernement ne prendrait aucune mesure de nature militaire sans la soumettre au parlement et sans recevoir de lui une entière approbation. Le premier ministre commenta certains passages du discours prononcé avant-hier au parlement de Londres par M. J.-H. Thomas, secrétaire d'état anglais pour les Dominions. Celui-ci avait dit, par exemple: "En matière de sécurité collective, les Dominions sont membres de la S. D. N., à laquelle ils ont formellement promis

(Suite à la page 7, 1ère col.)

RECORD UTILE

Moscou, 11.—(P. A.)— Un mécanicien de la force aérienne soviétique, I. Golushko, vient d'établir un record d'endurance. Il a porté continuellement pendant 116 heures, moins 45 minutes, un masque à gaz. A trois reprises, pendant 15 minutes chaque fois, il enleva son masque pour prendre de la nourriture. Le reste du temps, il le garda.

LE CREDIT SOCIAL ET M. DOUGLAS

L'inventeur du système déclare que celui-ci ne peut être appliqué en Alberta tant que la dette et les taxes n'auront pas été diminuées.

Edmonton, 11. (P.C.) — Le major C.-H. Douglas, l'"inventeur" du système du Crédit Social qui a réussi à faire élire de nombreux partisans en Alberta et à donner le pouvoir à M. William Aberhart, ne veut pas venir au Canada maintenant. Il considère que sa visite serait "prématurée" tant que le gouvernement Aberhart "n'aura pas établi son principal programme politique".

Or, voici ce que M. Douglas appelle "le principal programme politique" dans un câblogramme qu'il vient de faire tenir au premier ministre Albertain : "réduction, à brève échéance, de la taxe sur les individus et les propriétés ; renvoi du comité consultatif d'emprunt ; réduction et extinction éventuelle de la dette Albertaine au moyen du crédit de l'Alberta".

Comme M. Aberhart, dans un câblogramme précédent, avait dit au major Douglas de venir au Canada "parce qu'il ne voulait pas discuter ces détails par câble", le major Douglas a répondu, dans le câblogramme dont nous venons de citer des extraits : "tout ceci ne constitue pas des détails, mais des mesures urgentes, primaires, essentielles, dans le système du Crédit Social et des dividentes sociaux. Jusqu'à ce que cette politique principale soit agréée, ma visite serait prématurée".

(Suite à la page 10, 8e col.)

Mme MUSSOLINI EST CHARITABLE

Rome, 11 (C.P.-Havas). — Mme Mussolini, femme du Duce, se trouvait sur le train qui tua une malheureuse mère aujourd'hui près de Faenza. Un enfant se trouvait sur la voie devant le train et sa mère eut le temps de le pousser hors des rails, mais au prix de sa propre vie, car le train passa sur elle. Quand on arrêta le convoi Mme Mussolini prit sous sa protection les quatre enfants laissés orphelins par cette catastrophe et vit à ce que cette famille soit secourue.

LA HONGRIE FLANCHE

Budapest, 11. (P. A.) — Les articles des journaux et les réserves des personnages officiels dans leurs déclarations en marge de l'occupation de la Rhénanie, laissent croire que la Hongrie cherche également à abandonner les restrictions des traités d'après-guerre.

Un prêtre est obligé de tirer sur la foule

Menacé par une populace en délire qui brûle sa maison, un prêtre Espagnol fait feu sur les émeutiers — Désordres sanglants.

Madrid, 11. —(A. P.)— Un prêtre, en faisant feu sur la populace qui venait de brûler sa maison, a ajouté un nouvel élément d'effervescence aux manifestations populaires en Espagne. Cet évènement a eu pour théâtre le village de Ceheginin, dans la province de Murcie, où un ecclésiastique, exaspéré par la sauvagerie d'une foule en délire et menacé de mort, a fait feu dans le tas, tuant l'un des émeutiers.

Grenade, Espagne, 11.— (A.P.)— L'émeute a fait hier un grand nombre de morts et de blessés dans cette ville del 'Andalousie, où une grève générale paralyse encore l'industrie et le commerce. Une fabrique de chocolat, qui n'avait pas voulu obtempérer à l'ordre de grève a été incendiée. Les bureaux du journal de droite "El Ideal" ont été mis à sac. Un théâtre appartenant à un monarchiste a été virtuellement démoli. Des cafés et des restaurants ayant également pour propriétaires des hommes de droite ont été mis au pillage.

Sans attendre la proclamation de l'état de siège l'autorité militaire a entrepris de rétablir l'ordre et y a réussi hier soir. Le pillage des établissements commerciaux a cessé et les édifices publics ont été placés sous la garde de détachements spéciaux. Les meneurs de la grève, furieux de l'intervention militaire, ont prolongé le chômage de 24 heures.

LES LIVRES DE LA CITE A L'ETUDE

Les comptables nommés par le comité administratif pour examiner les livres de la ville commencent leur travail.

Les comptables experts nommés par le comité administratif pour faire, à titre gracieux, l'examen sommaire des livres de la ville, MM. Eugène Barry, L.-P. Morin et Wilfrid Boulet, C.G.A., ont commencé hier leur travail à l'hôtel de ville. Ils ont été reçus par le trésorier de la cité, M. P.-N. Verge, qui leur a fait visiter divers départements, avant qu'ils ne commencent leur étude du système de tenue de livres.

Après une visite dans le bureau général où on fait la perception des taxes, les vérificateurs sont allés au bureau de la cotisation et ils doivent aujourd'hui visiter le bureau des travaux publics et celui du contrôleur Thibaudeau.

A 10 heures, ce matin, MM. Morin, Barry et Boulet étaient à l'hôtel de ville, prêts à procéder et ils ont tout de suite commencé leur travail dans le département de l'ingénieur de la cité. Il s'agit, pour ces experts, d'avoir une vue d'ensemble du système

(Suite à la page 15, 7e col.)

MARIAGE DU ROI

Londres 11, (A. P.). — On a donné lecture à la Chambre, aujourd'hui, d'un message d'Edouard VIII annonçant qu'il est possible que le "bachelor king" d'Angleterre se marie. Le roi a maintenant 41 ans. Son état de célibataire est depuis longtemps un sujet de conversation dans l'Empire et le monde entier. Comme prince de Galles on l'a souvent désigné comme "le meilleur parti du monde".

Neville Chamberlain chancelier de l'Echiquier, a donné lecture d'un décret royal de Sa Majesté, sur la liste civile (les sommes versées chaque année par le trésor public aux membres de la famille royale) où il était déclaré:

"Sa Majesté désire qu'on tienne compte de l'éventualité de son mariage et que, dans ce cas, il soit pourvu (dans la liste civile) pour Sa Majesté la Reine et les membres de la famille du Roi, comme les Communes ont bien voulu y pourvoir en semblable occurence dans le passé".

Le député travailliste Thorne demanda séance tenante:

"Sa Majesté nous donne-t-elle l'assurance qu'elle va se marier ?"

Mais Chamberlain ne répondit pas.

A LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel, ce matin, a donné raison à MM. les juges Adolphe Stein et Lucien Cannon, de la Cour Supérieure, qui ont décidé récemment qu'un accusé peut exiger aux Assises un jury entièrement composé de gens parlant sa langue, mais qu'il ne peut exiger des jurés bilingues. Ce principe fut énoncé dans le district judiciaire d'Arthabaska, récemment et par le juge Cannon à Québec au procès de Roland Sinclair. En confirmant l'opinion du juge Stein, la Cour a rejeté l'appel de Gérard Gouin, trouvé coupable de meurtre, et qui sera pendu le 3 avril. Il en appelait de la sentence parce que le jury avait été choisi parmi des Canadiens français seulement, alors qu'il aurait voulu être jugé par six Anglais et six Français, d'origine canadienne naturellement. Le point de vue qui a triomphé en appel a été soutenu par Me Valmore Bienvenue

La Cour d'Appel a rendu plusieurs autres jugements. M. le juge Noël Belleau ayant rejeté le plaidoyer spécial de M. Hector Authier, dans la cause en contestation du député de l'Abitibi, le défendeur en avait appelé de cette décision. Le pétitionnaire présentait hier une motion pour rejet d'appel, prétendant que le cautionnement fourni par M. Authier était irrégulier. Rendant jugement au nom de ses collègues unanimes, Sir Mathias Tellier a déclaré qu'il est exact que le cautionnement est irrégulier, car il n'a pas été fixé par un juge de la Cour du Banc du Roi, mais il renvoie la motion pour rejet d'appel et permet à M. Authier d'en appeler de l'arrêt du juge Belleau, parce que la motion du pétitionnaire est tardive. Me Alfred Savard occupait pour M. Authier.

M. le juge Paul St-Germain a lu l'arrêt unanime de la Cour d'Appel, rejetant l'appel d'Oscar Beaulieu contre la Commission des liqueurs, qui l'a fait condamner à huit mois de prison pour possession illégale d'alcool. Beaulieu était un récidiviste, et la sentence a été imposée à Trois-Rivières par le juge Lacoursière, de la Cour de Magistrat.

L'appel de la Cie de Construction de Québec vs la Concrete Column Clamps, la ville de Québec mise en

(Suite à la page 15 7e col.)

LA PETITE ENTENTE

Genève, 11. (P. C.) — La Petite Entente, (Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) et l'Entente balkanique (Grèce, Turquie, Roumanie, Yougoslavie), représentées ici aujourd'hui, ont décidé de seconder la protestation française contre l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin par l'Allemagne. M. Titulesco, ministre des Affaires étrangères de Roumanie, présidait la réunion où cette décision fut prise. Il part ce soir pour Londres, où il assistera au Conseil de la S. D. N.

BANNISTER COUPABLE

Dorchester, N.-B., 11 (CP) — Arthur Bannister, jeune lumberjack de 20 ans, a été trouvé coupable aujourd'hui du meurtre de Philip Lake, colon de Pacific Junction qui trouva la mort dans un drame, le 5 janvier dernier. La sentence a été remise jusqu'après le procès de Daniel, 19 ans, frère d'Arthur, et de leur mère.

Délégation d'ouvriers auprès des ministres

La Confédération des Travailleurs Catholiques soumet au gouvernement Taschereau un mémoire intéressant.

Les officiers de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et un bon nombre de délégués des Unions Nationales Catholiques des différentes parties de la province sont venus au Parlement ce midi rencontrer les membres du cabinet provincial pour leur soumettre un mémoire renfermant les résolutions adoptées lors du dernier congrès de la C. T. C. C. tenu à Hull et dans le but d'obtenir certains amendements ou lois nouvelles qui leur paraissent opportunes. Au moment où nous allons sous presse, les délégues et les membres du cabinet discutent certains projets de loi contenus dans le mémoire dont voici le tete :

M. le Premier Ministre,

Messieurs les Ministres.

Le mémoire que nous soumettons cette année peut paraître quelque peu volumineux, mais les demandes qu'il contient, vous pouvez en avoir l'assurance, n'ont été inspirées que par le souci de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada Inc., d'améliorer graduellement la législation ouvrière existante, et d'obtenir certaines lois nouvelles qui paraissent opportunes voire nécessaires, pour les temps difficiles avec lesquels la masse des travailleurs est aux prises depuis plusieurs années.

Nous n'ignorons pas que le perfectionnement des lois qui sont déjà dans les statuts nécessite un travail prudent. Mais il est de plus en plus

(Suite à la page 11, 1ère col.)

La Chambre ratifie le pacte avec Washington

Par un vote de 175 à 39, la Chambre des Communes a accepté hier soir les termes généraux du traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Ottawa, 11. (D. N. C.) — L'enthousiasme fut à son comble et se manifesta bruyamment hier soir, chez les libéraux, lorsque la Chambre des Communes, après un débat d'environ deux semaines, ratifia, au vote de 175 contre 39, les termes généraux de l'accord de réciprocité conclu par le gouvernement King avec les Etats-Unis en novembre 1935.

Seuls, les conservateurs votèrent contre la ratification. L'unique "restauratiste", M. H.-H. Stevens, ancien ministre du Commerce, sous M. Bennett, l'homme auquel ce dernier n'a pas pardonné sa "défection", le groupe de la C. C. F., dirigé par M. J.-S. Woodsworth, le groupe du Crédit Social, sous M. J.-H. Blackmore, Mlle Agnès MacPhail, député ouvrière-travailliste de Grey-Bruce, votèrent avec le gouvernement, aux applaudissements chaleureux de la députation libérale.

Le vote fut pris à 10 h. 45, après un discours du premier ministre MacKenzie King qui mit fin au débat.

Quarante-cinq députés de tous les groupes avaient participé à la dis-

(Suite à la page 6, 2e col.)

RUXTON NIE

Manchester, 11.—(P. C.)—Le docteur Buck Ruxton, rendant témoignage en sa propre cause qui fait tant de bruit dans toute l'Angleterre, a déclaré que le double meurtre qu'on lui attribuait, était une histoire fantastique délibérément inventée. Il nia catégoriquement avoir tué sa femme.

LONG DEBAT SUR LE BILL BOULANGER

Le projet de loi présenté par le député de Bellechasse au sujet du service civil est discuté à Ottawa.

Ottawa, 11 (D.N.C.) — La journée d'hier, aux Communes, fut presqu'entièrement consacrée au débat sur l'accord. Il y eut cependant une heure de bills privés le soir, au cours de laquelle on aborda de nouveau le bill de M. Oscar Boulanger, libéral de Bellechasse, demandant que la juridiction de la Commission du Service Civil soit limitée aux fonctionnaires habitant Ottawa et restreignant la priorité en matière de nominations de fonctionnaires aux anciens combattants qui se sont enrôlés au Canada.

M. Rinfret, secrétaire d'Etat, proposa qu'on adopte le projet en deuxième lecture et qu'on le confie ensuite à un comité qui étudiera s'il y a moyen de le modifier de manière à conserver certaines dispositions qui paraissent acceptables à tous. M. Rinfret dit clairement que le gouvernement n'est pas en faveur du principe du bill, mais pense qu'un comité pourrait décider ce qu'il faudrait en garder.

M. Bennett, chef de l'opposition, fait une charge à fond de train contre le projet de loi, disant que c'est un retour au patronage. Cependant, pour ne pas embarrasser le gouvernement, il serait prêt à ce que l'on confie la mesure à un comité, mais il est bien clair que ce sera à condition de ne pas accepter le principe du bill.

M. J.-S. Woodsworth, chef de la C. C. F., se dit très surpris de l'attitude de M. Bennett. Il croyait que le chef de l'opposition continuerait son discours aussi bien qu'il ne l'avait commencé. Lorsqu'il l'a enten-

(Suite à la page 7 1ère col.)

PROVINCES MARITIMES EN SESSION

A Halifax, la session provinciale de la Nouvelle-Ecosse s'est ouverte hier — Le discours du Trône — A Fredericton, un député parle de la constitution.

Halifax, 11. (C.P.) — La session en Nouvelle-Ecosse, s'est ouverte hier après-midi. Voici la substance du discours du trône dont le lieutenant gouverneur, l'hon. W. H. Covert, a donné lecture:

Le programme législatif du gouvernement pour cette session comprend des projets de loi tendant à la création d'un département des affaires municipales; à l'amendement de la loi concernant la constitution, les pouvoirs et privilèges de la Chambre; à l'amendement des lois sur les successions, l'instruction publiques, les indemnités ouvrières, la règlementation des mines de charbon, la voirie, la protection de l'enfance, les licences de vendre la gazoline, etc. On s'attend aussi à d'autres projets de loi importants, entre autres à un bill comportant de plus sévères pénalités contre ceux qui conduisent en état d'ébriété.

(Suite à la page 10, 8e col.)

TEMPERATURE

Toronto, 11. (P. C.) — La pression est élevée à l'ouest des Etats-Unis et au nord-ouest du Canada ainsi qu'au sud de la Nouvelle-Ecosse. Une perturbation atmosphérique modérée est centralisée à l'ouest du lac Michigan et une autre sur les côtes de l'Atlantique. Il a neigé ou plu dans la région du lac Supérieur et dans la Nouvelle-Ecosse cependant que dans les provinces de l'ouest il a fait généralement beau.

Bas St-Laurent : nuageux et comparativement doux. Jeudi : vents de l'est avec pluie.

HOMMES D'ETAT EUROPEENS ET DIPLOMATES AU PREMIER PLAN DE L'ACTUALITE

Voici les diplomates de qui dépendant actuellement les destinées de l'Europe. — Ce sont de gauche à droite : le colonel Joseph BECK, ministre des Affaires Etrangères de la Pologne, M. Edouard Benes, président de Tchécoslovaquie, M. Benito Mussolini, dictateur de l'Italie, M. Maxim Litvinoff, ministre des Affaires Etrangères de la Russie, M. Van Zeeland, premier ministre de Belgique, M. Albert Sarraut, président du conseil en France, et M. Adolph Hitler, chancelier et dictateur de l'Allemagne, M. Stanley Baldwin, premier ministre de la Grande-Bretagne.

NOUVELLES DE LEVIS

Nos malades

M. l'abbé Gérard Emond, vicaire de Lévis, qui était sérieusement malade à l'hôpital de Lévis, est maintenant en bonne voie de guérison et il quittera prochainement l'hôpital pour compléter sa convalescence.

M. Paul-Henri Thibault, de St-Eugène de L'Islet, qui a subi récemment une opération chirurgicale, à l'hôpital de Lévis, va mieux et est retourné dans sa famille compléter sa convalescence.

Un appel des pompiers de Lévis.

Les pompiers de Lévis ont été appelés pour un commencement d'incendie dans une maison que M. le Dr Charles Laflamme fait présentement construire sur l'avenue Bégin. Le feu prit par un poêle servant à réchauffer la bâtisse. Les pompiers se rendirent promptement sur les lieux et contrôlèrent ce commencement d'incendie.

Il se blesse en tombant de sa voiture.

M. J.-H. Carrier, conseiller de St-David, a été victime d'un accident, alors qu'en descendant de voiture il se luxa un pied. Il en aura pour quelques jours avant de pouvoir vaquer à ses occupations.

Il a fêté son 88ème anniversaire de naissance.

L'hon. juge L.-N. Belleau, de Lévis, a célébré samedi dernier son 88ème anniversaire de naissance, à sa résidence, rue Fraser, au milieu des membres de sa famille. M. le juge Belleau qui est à sa retraite fut maire de Lévis, député du comté, juge de la Cour Supérieure. Il est le père de l'hon. juge Noël Belleau, de Lévis, de l'épouse de l'hon. sénateur Dr Emile Fortin, de Lévis, de M. l'abbé Marie-Louis Belleau, assistant-supérieur au collège de Lévis et de M. le notaire Raymond Belleau, de Chicoutimi. Nos félicitations à l'hon. juge Belleau et nos meilleurs voeux de santé et de longue vie.

Ils comptent vingt-cinq années de prêtrise.

MM. les abbés Janvier Lachance, de l'archevêché de Québec et Léonidas Verreault, curé de St-Sylvestre, tous deux anciens élèves et professeurs au collège de Lévis, comptent aujourd'hui vingt-cinq années de prêtrise.

dimanche dernier à Giffard et M. l'abbé Verreault sera fêté par ses paroissiens en juin prochain.

Le conseil municipal de St-David aura une séance ce soir.

Une séance spéciale du conseil municipal de St-David a été convoquée pour ce soir, à 8 heures, au lieu ordinaire. Le conseil discutera plusieurs questions dont l'une a trait à deux nouvelles actions prises contre la municipalité et le conseil devra prendre une décision.

Nous apprenons que M. D. Rouleau a pris une action contre le conseil à l'effet de faire annuler les procédures suivies aux séances du 17 et du 24 février dernier. M. l'avocat Arthur Bélanger est le procureur de M. Rouleau.

Ils devront faire chacun cinq mois de prison.

Les deux jeunes gens qui comirent un vol à l'entrepôt de la maison Noël Bégin Enr., à Lévis, et plaidèrent coupables lors de leur comparution devant le magistrat Fitzpatrick viennent d'être condamnés à chacun cinq mois de prison.

Le conseil de ville de Lauzon a siégé en comité général.

Les membres du conseil de ville de Lauzon se sont réunis lundi soir dernier et ont siégé en comité général.

On a adopté à l'unanimité une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de l'épouse de M. Almanzor Létourneau, ancien échevin de Lauzon.

M. le maire et les échevins ont étudié les différentes questions qui seront soumises à la séance régulière de vendredi soir prochain. On nommera alors les présidents et membres des différents comités municipaux, on étudiera la situation financière de la municipalité et fixera les jours où le conseil siégera à l'avenir.

Au chantier Davie, à Lauzon.

Le brise-glace du gouvernement "Lady Grey" a brisé une aile de son hélice en travaillant dans le haut du fleuve lundi dernier. Il a dû revenir immédiatement et est entré dans la nouvelle cale sèche de Lauzon pour subir les réparations nécessaires. Il doit être prêt demain à retourner continuer son travail.

Une belle soirée en faveur des oeuvres paroissiales de Lévis hier.

Une belle séance dramatique et musicale organisés par les Chevaliers de Colomb de Lévis a eu lieu hier soir, en la salle St-François-Xavier qui était remplie de citoyens de Lévis, des environs et même de Québec. Il y eut interprétation d'une belle comédie en trois actes intitulée "Le Chevalier de Colomb" par MM. Eugène Lachance et Adjutor Blais et Mlles Marthe Lapointe et Colette Brassard. Il y eut aussi programme musical par un orchestre ainsi que chant par Mlle Colette Brassard et Mlle Marthe Lapointe, cette dernière soprano de la Commission Canadienne de la Radio. Il y eut récitations par M. Eugène Lachance, du poste CHRC et directeur-artistique et par M. Adjutor Blais. Tous ont fort goûté cette soirée dont les recettes sont en faveur des oeuvres paroissiales de Lévis.

Mort de M. Hervey Duclos, de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Hervey Duclos, époux de dame Régina Chouinard, arrivée ce matin, vers 7 heures 30, au presbytère de La Durantaye, où il était en repos depuis quelques mois. Le défunt était membre de la Commission Scolaire de Bienville et était bien connu tant sur la rive sud que sur la rive nord. Nous donnerons d'autres détails demain. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

— o —

Le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à Lévis.

Demain sera pour les paroissiens de Lévis et spécialement pour les jeunes gens de la paroisse le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le soir, à 7 heures 30, aura lieu la réunion habituelle. Les paroissiens voudront bien assister à la messe, communier et prier avec ferveur et confiance la petite sainte de Lisieux pour obtenir les faveurs demandées.

La neuvaine à saint Joseph commence ce soir à Lauzon.

Les pieux exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph commenceront ce soir, à 7 heures 30, en l'église de Lauzon. Les exercices auront lieu tous les soirs à 7 heures 30 et se termineront jeudi soir, le 19 mars, jour même de la fête du grand patriarche, par une grande cérémonie religieuse. Les paroissiens voudront bien se faire un devoir d'assister à cette neuvaine.

La série pour le championnat de pichenolles baguettes est terminée

Roland Pouliot a disposé facilement de son adversaire Jean Lamontagne, au score de 4 à 1 pour le championnat du comté de Lévis.

Voici le détail :

Pour la première position : le R. Simoneau, 160 vs R. Pouliot, 200 ; 2e, R. Pouliot 200 vs R. Simoneau, 105. R. Pouliot gagne 2 à 0.

Pour la seconde position: 1e, Jean Lamontagne, 200 vs J. Robinson jr, 155 ; 2e, J. Robinson jr 125 vs Jean Lamontagne 200. J. Lamontagne gagne 2 à 0.

Pour la troisième position : 1e, Edg. Therrien 130 vs Alf. Robinson 200 ; 2e, Alf. Robinson 200 vs Edg. Therrien 160. Alf. Robinson gagne 2 à 0.

Semi finale : Alfred Robinson, 200 vs Jean Lamontagne 215.

Jean Lamontagne 200 vs Alf. Robinson 55.

Jean Lamontagne gagne 2 à 0.

Finale pour le championnat individuel : R. Pouliot 200 vs Jean Lamontagne 155.

J. Lamontagne 155 vs R. Pouliot, 200.

R. Pouliot 145 vs J. Lamontagne 200.

J. Lamontagne 70 vs R. Pouliot 200.

R. Pouliot gagne le championnat 4 à 1.

Tous les membres du club de "Pichenolles-baguettes" du local Robinson remercient sincèrement "Le Soleil" pour la publication des joutes qui eurent lieu durant l'hiver.

Clinique de puériculture demain à Bienville et Lauzon

Demain matin, de 10 à 11 heures, au couvent de Bienville et demain après-midi, de 2 à 3 heures, à l'hôtel de ville de Lauzon et de 3½ à 4 heures, à l'école de la rue Saint-Joseph, à Lauzon, il y aura cliniques de puériculture pour les bébés et les préscolaires ainsi que séances d'immunisation contre la diphtérie. Les mères de familles de ces deux paroisses voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants, afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Conférence ce soir par M. le notaire Audet, à Lévis

Ce soir, à 8 h. 30, en la salle St-François Xavier, M. le notaire Antoine Audet, de Lévis, donnera une intéressante conférence sur l'Eglise et le droit de propriété. Il parlera des modes d'acquisition de la propriété. Les paroissiens de Lévis sont tous invités à cette conférence qui les renseignera sur cette importante question d'actualité. Il y aura chant par Mlle Mariette Maranda et piano par Mlles Denise et Simonne Maranda.

Le "Bienville" remporte le championnat Québec-Lévis

Le club de Pichenolles-baguettes" "Bienville" s'est rendu dimanche à St-Malo pour continuer la série avec le club de cet endroit. Les Lévisiens se sont montrés supérieurs à leurs adversaires en gagnant 2 des 3 parties qui étaient au programme pour porter la série à 5 à 1. Par ses victoires de dimanche, le "Bienville" a remporté le championnat de la ligue Québec-Lévis et le joli trophée offert par la ligue.

Voici le résultat des parties jouées dimanche : 1ère partie : R. Pouliot (Bienville), 100 vs P.-E. Bélanger (St-Malo) 63. 2ème partie : J. Robinson jr (Bienville), 63 vs M. Gauvin (St-Malo) 100. 3ème partie: R. Simoneau (Bienville), 100 vs R. Bussières (St-Malo), 54.

Mort de M. Edouard Lachapelle, de Pointe Lévis.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Edouard Lachapelle, époux de dame Ernestine Archambault, arrivée hier matin, à sa résidence, rue St-Laurent, à Ste-Jeanne d'Arc. Le défunt, âgé de 64 ans, était le père de Mme J.-B. Cloutier, née Jeanne, de Lévis, Mme Philéas Dancourt, née Cécile, de Québec, Mlles Yvonne et Alice Lachapelle, de Lévis et de M. Alfred Lachapelle, de Lévis. Les funérailles auront lieu demain matin, à 7 heures 30, en l'église de Ste-Jeanne d'Arc et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Mme Joseph Chatigny, de Lévis, plongée dans le deuil.

Mme Joseph Chatigny, de Lévis, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de sa belle-soeur, dame Emilia Côté, épouse de M. Albert Roberge, arrivée hier matin, à sa résidence, rue Ste-Marguerite, à Québec, à l'âge de 51 ans. Les funérailles auront lieu vendredi matin, en l'église de St-Roch. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Le euchre-bridge de L'"Oiseau Bleu" remis à lundi prochain.

Le euchre-bridge organisé par les membres du club de ski L'"Oiseau Bleu" qui devait avoir lieu ce soir, en leur chalet, salle Thivierge, est remis à lundi soir prochain. Les personnes qui désirent avoir des cartes pour ce euchre-bridge voudront bien s'adresser au secrétaire du club, M. Rémi Bouffard, téléphone 1060.

Funérailles de Mme Almanzor Létourneau.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de dame Rose-Délima Patry, épouse de M. Almanzor Létourneau, ex-échevin de Lauzon, décédée samedi dernier, à sa résidence, rue St-Joseph, à l'âge de 56 ans et 6 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

FUNERAILLES DE Mme FRS THIFFAULT

Laurierville, (D.N.C.) — Ont eu lieu dernièrement, les funérailles de Dame Vve François Thiffault, née Adelaïde Desaulniers, décédée à la résidence de son fils, M. Onésime Thiffault, à l'âge de 80 ans et 7 mois.

La levée du corps a été faite par M. le vicaire Ls.-P. Bégin qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient : MM. Napoléon Marcoux, Nazaire Demers, Delphis Gosselin et Eugène Bergeron. M. Onésime Beaudoin portait la croix.

Conduisaient le deuil, ses fils : MM. Onésime, Philippe et Charles Thiffault. On remarquait aussi dans le cortège funèbre, ses petits-enfants : M. et Mme Anselme Beaudoin, (Béatrice Thiffault), Mlles Gabrielle et Marguerite Thiffault, MM. Roméo et Gérard Thiffault. Un grand nombre d'amis de la famille assistaient aussi aux funérailles.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils : MM. Gérasime, de Ste-Julie ; Philippe et Charles, de Montréal et Henri, de Cap-de-la-Madeleine ; 5 soeurs : Mme Georgina Veillette, de Brenett, Minnesota ; Mme Eugénie Coulombe, de Hope, New-York ; Mme Lisa Germain, de Wildingford ; Mme Philomène Lafontaine, de St-Stanislas et Mme Analse Marchand, de St-Tite et plusieurs petits enfants, beaux-frères et belles-soeurs.

Nos sympathies à la famille.

FEU Mme DANIEL VOYER

Ste-Marie. — Mme Daniel Voyer, née Emilienne Poulin, âgée de 30 ans, est décédée le 26 février. Elle laisse pour la pleurer, son mari, Daniel Voyer, un fils, Roger, et une fille, Huguette; six frères: MM Pamphile, Davila, Edouard, Armand-Charles, Albert et Wilfrid Poulin et six soeurs: Mme Omer Latulippe (Aurore), Mme Jos. Gagnon (Alida), Mme Davila Cliche (Louise), Mme Joseph Champagne (Aglaée), Mme Mme Basile Drouin (Annette), et Mlle Madeleine Poulin.

Les funérailles ont eu lieu le 29 février en l'église paroissiale. La chorale des hommes a fait les frais du chant.

KALMINE

EST LE PLUS INOFFENSIF DE TOUS LES MEDICAMENTS ANTIDOULEUR

C'est ce qui le différencie nettement de beaucoup des produits similaires qui souvent ne sont pas sans inconvénient pour le rein.

Les Laboratoires P. Métadier — Tours, France

Se vend dans toutes les pharmacies, la boite de 1, 4 et 6 cachets.

Seul concessionnaire au Canada :

J.-Alfred Ouimet, 84 est, rue St-Paul, Montréal

Choisissez une sauce avec la CLAIRVOYANCE DU HIBOU

FAITES toujours passer la qualité d'abord et le prix ensuite. Choisissez une sauce dont la saveur distinctive excelle par son goût piquant. Et aussi une sauce dont la consistance reste épaisse et uniforme, dont les ingrédients ne se "déposent" ni ne se "désagrègent" dans la bouteille. Autrement dit, choisissez la sauce Anglaise EPAISSE portant l'étiquette H.P. et vous prouverez votre clairvoyance.

Comme assaisonnement, et pour aiguiser l'appétit, la Sauce H.P. est tout simplement incomparable si elle est servie avec la viande, la volaille, le poisson, les oeufs, les ragoûts, les soupes, les fèves au four, le macaroni, les salades et les sandwiches. F82J

La SAUCE ANGLAISE qui aiguise L'APPÉTIT

SAUCE H.P.

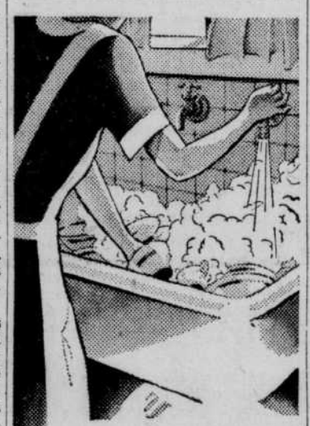

La HINDS *pour les* MAINS *de* CENDRILLON

Les MAINS de CENDRILLON doivent travailler tout le jour et être belles le soir. La Crème Hinds, au Miel et à l'Amande, est la fée tutélaire qui rend la chose possible. Depuis 60 ans, la Hinds a fait sa besogne magique sur les mains qui travaillent — en les gardant douces et d'apparence jeune.

La Hinds adoucit et embellit les mains qui travaillent durement, celles qui gercent facilement au froid et au vent. La Hinds agit rapidement et pénètre dans la peau. Les couches profondes de l'épiderme en bénéficient. Vous trouverez qu'elle ne laisse aucune trace visqueuse.

Employez la Crème Hinds, au Miel et à l'Amande, après les travaux domestiques et le soir, avant de vous coucher.

HINDS HONEY & ALMOND CREAM

Marque déposée au Canada

Le Parent Riche . . .

Cet homme vient d'ajouter "un parent riche" à sa famille, en prenant une police d'assurance dans la Great-West. Des milliers d'hommes et de femmes qui songent à l'avenir adoptent ce moyen pour procurer à leur famille les avantages d'une protection éclairée et digne de confiance. Vous aussi pouvez faire appel à l'aide de ce "parent" riche et digne de confiance, qui vous protégera, vous et les vôtres, contre le danger de la perte de votre capacité de gagner votre vie par suite de décès ou de vieillesse. A des personnes dans toutes les sphères d'activité—au Canada comme aux Etats-Unis—la Great-West est l'ami sur lequel on peut compter à l'heure du besoin.

Quelle est la valeur monétaire de votre vie ?

C'est, approximativement, votre revenu annuel actuel, multiplié par le nombre d'années qui représente la durée probable de votre vie. Savez-vous quelle est cette durée? Ecrivez-nous, en indiquant votre âge, et nous nous ferons un plaisir de vous fournir ce renseignement.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL . . . . WINNIPEG

ALBERT DAOUST, GERANT DE SUCCURSALE, EDIFICE QUEBEC POWER, QUEBEC.

Consultez un agent de la Great-West

FEUILLETON DU "SOLEIL"

BARBE-BLEUE

Grand roman inédit d'amour et de mystère

par

Maxime LA TOUR

No 65

Le sommeil apporte le leurre quotidien qui aide à supporter l'amertume de la vie.

Tandis que son âme vaguait dans les paradis imaginaires, elle oubliait.

L'éclat d'un jour trop vif la réveilla. Ses paupières se plissèrent : le sourire devint une moue.

Mais elle s'obstina quelques minutes à garder ses yeux clos comme pour retenir le songe qui s'en allait.

Enfin, lentement, comme les fleurs s'ouvrent montrant le fond d'azur de leurs corolles, ses prunelles se révélèrent limpides et précieuses.

Elle regarda d'abord, sans pensée, ce qu'elle pouvait apercevoir sans faire un mouvement, c'est-à-dire la voûte de la salle où elle était couchée.

Et peut-être cette vision continuait-elle son rêve, car elle ne marqua point d'étonnement, devant sa magnificence.

De fait, cette voûte était extraordinaire, d'une architecture étrange et ravissante, toute découpée en compartiments encadrés d'arêtes dentelées et fouillés d'alvéoles en nid d'abeilles, le tout d'une manière qui semblait du lapis patiné d'or.

On éprouvait une telle joie instinctive à regarder cela que la jeune fille joignit les mains.

— Mon Dieu ! murmura-t-elle... Jacques !... Petit père !...

Elle évoquait ainsi, devant cette beauté, tous ses amours comme dans une prière du matin.

Mais, cette évocation la ramenait à la réalité.

Elle s'assit toute grave et soudain douloureuse.

Pourtant la splendeur de la salle répondait à celle de la voûte. Sur les quatre côtés, des colonnettes gemmées et ciselées de fleurons, se sommaient d'arcatures cintrées sous lesquelles le plat des murs, couvert de folles arabesques paraissait gaufré comme une reliure de prix.

D'épais tapis tunisiens laissaient entrevoir un pavé de mosaïques, et le jour venait de deux fenêtres jumelles, à vitraux bleu paon, séparées par une colonne mince.

L'une de ces fenêtres était entr'ouverte, et c'est par là qu'un rayon de lumière crue était entré pour troubler la dormeuse.

Quant au lit, c'était un amoncellement de coussins de toutes les nuances du bleu, avec d'épaisses broderies d'or. Il faut avouer que le vêtement de la jeune fille formait avec l'ambiance un contraste assez déplaisant.

Sa robe fatiguée, salie, souillée, déchirée, sans forme ni couleur, ressemblait à un haillon de pauvresse.

Cette robe avait été uniquement portée depuis bien des jours et à travers bien des vicissitudes. On y voyait des maculatures d'huile, des taches de goudron ; des pluies l'avaient pâlie ; elle était couverte de poussière.

A jeter les yeux sur elle, la pauvre enfant sentit brusquement toute la misère de sa situation et revécut si intensément ses angoisses qu'elle se mit à sangloter.

— Mon Dieu ! répéta-t-elle... Jacques! Petit père !... Où suis-je donc et que va-t-il enfin m'arriver ?

Elle courut à la fenêtre entrebâillée, l'ouvrit toute grande et interrogea l'espace.

Au loin, c'était le désert à perte de vue, une mer de sable jaune, monotone, qu'un vent brûlant avait ourlée en dunes. Après, une forêt immense de palmes.

Et lorsqu'elle se penchait, elle ne pouvait voir le sol ; la fenêtre était percée dans une haute muraille de forteresse dressée en plein ciel.

— Ma prison... C'était en ce lieu qu'on me conduisait.

Elle était arrivée à dos de chameau, pendant la nuit, avec une caravane. Une longue caravane qui, pendant des jours, monta à l'assaut des dunes, se profilant sur des ciels d'un implacable azur.

Il y avait, sur d'autres chameaux d'autres femmes, à peine entrevues, qu'elle ne connaissait pas, captives comme elle sans doute.

Et des Arabes armés... et un chef en burnous blanc qui galopait tout le jour au flanc du cortège.

Tous les soirs on campait dans une oasis ou au bord d'un puits.

On dormait mal, elle était dévorée d'inquiétude et de chagrin, tournant et retournant dans son cerveau comme un fer dans une plaie le souvenir troublant d'un rapt, le souvenir mélancolique d'un passé heureux. Elle était très fatiguée.

Et puis, hier soir, à nuit close, la caravane avait traversé une épaisse forêt de palmes et passé sur un pont-levis.

Elle avait compris que là était le but du voyage.

Deux hommes noirs s'étaient emparés d'elle. A la lueur d'une torche on lui avait fait monter des escaliers, voûtés, jusqu'à cette chambre.

On l'avait jetée sur des coussins, et l'on était parti en fermant des verrous, la laissant seule dans l'obscurité complète et opaque.

Elle avait d'abord crié comme une perdue, puis pleuré toutes ses larmes. Enfin le sommeil l'avait terrassée.

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! est-ce la fin ??... Que va-t-on faire de moi ? Et nul secours à attendre... Je suis seule, abandonnée, perdue au bout du monde... Mon pauvre papa aveugle, dans quel désespoir doit-il être ?... Et Jacques. Oh ! Jacques... S'il savait, s'il pouvait savoir ! La distance ne serait pas un obstacle pour lui. Mais il ne saura jamais... Personne ne sait où je suis... personne ! Peut-être M. André.

Jeanne Darsy, la petite Jeannette que l'on a certainement reconnue, fronça les sourcils à ce nom.

Très visiblement, elle ne comptait pas sur la rencontre de M. André.

— Il m'aimait bien pourtant, murmura-t-elle, perplexe comme devant un indéchiffrable problème. Que cela est incompréhensible !

Elle en était là de ses transes et de ses réflexions, quand elle tressaillit à un bruit de verrous.

Un nègre colossal, tout vêtu de blanc, était devant elle, portant sur son bras un charmant costume de femme orientale, composé d'une chemisette de soie bleu pâle, de larges pantalons bouffants, bleu turquoise, d'une courte veste brodée et de minuscules babouches en velours d'un bleu foncé.

Puis il étendit le bras et fit le geste de déshabiller la captive.

Avant qu'elle fût remise de sa stupeur, il avait déjà à demi découvert la gorge puérile de la jeune fille.

Jeanne Darsy pousse un cri d'effroi et de pudeur à sentir les mains d'un homme s'égarer sur elle.

Cachant autant qu'elle le pouvait sa poitrine demi-nue, elle s'enfuit vers la fenêtre, marquant par sa mimique qu'elle s'y jetterait au premier geste du géant.

Le nègre parut surpris de cette résistance, haussa les épaules et sourit sans méchanceté de toutes ses dents blanches.

Puis, ayant hésité un instant, il salua aussi profondément que la première fois et sortit.

Après quelques minutes, une femme entra.

Elle était encore belle, mais n'était plus jeune et un embonpoint excessif nuisait à son charme. La race berbère se décelait à ses traits réguliers et son teint.

Elle se mit à gazouiller de longues phrases en arabe en fixant sur Jeannette des yeux très beaux et très doux.

— Fatimé ! Fatimé ! répétait elle en se désignant elle-même de la main.

Jeanne Darsy comprit que c'était son nom.

La douceur de cette femme mettait la prisonnière en confiance. Et comme Fatimé, en parlant beaucoup et en faisant force gestes, lui indiquait ses haillons avec dégoût et souriait en lui proposant le beau costume bleu, elle se laissa faire, docile.

De ses mains délicates, Fatimé l'aida à se dévêtir puis à ajuster la chemise, les amples culottes, la petite veste ronde.

Quand Jeannette eut opéré sa transformation, la Berbère poussa de petits cris d'admiration enfantine en battant des mains et lui présenta un miroir d'acier dépoli.

Fût-elle très malheureuse, une femme est toujours un peu coquette.

Jeanne ne se put tenir de jeter un coup d'oeil au miroir, qui lui renvoya l'image fort séduisante d'une très jeune, très blonde et très adorable sultane, tout de bleu vêtue comme en son enfance, elle en avait vu dans les féeries du Châtelet.

Force nous est d'avouer qu'elle ne se déplut pas ainsi.

Et même elle rougit... Il est permis de supposer que ce fut de plaisir.

Mais tout aussitôt elle fit un gros soupir.

Que lui servait-il d'être belle, puisque celui qu'elle aimait ne pouvait la voir ?

Ah ! souvent elle avait rêvé d'être une princesse des Mille et Une Nuits, tandis que, de ses doigts de fée, elle confectionnait ses mignonnes poupées en laissant son imagination vagabonder !

Mais, dans son rêve, il y avait toujours un Prince Charmant qui, chose singulière ! ressemblait toujours à Jacques Langlois...

Quelquefois, la vie nous accorde de réaliser nos rêves, mais c'est toujours incomplètement et de façon à nous ôter tout le plaisir que nous en attendions.

En somme, Jeannette s'avouait qu'elle était une fort jolie sultane, mais cela la rendait dix fois plus malheureuse.

Cependant, Fatimé avait disparu avec des trottinements de souris, qui allaient bien mal à son obésité.

Elle revint, suivie du grand nègre qui portait un plateau.

Et, sur le plateau, il y avait une dînette extraordinaire comme on n'en voit que dans les contes : des porcelaines remplies de confitures de roses, des pâtisseries au miel, des gelées et des bonbons poudrés de sucre, une coupe de diverses espèces de fruits rafraîchis à la glace, des flacons pleins de sirops délicieux dont l'eau était si fraîche qu'elle embuait le cristal.

Et enfin, de petites cigarettes de tabac blond à bouts dorés.

— Hi ! hi ! hi ! faisait le grand nègre en roulant des yeux de gosse énorme et gourmand.

— Ha ! ha ! ha ! répondit Fatimé, dont le ventre tressautait.

Et puis, pl uit ! Jeannette se retrouva toute seule avec ces bonnes choses.

Plus de nègre, plus de boulotte.

— Ce ne doit pas être vrai, se dit-elle. C'est un songe.

Mais le beau costume bleu était pourtant vrai. Et aussi la belle salle de la voûte de lapis en nid d'abeilles. Et la confiture de roses sentait si bon qu'elle en goûta dans une petite cuiller d'or.

Humph ! Le goût en était aussi bon que l'odeur !

Alors, Jeanne Darsy butina sur ce plateau parmi toutes ces douceurs. Elle oubliait tout, elle redevenait fillette.

Ensuite, elle se recoucha sur les coussins.

On avait fait disparaître son horreur de vieille robe tachée. Maintenant, rien ne choquait plus. Tout était en harmonie dans la chambre bleue de la petite sultane bleue.

Ce bleu ! Tout ce bleu !... Deux versiculets de féerie chantèrent en sa mémoire :

"Oiseau bleu, couleur de temps,
Vole à moi promptement !"

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

55e ANNEE—No 62 QUEBEC, MERCREDI 11 MARS 1936 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Le docteur Jos. Guérard succombe à la maladie

GRAND DEUIL

M. le docteur JOSEPH GUERARD, professeur à Laval, et chef du service médical à l'Hôtel-Dieu, a succombé aux suites d'une brève maladie à l'âge de 70 ans et deux mois.

Le distingué praticien a rendu le dernier soupir hier soir à l'Hôtel-Dieu. — Agé de 70 ans et deux mois — Lourde perte pour la famille médicale et la société québecoise.

Le monde médical pleure aujourd'hui la disparition d'un des praticiens les plus estimés dans la Vieille Capitale, M. le docteur Joseph Guérard, professeur à l'Université Laval, chef du service médical de l'Hôtel-Dieu, et ancien surintendant médical de l'hôpital Laval.

Le distingué praticien a rendu le dernier soupir à onze heures quinze hier soir, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, une institution qui lui était chère, et où pendant un quart de siècle il se dévoua sans compter pour faire rayonner son action bienfaisante dans tous les services de la maison.

M. le docteur Joseph Guérard était âgé de 70 ans. La maladie qui l'a conduit au tombeau le contraignit à s'aliter il y a environ une semaine, et dans la suite, malgré tous les efforts de la science, sa condition empira d'une manière déconcertante. Le distingué praticien réalisait sa condition mieux que tout autre, et ces jours derniers il se fit apporter les derniers secours de la religion. Hier soir, une journée au cours de laquelle les forces l'avaient abandonné lentement, il rendit le dernier soupir au moment où tous les membres de sa famille et ses confrères des services médicaux de l'Hôtel-Dieu étaient agenouillés à son chevet. Sa fin a été celle d'un grand chrétien. Il s'est soumis aux insondables desseins de la Providence avec une résignation vraiment admirable.

Dans la grande famille médicale, comme au sein de la société québecoise, la mort de M. le docteur Joseph Guérard a été apprise avec de profonds regrets. Le regretté praticien laisse une oeuvre précieuse dans le domaine de la médecine. Non seulement a-t-il formé — et l'on sait avec quel souci de la perfection — toute une génération de médecins qui font aujourd'hui leur marque dans notre ville et ailleurs, mais encore, il s'est toujours révélé au cours de sa carrière comme le médecin de famille accompli. On avait partout une confiance illimitée en sa personne, et nul ne savait mieux que lui peut-être comment envisager les situations critiques lorsqu'il s'agissait de pénétrer dans un foyer déjà attristé pour annoncer délicatement à un malade et aux siens la gravité de sa condition.

Tout récemment, le monde médical avait fait fête au vieux praticien à l'occasion de son 70e anniversaire de naissance. C'était le 28 décembre, et au cours d'une réunion présidée par M. le docteur P.-C. Dagneau, doyen de la Faculté de Médecine, M. le docteur Guérard fut l'objet d'une démonstration mémorable qui le toucha profondément.

M. le docteur Joseph Guérard était né le lendemain de Noël 1865, fils de feu Célestin Guérard et de

(Suite à la page 9, 2e col.)

UNE SEANCE DU CONSEIL FEDERE HIER

Le nouvel exécutif entre en fonctions — M. Omer Fleury prononce un discours — Les autres membres de l'exécutif remercient.

La séance du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis a été marquée, hier soir, par l'installation des officiers. Cette cérémonie a été présidée par M. Francis Gauvin, délégué de l'Union Internationale Typographique. Le président, Omer Fleury, a profité de cette circonstance pour faire certaines suggestions concernant l'organisation ouvrière ainsi qu'une revue générale du travail organisé. Les autres officiers élus ont aussi dit quelques mots de remerciement, manifesté la collaboration de tous les délégués dans le but d'assurer le succès du Conseil Fédéré des unions internationales.

M. Fleury rappela que la tâche qu'il exerce depuis dix-sept ans a été très souvent mais pas toujours agréable et que bien des problèmes ont été difficiles à résoudre. "Depuis le début de la crise, il faut faire quatre fois plus de travail pour avoir cinquante pour cent des résultats anticipés. Le président ne travaille pas seul et il lui faut la coopération

(Suite à la page 9, 2e col.)

ASPECT QUE PRESENTAIT LA RUE SAINT-JEAN HIER MIDI LORS D'UN INCENDIE

Un violent incendie a ravagé hier midi le magasin LUCIEN PROULX, la pâtisserie FRONTENAC, les logements de mademoiselle BLANCHE LAVERDIERE et de M. JOSEPH BERTHIAUME. Au cours du feu, le chef de la brigade, le chef-adjoint DROLET, le sous-chef LACHANCE, deux capitaines et cinq pompiers furent momentanément suffoqués par la fumée. Une foule considérable se massa aux abords du théâtre de l'incendie. La circulation fut suspendue rue Saint-Jean pendant plus d'une heure. La maison BALLER un DOMINION STORE et les bureaux du Dr R. ROY chirurgien-dentiste, furent longtemps menacés par les flammes.

(Cliché du "Soleil").

DES FOULES A ST-MALO HIER SOIR

M. Alfred Marois, président de la Chambre de Commerce de Québec, et des industriels ont visité l'exposition industrielle — L'exhibit du Quebec Power.

L'exposition commerciale et industrielle de St-Malo remporte un succès considérable et chaque jour des foules de visiteurs vont encourager les exposants. Hier soir, le président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Alfred Marois, I. C., M. H. Loudin et d'autres membres de cette importante organisation sont allés féliciter les organisateurs et les industriels. Etaient aussi présents, Messieurs J.-E. Renaud, Gaston Brouilly, Narcisse Matte, René Pettigrew, Jean Saucier, du Rotary, etc. Au cours de la soirée, M. Marois a offert un prix de $5.00 qui a été gagné par M. H. Gauvin, échevin de Québec-Ouest. Les visiteurs ont chaudement félicité les organisateurs de l'exposition, MM. Raoul Robert, Lucien Faguy, secrétaire, et Lucien Brousseau, de leur beau succès.

Ce soir, ce sera le tour des marchands-détaillants de visiter l'exposition de Saint-Malo, et demain soir, les étudiants de l'Université Laval ainsi que la J. O. C. auront un grand rassemblement.

On nous annonce que vendredi soir les exhibits seront jugés conjointement par M. O.-A. Bériau, directeur de l'enseignement des arts domestiques dans la province, M. Philippe Méthé, directeur de l'Ecole Technique de Québec, et mademoiselle Anna Laliberté, démonstratrice pour le département provincial des arts domestiques.

(Suite à la page 9, 4e col.)

LE SUCRE D'ERABLE

On s'attend à une récolte de sucre et de sirop d'érable qui battra plusieurs records à cause de la belle température de ces jours derniers. Dans plusieurs districts, la sève a commencé de couler. Le dégel quotidien, suivi d'une gelée chaque nuit, — condition idéale à la récolte des sucres, — fait prévoir une récolte abondante. Dans l'est, et dans le sud de la province, l'entaillage des érables a été fait il y a déjà plusieurs jours. On croit qu'à la fin de la semaine, les érables auront été entaillées partout dans la province. L'an dernier, la valeur de la récolte de sucre et de sirop s'est établie à $3,522,420, d'après les chiffres du Bureau Fédéral de la Statistique. C'était une augmentation de près de $500,000 sur l'année précédente. On s'attend à des résultats encore meilleurs cette saison-ci.

Excellent travail de l'Office du tourisme

L'hon. J.-E. Perrault et ses collaborateurs ne négligent rien pour attirer des visiteurs chez nous. — Deux films intéressants — La Gaspésie contre la fièvre des foins.

Encouragés par les beaux résultats obtenus l'an dernier, le ministre de la Voirie et des Mines, l'hon. J.-E. Perrault, et ses collaborateurs de l'Office Provincial du Tourisme, désirent attirer cette année-ci le plus grand nombre possible de visiteurs dans la province. Le Conseil a tenu sa deuxième assemblée depuis quinze jours, hier, sous la présidence de M. Perrault, et d'intéressantes questions ont été mises à l'étude.

Nous avons parlé des trois films que l'office du tourisme a fait prendre et qui passeront maintenant dans les théâtres des Etats-Unis et de l'Ontario, afin de montrer les beautés de notre province. Tous ceux qui ont vu ces films ont été enchantés de la réussite et ils ont reconnu que c'est là l'un des meilleurs mediums de publicité qui soit. Aussi, a-t-on décidé, hier, de faire tourner deux autres films, au cours de l'été.

Les membres du conseil du tourisme ont aussi pris une initiative intéressante. Tout le monde a entendu parler de la fièvre des foins: plusieurs même en souffrent tous les étés. Il y a certains états de la république américaine où cette maladie est un véritable fléau, tous les ans: ce n'est pas dangereux, mais très ennuyeux. Il est reconnu que la Gaspésie est, avec une partie de la Floride, le seul endroit de l'Amérique où la fièvre des foins ne s'attrape pas. L'hon. M. Perrault va demander à des médecins de faire des expériences afin de contrôler cette assertion scientifiquement. On fera ensuite une propagande à l'étranger, pour inviter à venir passer le temps des chaleurs en Gaspésie ceux qui souffrent de cette fièvre. Il parait même que la fièvre se passe dans les 24 heures, lorsque quelqu'un qui en est atteint arrive en Gaspésie.

L'hon. M. Perrault et ses collaborateurs ont décidé de faire donner, cet été, une série de conférences à la radio. Il y en aura d'abord une série en français, pour inviter

(Suite à la page 4, 3e col.)

DEBLAYAGE DES QUAIS QUEBECOIS

Le cnenal du St-Laurent se libère rapidement de la glace et on attend bientôt les premières goélettes à Québec.

Une équipe d'une vingtaine d'hommes a commencé hier, le déblayage des quais où l'on amarre habituellement les goélettes. Ce travail n'est pas très long ; il sera terminé dans quelques jours, assez tôt pour recevoir les premières goélettes attendues dans moins d'une semaine.

Les glaces descendent actuellement en abondance. On croit même que le fleuve se libérera beaucoup plus rapidement que l'an dernier à pareille date. En fin de semaine, les brise-glace du Gouvernement ont effectué un magnifique travail aux environs de Sorel. Toutefois le "Lady Grey" a dû suspendre ses activités, ce matin, ayant brisé l'une des pales de son hélice. Comme cet accident ne peut être réparé ailleurs qu'à Québec, le "Lady Grey" est parti aussitôt pour le hâvre local hier matin, et hier soir, à 5 hres, il était ancré à la calc-sèche de Lévis. Les travaux de réparations ont été entrepris aussitôt et l'on estime que dès ce soir, le "Lady Grey" pourra retourner aux Trois-Rivières et dans le Lac St-Pierre pour prêter main forte au "McLean".

Dans le bassin Louise, l'activité renait de jour en jour. Les équipages des cabotiers du Gouvernement arrivent tous les jours, de sorte que dans une semaine, le port de Québec aura probablement repris cet aspect, signe précurseur des jours de la navigation intense.

Dans les cercles maritimes, on est d'avis que la saison sera très active. Il y aura, cette année, de nombreuses excursions des Etats-Unis, organisées par les compagnies de transport océanique.

HEURE D'ETE

Québec adoptera le système de l'heure avancée du 26 avril prochain au 27 septembre à minuit dans chacun des cas, suivant une décision prise hier après-midi par le comité exécutif. Cette décision est nécessairement sujette à l'approbation du Conseil de Ville, mais comme il s'agit d'une simple formalité, on peut dire qu'il est dès maintenant décidé que les citoyens bénéficieront de l'heure d'été du 26 avril à minuit au 27 septembre à minuit. Ces dates fixées pour la période de l'heure avancée sont conformes à celles décrétées par la Commission des Chemins de Fer et par la ville de Montréal.

BELLE MAJORITE

Toronto, 11. — (P. C.) Une motion proposant l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône a été votée par la Législature ontarienne, hier soir, par 67 voix contre 18, après qu'un amendement conservateur eut été battu par un nombre identique de voix.

La discussion sur le discours du trône durait depuis près d'un mois.

UNE AMBULANCE

Le comité exécutif a approuvé hier des demandes de soumissions pour la fourniture d'une ambulance qui sera mise à la disposition du service municipal de l'Hygiène. Cette ambulance servira au transport des personnes atteintes de maladies contagieuses, et qui sont dirigées vers l'hôpital civique. Un crédit de $1,000 a été placé à la disposition du département intéressé à cette fin.

Des soumissions vont également être demandées sous peu pour la fourniture des licences de cochers. Ces avis seront publiés dans les journaux officiels de la ville à cette fin.

Un grand amiral est décédé en Angleterre

L'amiral comte de Beatty, ancien commandant des forces navales de Grande-Bretagne est mort hier à l'âge de 65 ans. — Héros de la bataille de Jutland.

Londres, 11. (P.C.-Cable) — Les rangs des leaders anglais durant la grande guerre se sont de nouveau éclaircis, hier, par la mort du comte Beatty, ancien amiral de la flotte et l'un des héros de la désormais fameuse bataille de Jutland. Le comte de Beatty avait été atteint par la limite d'âge le 17 janvier et il avait alors donné sa démission comme commandant-en-chef des forces navales de la Grande Bretagne.

Les historiens de la guerre sont unanimes à louer le grand marin du rôle qu'il a joué durant la bataille de Jutland. Le héros était âgé de 65 ans.

Son état inspirait des craintes depuis plusieurs semaines et durant sa maladie des bulletins furent émis à plusieurs reprises par ses médecins. Plusieurs médecins éminents furent appelés à se prononcer sur son cas récemment, entre autres Lord Hoerder, médecin du roi, et Sir Maurice Cassidy, spécialiste célèbre des maladies de coeur.

Le comte Beatty avait donné sa démission comme amiral de la flotte en janvier dernier, alors qu'il atteignit la limite d'âge de 65 ans. Son état s'aggrava après qu'il eut pris part au cortège funèbre du roi George V. En novembre dernier, lors de la mort du comte Jellicoe, il laissa le lit, où le retenait la maladie, pour assister aux funérailles, faisant alors la déclaration suivante: "Ainsi, Jellicoe étant disparu, je réalise que je serai le suivant à être appelé; je ne crois pas que je résisterai longtemps à cet appel, car je suis fatigué, très fatigué."

L'amiral Beatty était l'un des rares survivants parmi les personnalités de la Grande Guerre. Sa mort, qui suit de quatre mois celle du comte Jellicoe, marque la disparition du deuxième des personnages qui ont joué un rôle de premier plan dans la marine durant la guerre. Jellicoe fut commandant en chef de la grande flotte dans la mer du nord depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de 1916, alors que l'amiral Beatty lui succéda. C'est le 17 janvier dernier que le comte Beatty se retira du service actif comme amiral.

Sa mort créera indirectement une vacance à la Chambre des Communes: son fils, le vicomte Borodale, qui hérite de son titre, est député conservateur de Camberwell-Peckham.

David Beatty, connu plus tard sous les noms de Comte Beatty, vicomte Borodale et Baron Beatty de la mer du Nord et de Brooksby, comté du Leicester, naquit le 17 janvier 1871 et était le second fils de David Longfield Beatty, de Borodale, comté de Wexford.

Il entra dans la marine comme cadet sur le célèbre vaisseau d'entrainement "Britannia" en 1884, alors qu'il n'avait que 13 ans, et de

(Suite à la page 5, 1ère col.)

HEROS DECEDE

L'amiral de la flotte anglaise, le comte Beatty, est décédé hier à Londres à l'âge de 65 ans. Il fut le héros de la bataille de Jutland.

L'EXECUTIF ETUDIE DES DOCUMENTS

Des citoyens protestent contre l'agrandissement d'un garage, avenue Cartier — Paiement de quelques réclamations. —Photographie de l'ancien Conseil.

Des citoyens ont fait parvenir hier des lettres à l'exécutif municipal pour protester contre la permission accordée au garage Cartier d'agrandir sa remise et d'installer des pompes à gazoline sur sa propriété dans le haut de l'Avenue Cartier. Ces plaintes ont été prises en considération mais finalement, le comité n'a pas jugé à propos de revenir sur sa décision, et aucune modification n'a été apportée au rapport approuvé l'autre jour en marge de cette demande.

Le comité exécutif a également ouvert hier des soumissions reçues il y a déjà longtemps, et comportant des prix pour la photographie des membres de l'ancien Conseil de Ville. Toutefois, comme il y a eu bien des changements au conseil depuis que ces soumissions ont été reçues, aucune décision n'a été prise, et l'affaire sera reconsidérée plus tard. L'échevin Duval a fait remarquer en cette circonstance : "S'il est arrivé dans le passé qu'on ait procédé ainsi, il ne faudrait pas agir de manière à être taxés de mesquinerie envers l'ancienne administration."

(Suite à la page 9, 6e col.)

Témoignages de deux dénonciateurs à Hull

La Cour admet en preuve une déclaration de Joseph Rochon et le procureur de la Couronne essaiera aujourd'hui de faire accepter celle de Donnelly — Ernest Colomb et Jeanne Laviolette comparaissent.

Hull, 11. (Spéciale au "Soleil") — Les six hommes accusés du meurtre d'Armand Nadeau à Hull, le 4 décembre dernier, ont tous déclaré au détective Louis Jargaille qu'ils n'avaient pas l'intention d'user de violence; ils voulaient seulement s'emparer des $16,610 de la banque.

Le chef des détectives de la police provinciale à Montréal a été le dernier témoin de la journée. Au cours de son témoignage, la Cour a permis que soit lue aux jurés et versée au dossier la confession de Joseph Rochon. Jargaille a fait observer que si son témoignage diffère un peu de celui qu'il a rendu à l'enquête du coroner, c'est qu'il n'a pas cru devoir alors donner tous les détails qu'il connaissait.

Me Alphonse Fournier a essayé de faire se contredire M. Jargaille. Ce qui a incité le juge Lucien Cannon à faire cette remarque:

— "Le procès ne sera pas fini au mois de juin si cette sorte d'interrogatoire continue". A quoi M. Fournier a répondu que le procès durait depuis trois semaines et que c'était seulement la deuxième fois qu'il prenait le temps de la Cour.

A part Rochon les accusés sont Paul Lafleur, Jean Beausoleil et Georges Chénier, de Hull; Edmond Lajoie, de Montréal, et Charles Donnelly, des Cèdres.

L'admission des aveux de Rochon constitue une belle victoire pour la Couronne. La défense prétendait qu'ils avaient été obtenus par la violence. Aujourd'hui, la Couronne essaiera de faire admettre une cinquième déclaration, celle de Donnelly.

Dans sa confession, lue aux jurés dans les deux langues, Rochon parle de l'arrivée chez lui de Ted Martin, alias Nathan Boverman, peu après le meurtre de Nadeau. Martin, autrefois de Springfield, Mass., est considéré par la police comme l'assassin réel de Nadeau. Il a été tué à Montréal, quelques jours après

(Suite à la page 5, 3e col.)

MAILLET AU COMITE

Le président du comité exécutif municipal a maintenant un petit maillet à sa disposition pour rétablir l'ordre et inviter ses collègues au silence lorsque la discussion menace de s'éterniser. On est revenu ainsi à une vieille coutume qui remonte au temps où sept comités permanents siégeaient à tour de rôle au premier plancher de l'édifice municipal. A cette époque, le président de chaque comité utilisait un petit maillet pour apaiser ses collègues engagés dans des débats orageux, mais depuis la formation du comité exécutif, on s'était dispensé de cet accessoire.

BILL REJETE

Winnipeg, 11. (P.C.) — La Législature du Manitoba a rejeté hier un bill des chiropraticiens qui demandaient un statut légal semblable à celui des médecins pour traiter les patients. La mesure a été rejetée par un vote de 30 voix contre 13.

AUMONIER-GENERAL

M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Petit Séminaire de Québec, que Son Eminence le Cardinal Villeneuve vient de nommer aumônier-général de la Société St-Jean-Baptiste à Québec.

UNE RECLAMATION

Le comité exécutif a commencé à étudier hier après-midi une réclamation de la succession Livernois pour cession à la ville de 47,300 pieds de terrain en bordure de la côte Franklin, mais aucune décision n'a été prise comme on a décidé d'attendre la production de certains documents avant de procéder plus loin.

Il s'agit d'une vieille réclamation dans laquelle la question des taxes entre en jeu et qui comporte plusieurs formules d'entente. C'est l'échevin Duval, N. P., qui a exposé la question à ses collègues hier après-midi.

L'ABBE DeVARENNES

M. l'abbé Fernand DeVarennes, ancien aumônier au Couvent de Sillery, est gravement malade à l'Hôpital Ste-Anne, où on a jugé bon de lui administrer les derniers sacrements. La nuit dernière, les religieuses de l'hôpital nous ont appris que M. l'abbé DeVarennes paraissait reprendre des forces. Nous formulons des voeux pour son prompt rétablissement.

VOL AVEC EFFRACTION

Kénogami, 11. (D.N.C.) — Un vol avec effraction a été commis à l'église protestante de Kénogami.

Le ministre dépose les aumônes pour l'église dans un tronc qu'il laisse dans l'église.

Un voleur s'introduisit dans l'église, prit la petite banque où étaient déposées les aumônes et descendit dans la cave avec la boite. Là il défonça cette boite avec une hache et prit le contenu qui se chiffrait à la somme d'environ $40.

La sûreté municipale a reçu une plainte mardi midi et elle fait maintenant enquête pour la recherche des voleurs. Elle nous assure que, d'ici quelques jours, elle aura certainement mis la main sur les auteurs de ce vol avec effraction.

Une leçon d'énergie

De passage à Québec, M. et Mme Eugène Lavoie, autrefois de Baie St-Paul établis dans l'Ouest visitent Le "Soleil" et racontent leurs travaux, leurs misères et leurs succès. — Une bel exemple de courage et d'économie pratique.

Le travail persévérant et l'économie pratique triomphent des difficultés et conduisent au succès. C'est ce qu'illustre de façon admirable l'histoire de la famille de M. Eugène Lavoie, cultivateur prospère de Falher, Alberta, parti pauvre de la Baie St-Paul il y a seize ans. M. Lavoie est arrivé en notre ville avec son épouse au cours de la journée de lundi. C'est sa première visite dans la province depuis son départ et il profitera de son voyage pour revoir ses nombreux parents disséminés dans le district de Québec et particulièrement à la Baie St-Paul.

De passage à nos bureaux, M. Lavoie et son épouse ont causé avec un de nos représentants auquel ils ont ouvert le livre de leur vie, marquée de travail et d'esprit chrétien, que couronne une honnête aisance. Ces distingués compatriotes incarnent splendidement les vertus de nos preux ancêtres et leur histoire pourrait fort bien être proposée en exemple à tous nos cultivateurs canadiens.

M. Lavoie est trapu. Ses yeux vifs révèlent une énergie indomptable. Son épouse est grande et de constitution robuste. Les maternités nombreuses et le dur labeur ont blanchi ses cheveux, mais elle conserve apparemment une vigueur toute juvénile. Son front auréolé de cheveux blancs et toute sa personne nous rappellent ces incomparables femmes canadiennes dont Louis Fréchette et Adjutor Rivard nous ont tracé si admirablement le portrait. Pendant qu'elle fait le récit des difficultés qui marquèrent leur installation en Alberta, ses yeux brillent et laissent soupçonner la force de caractère qui l'anime. Tous deux incarnent en un mot ce vrai type de Canadien dont nous nous glorifions à bon droit et pour lequel il convient d'avoir de la vénération.

M. Lavoie était autrefois journalier à la Baie St-Paul. A force de

M. et Mme E. LAVOIE

travail et d'économie, il avait pu acquérir une propriété et s'était construit une maison qu'il habitait avec sa famille. Ayant déjà sept enfants pour lesquels il rêvait un avenir facile, il réalisa vite qu'il ne pourrait jamais les établir comme il le souhaitait avec les faibles revenus que lui rapportaient ses occupations de journalier. Il se concerta longuement avec son épouse puis un bon jour, tous deux prirent la décision d'aller

(Suite à la page 6, 6e col.)

Des ouvriers veulent danser à Saint-Roch

LOI CONSTITUTIONNELLE

Montréal, 11. (Spéciale)—Le juge Duranleau, de la Cour Supérieure, a déclaré hier qu'une loi n'est pas inconstitutionnelle parce qu'elle restreint la liberté des citoyens ou parce qu'elle empêche celui-ci ou celui-là de pratiquer la médecine. Il s'agissait d'une cause du Collège des médecins de la province de Québec contre Edouard Boileau, accusé d'avoir illégalement prescrit des traitements à une femme. Boileau a été condamné à $100 d'amende et aux frais, et, à défaut de paiement, à deux mois de prison.

ELECTION MAINTENUE

Ottawa, 11. (D. N. C.) — A trois heures, hier après-midi, le président de la Chambre des Communes, M. Casgrain, a annoncé qu'il avait reçu des juges de la Cour d'Appel du Manitoba, un message disant qu'à la suite d'une cause en contestation d'élections, le député actuel de Brantford City, M. W. R. MacDonald, libéral, était maintenu en fonctions par une marge de trois voix.

PRESIDENT

M. ELZEAR BRETON a été réélu samedi président de l'Union Internationale des pressiers et clicheurs, local 152.

Des membres de la F. O. C. demandent au comité exécutif la permission d'ouvrir une salle de danse à St-Roch — Le maire n'a pas d'objections.

Des membres de la Fédération Ouvrière du Canada, ayant à leur tête M. J.-G. De Croiselles, sont venus hier après-midi demander au comité exécutif un permis pour opérer une salle de danse publique à leurs quartiers-généraux de la rue St-Joseph.

Cette demande a été laissée en suspens jusqu'à ce que le chef de police ait conféré avec les membres du comité exécutif à ce sujet, et une décision sera probablement prise cette après-midi. Cette salle est située en face de l'église St-Roch, au No. 74 de la rue St-Joseph.

En soumettant cette demande au maire Grégoire et à ses collègues, M. De Croiselles a fait remarquer que les "deux hautes classes" de la Haute-Ville avaient des salles de danse à leur disposition à l'hôtel Victoria et au Château Frontenac, mais que la classe ouvrière n'en avait aucune à sa disposition, et qu'on lui refusait le permis exigé à cette fin. Il a ajouté, de plus, que les revenus de ces danses qui auraient lieu le vendredi soir de chaque semaine serviraient à aider les sans-travail membres de l'Association Ouvrière.

Après avoir entendu la demande des délégués, le maire Grégoire a fait remarquer qu'il ne voyait aucune objection pour refuser un permis de salle de danse à ces messieurs. On a informé alors le maire que le chef Trudel avait déjà refusé le dit permis aux intéressés. Les délégués firent remarquer alors que le chef s'en remettait au comité, mais le greffier informa l'exécutif que d'après les règlements municipaux l'octroi de ces permis est laissé à l'entière discrétion du chef de police, et que le comité n'a pas l'autorisation voulue pour disposer de cette question, vu que l'an dernier il a cédé ses privilèges en la matière au chef de police.

Les délégués ont également fait remarquer que leur Fédération compte 1,700 membres, et que les revenus de cette salle de danse publique leur permettraient de payer leur loyer et d'aider les sans-travail.

Plus loin, au cours du débat, M. J.-G. De Croiselles a fait remarquer:

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 11 MARS 1936

Le Canada n'a pas d'engagements

N'en déplaise au ministre anglais des Colonies, M. Thomas, le Canada n'a pris aucun engagement envers le gouvernement britannique, en vue de la défense de l'empire et du réarmement de l'Angleterre. M. Bennett avait fait une déclaration dans ce sens, après son retour des fêtes jubilaires en l'honneur du roi George V. Hier, reprenant ce texte, M. Mackenzie King a fermement donné sa parole, que, depuis l'avènement du parti libéral au pouvoir, à Ottawa, le gouvernement fédéral n'a fait aucune promesse à la métropole, directement ni indirectement.

Cette question a son importance, bien qu'elle émeuve moins la nation que celle de l'envoi de contingents canadiens en Europe, advenant un conflit dans lequel l'Angleterre serait engagé. Sur ce dernier point, en plus des engagements catégoriques de nos gouvernants libéraux, nous sommes heureux de constater que la presse anglo-canadienne, à quelques exceptions près, se prononce énergiquement contre la répétition de l'erreur commise en 1914, erreur qui a coûté si cher et qui a failli compromettre à jamais l'union nationale.

Un exemple de fraternité

La pratique d'une fraternité mieux entendue ferait beaucoup pour combattre la dangereuse doctrine du communisme. C'est probablement ce que comprennent les ministres du gouvernement travailliste, en Nouvelle-Zélande, si le "Morning Post" (Londres) est bien informé. Ce journal annonce que les ministres néo-zélandais ont décidé de séparer leurs salaires avec leurs collègues de la députation.

Judicieuse ou non, une telle mesure équivaut à augmenter légèrement l'indemnité parlementaire des députés et à obliger les ministres à donner leurs services gratuitement à l'administration. Nous doutons de la sagasse de cette innovation, mais elle sera certainement bien accueillie des représentants du peuple. Ceux-ci se diront qu'ils ont des chefs bien généreux, et qu'il n'y a pas d'avantage pour eux d'ambitionner leur poste ...

Jusqu'au jour où un cas isolé ou un scandale collectif viendra rappeler au peuple que tout travail mérite son salaire. Avec raison, la démocratie refuse de croire à l'entier désintéressement des hommes publics. Les gens qui offrent leurs services gratuitement ont des raisons personnelles d'en agir ainsi. C'est qu'ils sont riches et que leur esprit public consolide leur avoir, et dans ce cas, leur désintéressement n'est qu'un vain mot; ou bien, s'ils ne sont pas indépendants de fortune, c'est que leur habile procédé a pour but de les mener aux charges lucratives qu'ils convoitent.

Avec les hommes d'affaires avertis, nous sommes d'avis qu'il faut retribuer convenablement les serviteurs publics, comme les serviteurs privés, afin qu'ils ne succombent point à la tentation de voler leurs patrons.

Un autre monopole menacé

En Angleterre, poussé par l'opinion publique, M. Baldwin a déclaré que son gouvernement surveillerait étroitement la fabrication des armes et des munitions, de façon à prévenir tout profitéisme. Moins disciplinés ou plus exigeants que les Anglais, les citoyens américains réclament l'étatisation du trust qui s'enrichit au dépens de la misère humaine, des larmes des mères, et du sang des combattants. Dans un referendum tenu sur cette question par un journal de New-York, plus de 85 pour 100 des votes favorisent l'étatisation et la limitation de cette industrie.

Il y a donc lieu de croire que, avant longtemps, le gouvernement des Etats-Unis fera main mise sur une industrie dont les ramifications s'étendent sur une dizaine d'autres. Ce sera le dernier acte d'une longue campagne entreprise au lendemain de la dernière guerre par une presse assez puissante pour s'attaquer à une ploutocratie internationale dont les méfais ont été étalés dans les enquêtes publiques tenues à Londres et à Washington. Et lorsque tous les pays en feront autant, il y aura lieu d'espérer que les intérêts sordides des individus ne seront pas l'une des causes de tant de petits et de grands conflits armés.

La gravité de la situation européenne donne un regain d'activité à cette question de la réglementation des armements. On se le rappelle, dans plusieurs Parlements, les représentants du peuple ont averti les gouvernements qu'il serait bientôt impossible de maintenir la discipline des armées, si pendant qu'elles se battent pour des causes qu'elles ne comprennent point, il y a une vaste classes d'exploiteurs qui s'enrichissent dans l'industrie. Et même au Sénat canadien, des voix éloquentes se sont naguère élevées pour soutenir que le service obligatoire ne serait plus possible en Canada, à moins que le principe de la conscription ne soit étendu à toutes les classes de la société.

La diplomatie à l'oeuvre

Après avoir violé tous ses engagements et tous les traités, l'Allemagne veut bien faire savoir à l'Europe qu'elle est prête à donner encore sa parole ou sa signature à quiconque voudra bien croire à la pureté de ses intentions. A ceux qui trouveraient ce procédé le comble de l'impudence, rappelons que c'est aussi la méthode des politiciens. Ici même, en Canada, il n'y a pas si longtemps, un chef de parti disait à l'électorat, après avoir admis qu'il n'avait pas tenu toutes ses promesses, qu'il consentait volontiers à lui en faire d'autres.

D'ailleurs cette attitude ressemble fort à celle des autres signataires du pacte de Locarno. Ils s'étaient engagés à se liguer contre la nation qui aurait l'audace de se rendre coupable de manquement à la foi jurée. Or, après le fait accompli par l'Allemagne, Londres et Rome s'empressent de dire à Paris que la France ne doit pas se formaliser de la provocation dont elle est la victime la plus prochaine. Et le gouvernement anglais invite les intéressés à se réunir dans ses brumes pour chercher quelque moyen de masquer la reculade collective que des circonstancs désagréables leur imposent.

C'est qu'il n'y a jamais rien d'immuable dans la diplomatie ni la politique. Le sort des traités est d'être répudiés tôt ou tard. Surtout de nos jours, ces conférences répétées, cette propagande à jets multiples des agences de nouvelles, ces discussions, ces déclarations, ces manifestations publiques, et finalement les pactes et les conventions ont pour objet principal d'engourdir l'opinion. A Versailles comme à Locarno, les représentants de l'Allemagne savaient que leur pays ne respecterait pas toujours les engagements pris. De même les autres signataires ne se faisaient sur ce point aucune illusion. Mais tous les peuples et tous les gouvernements avaient besoin d'un temps de paix et ils ont bâclé tant bien que mal un traité dont la précarité était connue du monde entier et dont le véritable objet était de restaurer la confiance des peuples.

Et tout ceci explique, dans cet embrouillamini universel, comment les dépêches peuvent se contredire du tout au tout, et d'un jour à l'autre. Le peu de vérité qu'elles laissent filtrer comporte juste assez de lumière pour nous convaincre de l'immense duperie de la participation canadienne à cette ténébreuse diplomatie européenne.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

A qui le prochain tour ?

Les souterrains redeviennent à la mode.

Le cheval trouve l'homme inhumain.

Sous tel signe, la signature importe peu.

Les coups les plus beaux sont frappés dans l'eau.

Deux diplomates ne peuvent se regarder sans sourire.

Si la grippe vous tient, vous ne tenez plus à autre chose.

Les affaires s'en vont lorsqu'elles ne sont pas bien traitées.

A moins d'être le plus fort, mieux vaut ne prétendre à rien.

Beaucoup de nouvelles de France sont fabriquées en Angleterre.

On serait curieux de savoir jusqu'où peut aller l'indiscrétion.

Le p'tit Adolf chialle parce qu'il n'a plus de traités à chiffonner.

En effet, c'est à Londres que devrait siéger la Ligue des Nations.

On donne de l'éther au patient avant de l'expédier dans l'éternité.

Les farces allemandes seraient mieux goûtées si leur auteur n'était pas si laid.

FETE A RIMOUSKI

Rimouski, 11. (Spéciale) — Mercredi prochain, le 11 mars, les élèves du Séminaire donneront à la salle des fêtes une amusante soirée récréative au profit de l'orchestre et de l'harmonie Sainte-Cécile. Deux comédies, 'La Torpille" et l'agence "Marions-nous" seront jouées Les membres de l'orchestre, de la chorale et de l'harmonie, ont un programme des mieux choisis.

LES FONCTIONNAIRES A LA RETRAITE

Ottawa, 11.—(D. N. C.)—M. Gordon Isnor, député libéral de Halifax, pose au gouvernement des questions pertinentes au sujet de la mise à la retraite des fonctionnaires fédéraux. Il veut savoir si l'Etat accorde ordinairement une allocation particulière sous forme de six mois de salaire à tous les fonctionnaires qui ont droit à leur retraite, si tous les ministères suivent cette coutume, et dans le cas contraire, quels ministères accordent ce traitement à leurs fonctionnaires.

DES REPARATIONS CHEZ HOLT & RENFREW

Nous apprenons que la direction de la maison Holt & Renfrew Co. fait effectuer dans son établissement de la rue Buade, à l'heure actuelle, d'importants travaux de restauration. Les ouvriers sont à l'oeuvre dans tout l'édifice mais tout particulièrement au département de merceries pour hommes, qui subira une véritable transformation. Les directeurs de Holt & Renfrew veulent ainsi placer leur populaire maison sur un pied où elle pourra rivaliser avec les lus modernes. Leur clientèle ne manquera pas d'en être très satisfaite.

Durant le cours des travaux les affaires se continuent comme à l'habitude.

RECOMMANDATION DES LETTRES DE VALEUR

Le service de la recommandation postale a pour but de donner le maximum de protection aux lettres de valeur. La poste prend toutes les mesures possibles pour assurer la sauvegarde absolue des correspondances recommandées; elle a si bien réussi à perfectionner son service de recommandation, qu'elle ne perds pas un seul objet sur quarante mille.

Lorsque vous faites recommander une lettre, l'employé vous remet un reçu portant un numéro, et ce même numéro est timbré sur la lettre. Dès ce moment, elle laisse où elle passe la trace de sa manipulation. Chaque employé qui la reçoit en accuse réception et obtient un reçu de son collègue auquel il la remet.

La poste vous engage à faire recommander toutes les lettres de valeur. Protégez-vous.

J.-B.-L. Morin,
Maitre de poste.

Excellent travail de l'Office du Tourisme

(Suite de la page 3)

les nôtres à visiter leur province, plutôt que de chercher ailleurs les beautés qu'ils peuvent trouver ici. Il y aura une autre série de conférences prononcées en anglais, et qui seront irradiées aux Etats-Unis et dans les provinces voisines : les conférenciers parleront des beautés du Québec.

Les membres du conseil du tourisme ont pris connaissance, hier, de la nouvelle loi du tourisme adoptée par la Nouvelle-Ecosse. Cette loi ressemble sensiblement à celle de notre province : là encore la province de Québec sert d'exemple.

Il y aura une nouvelle réunion prochainement.

Assistaient à la réunion d'hier : l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, président du conseil du tourisme; le lieut.-col. J.-L. Boulanger, sous-ministre; M. J.-Arthur Bergeron, sous-ministre suppléant; M. F.-X. Lemieux, sous-ministre des Terres et Forêts; M. L.-A. Richard sous-ministre de la Colonisation; M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture; M. Emile Vaillancourt, le colonel G.-E. Marquis, M. O.-A. Bériau, M. Maurice Hébert, M. Georges Côté, M. Emile Renaud, l'hon. M. Aurèle Lacombe, le lt-colonel Léon Lambert, M. René Garneau.

RETOUR DES EQUIPAGES

Une à une, les autos meurent de soif en Italie. Cette mort est toute temporaire, vous le comprenez bien. Il s'agit même d'une mort de précaution, car il est certain qu'il n'y a jamais eu autant d'essence dans les réservoirs italiens qu'en ce moment. Mais cette essence coûte près de cinq lire le litre: plus cher qu'un fiasco de chianti ou qu'un asti honorablement spumante! Et à ce prix-là, les autos les plus riches ne peuvent plus boire.

En conséquence, les chevaux sont ressortis de l'écurie, et les voitures, et les cochers. On en voit circuler à Rome, dans les lointaines provinces et, comme il convient, à Naples. Et leur réapparition suscite une interrogation. Où donc étaient-ils, depuis qu'on ne les voyait plus ? Dans quelles écuries sommeillaient ces chevaux, à quelles métamorphoses ces cochers avaient-ils été voués, et dans quel musée de "coches" (je pense à celui de Lisbonne qui ressemble à un conte de fées), dans quel musée ces voitures avaient-elles été rangées ? J'admire ce phénomène qui fait réapparaître à point des objets et des races qu'on croyait définitivement abolis. On a tant de mal à trouver chez soi une lampe à pétrole ou des bougies quand les "plombs" sautent !

J'ai fort envie de chanter un petit couplet à la gloire de cette renaissance, un couplet qui ne plaira pas à tous les Italiens, puisqu'il s'adressera à cette Italie romanesque avec laquelle ils ont rompu et qu'ils estiment assez peu digne de l'Italie dont ils écrivent en ce moment l'histoire. Mais quoi ! on ne voit pas réapparaître tant de vieux souvenirs sans accueillir les souvenirs qu'ils évoquent eux-mêmes. Promenades aux Cascine, sous le soleil déclinant (à l'heure que choisissait M. Henri de Régnier), dans les voitures florentines haut perchées; flâneries sous le soleil cuisant, dans les fiacres napolitains; lente montée vers Ravello, au-dessus de la mer; descentes sur les dalles glissantes de Gênes.... Que de courses sous les toiles à franges claires et sur des capitons de cuir qui n'étaient point toujours tendres; impatience des chevaux sous le harcèlement des mouches; et conversations, mêlées de cris terribles, des cochers confidents: toutes ces estampes dont les nuances s'effaçaient reprennent leur couleur et raniment des rendez-vous endormis.

Le hasard, la fantaisie, le caprice ne vont plus conduire ces équipages 1936. Le cocher de Naples a désappris, je suppose, les cahots du port et les itinéraires complices parmi les rues étroites où il commandait à tant de parentés ! Le cheval, la voiture, le cocher d'aujourd'hui vont mettre à profit leur courte résurrection pour substituer à ces pages sentimentales ou pittoresques un chapitre de haute tradition corporative. On ne saurait en vouloir à leur vertu pas plus que nous n'en voulûmes à leur complaisance....

Guermantes.

(Le Figaro)

MONNA LISA

Certains hommes cherchent des sympathies à travers les siècles, n'ayant ni le temps ni l'occasion de découvrir ceux des vivants avec lesquels ils seraient heureux de converser. C'est ainsi que se maintient l'immortalité et que quelques noms reviennent sans cesse sur les lèvres.

Léonard de Vinci ! Que d'études psychologiques il a suscitées, ce personnage lointain, purement cérébral, raffiné et sensible qui, peu instinctif, n'a que fort peu goûté la joie sensuelle de vivre ! Quelle pouvait être la vraie nature de ce peintre génial qui aimait son art, mais sans enthousiasme, et que la science attirait perpétuellement ? On apprend qu'il demeura chaste, qu'il suivit un régime végétarien, et qu'il avait une prédilection pour le crépuscule, les jours sans lumière et la solitude. Presque toutes les biographies sont d'accord sur ces particulirités.

Aucun essai de psychologie ayant trait à un être tel que Léonard de Vinci ne pouvant nous laisser indifférent, et le seul fait de fréquenter certaines régions intellectuelles étant une référence, il convient de nous attarder un peu sur une thèse anglaise qui modifie quelque peu la légende.

Jusqu'ici, on pensait que Léonard avait été amoureux de Monna Lisa, qui servit de modèle à la Joconde. La tradition voulait qu'elle fût la seule femme qui eût plu au grand peintre. C'était une charmante personne, et fort attachante, que Monna Lisa. Rien d'une courtisane. Calme, douce, pieuse, charitable; avec cela, fidèle et bonne ménagère; et, ce qui est plus rare, pleine d'attentions pour sa jeune belle-fille, Dianova, âgée de douze ans.

Tout le monde s'accorde à dire que ce portrait moral ne correspond pas à la toile de Léonard. Nous savons aussi que tandis que son modèle posait, le peintre cherchait, au moyen de chanteurs, de musiciens et de jongleurs, à rendre Monna Lisa souriante. Pourquoi cherchait-il à établir une contradiction entre la vie journalière de cette jolie femme et son visage des jours de pose? Pourquoi insistait-il sur le côté énigmatique de la Joconde, soulignant le mystère qu'elle dégage, où le doute côtoie la promesse? On croyait que cette transformation avait séduit non seulement le peintre, mais l'homme. La thèse anglaise bouleverse cette légende.

Léonard pour qui l'être humain apparait comme un échantillon à peine plus intéressant à disséquer qu'un insecte, a écrit : "L'acte de chair, et tout ce qui a un rapport avec cet acte, est chose si répugnante que, si ce n'était l'habitude, la beauté, et les tempéraments sensuels, la race humaine s'éteindrait immédiatement." Partant de cette base, la thèse anglaise assure que, non seulement Léonard n'a jamais aimé Monna Lisa, mais qu'il a voulu, pour symboliser la nature féminine, souligner les qualités purement instinctives d'une femme n'ayant d'autre but que de séduire en éveillant la curiosité masculine. Le portrait aurait été inspiré par l'ironie puisant ses sources dans une sorte de répulsion. Telle serait l'explication de cette curieuse figure rebelle à la compréhension, peut-être à la pitié, charmant visage d'un être égocentrique, vaniteux, et indifférent à l'intellectualité.

Peut-on accepter, en faveur de cette thèse l'argument que, si Vinci ne s'ennuya jamais grâce aux découvertes qu'il fit au cours de son existence, il n'aima pas la vie, ne goûtant que l'effort intellectuel, l'effort pour l'effort? Est-ce aussi un argument que Léonard parut toujours indifférent à l'idée du bien et du mal, qu'il ne connut jamais le moindre sentiment patriotique, travaillant pour n'importe quel maitre? Faut-il encore tenir compte de son détachement de la peinture pour aller vers la science? (N'a-t-il pas découvert le plus lourd que l'air?

Certes, la thèse anglaise est intéressante, mais on regrette un peu que Léonard n'ait pas aimé Monna Lisa, qu'il n'ait pas consenti à faire une exception. Cette contradiction chez cet être déconcertant rassurait la foule.

L'homme uniquement soucieux de faire fonctionner son cerveau s'éloigne progressivement des autres hommes, qui, en réponse à ce besoin de solitude, éprouvent à son égard, le plus souvent, de la haine. On ne pardonne guère le mépris des préjugés et des faiblesses. L'humanité moyenne, à travers les âges, a toujours considéré comme un crime de vouloir s'évader ! Sans Monna Lisa, Léonard de Vinci serait moins sympathique.

Gabriel de La Rochefoucauld.
(Journal de Débats)

LA POLITIQUE SOCIALE DES DICTATURES MODERNES

Une nombreuse assistance, venue pour applaudir au lumineux tableau que M. Gignoux, directeur de la **Journée Industrielle** allait lui tracer de la politique sociale des dictatures modernes se pressait au foyer de l'U. S. I. C.

Après que M. Liouville eut rappelé le caractère de la journée, destinée à permettre des échanges de vues entre les membres parisiens de l'Union et les délégués de province, M. Gignoux montra la fausseté de l'axiome d'après lequel une politique sociale ne peut se développer que dans les régimes démocratiques.

Il s'est trouvé, en effet, au cours de ces dernières années, des régimes dictatoriaux qui pratiquaient une politique sociale. Ces régimes, en l'occurrence l'hitlérisme et le fascisme, se sont trouvés en face d'un problème social immédiat posé par la crise et le droit à la vie. Ils ont réagi chacun différemment. Le régime fasciste est né pendant une ère de prospérité, tandis que l'hitlérisme a posé ses premières fondations en pleine crise ; en conséquence, l'économie fasciste est une économie productiviste, alors que l'économie hitlérienne s'est efforcée de limiter la production au lieu de la développer. Si les points de départ sont différents pour les deux systèmes, ceux-ci ne sont pas sans avoir des points communs: chez l'un comme chez l'autre le régime totalitaire est à l'honneur ; de plus, tous deux sont dynamiques et empiriques.

Après ces quelques généralités, M. Gignoux, entrant dans le vif de son sujet, étudie successivement la politique sociale de chacun des deux systèmes.

Le systeme fasciste n'est en aucune manière un système capitaliste ; certes, il utilise le capital au profit de la nation, mais il ne lui laisse pas exercer une action dominante dans le pays. Le régulateur social du fascisme, c'est le corporatisme d'après lequel employeurs et travailleurs règlent leurs intérêts sur une base paritaire. La loi de 1926 a créé le système syndical fasciste, que complète la charte du travail, monument doctrinal d'une imprécision délibérée. La loi de février 1934 codifiant l'ensemble a fixé le statut définitif du corporatisme fasciste. De 1926 à 1934, le système a fonctionné dans un sens de paix sociale. Dans toutes les branches de l'activité, les initiatives sociales ont proliféré.

Mais que va-t-il advenir du développement de ce régime dans les circonstances actuelles ? La guerre, qui a accéléré la centralisation, ne va-t-elle pas modifier une nouvelle fois le système ?

Quant à Hitler il a, dès son arrivée, supprimé les Syndicats pour les remplacer par le front du travail chargé d'organiser le travail et d'arbitrer les conflits. Au début de 1934, Hitler publie la charte du travail qui manque tout autant de clarté que la charte fasciste.

A la base se trouve l'entreprise qui a son Führer et son conseil de confiance ; le chef d'entreprise a un règlement de travail qui joue le rôle de convention collective. En fait, le front du travail a une action moins syndicale que morale, éducatrice et politique. Les groupements industriels patronaux ont une influence plus marquée que dans le corporatisme italien. En réalité, dans la politique sociale allemande, cette armature ne fut qu'un luxe ; la question qui a dominé toutes les autres fut celle de la réduction du chômage. Dans cet ordre d'idées il convient de signaler quelques initiatives intéressantes : pour réduire le travail féminin on a institué les prêts au mariage accordés aux jeunes filles qui s'engagent à renoncer à leur situation en se mariant ; par ailleurs, en vue d'une redistribution du travail, on a envoyé de jeunes ouvriers faire un stage dans des camps de travail, les fameux camps de travail destinés à l'amélioration physique et morale de la race dans lesquels depuis juin 1935 tout Allemand doit passer. A côté des camps de travail on trouve l'institution dite de l'aide à l'agriculture, qui envoie les jeunes chômeurs chez les cultivateurs. Enfin, l'institution de colonisation intérieure pour les ouvriers qui ne travaillent qu'une partie de la semaine.

Il y a là, en Italie comme en Allemagne toute une série de créations empiriques. Ce régime politique étant le levier de ces initiatives sociales, celles-ci sont liées au sort du régime politique. Mais les deux systèmes l'hitlérisme et le fascisme, vont l'un et l'autre à l'encontre de la collaboration internationale. Une prospérité économique durable peut-elle s'établir dans ces conditions ? La chose parait peu probable, car la crise économique se prolongera tant que l'on continuera à s'éloigner du principe de la coopération internationale.

Et M. Gignoux de conclure au milieu des applaudissements chaleureux de son auditoire : "Si à certaines de ces réalisations on peut apporter son adhésion, au principe même de la dictature on doit apporter les plus grandes réserves."

P. M.

(La Croix).

CHRONIQUE OUVRIERE

LE ROLE DES ARTISANS

Le directeur de l'Ecole du meuble, M. Jean-Marie Gauvreau, dans une causerie intitulée: "Orientation professionnelle vers l'artisanat" qu'il a prononcée vendredi soir dans la métropole, a démontré que la possession parfaite d'un métier ennoblit l'homme, donné d'excellents conseils sur l'éducation et l'orientation professionnelle et fait connaitre l'importance du rôle que les artisans sont appelés à remplir dans la création de la richesse nationale du Canada.

"Le jour où nous serons convaincus", dit M. Gauvreau, "que nous rendrons un plus grand service à notre peuple en devenant de modestes artisans, maitres d'eux-mêmes et libres, qu'en continuant à servir les grandes industries étrangères comme des automates sans intelligence et sans âme, ce jour-là nous commencerons à compter. Nous voulons être des techniciens et des artisans? Fort bien ! Si nous n'avons la puissance de l'argent, ayons au moins la redoutable puissance de transformer nous-mêmes notre matière première. Disons-nous bien qu'il n'y a pas de besogne inférieure si nous l'accomplissons avec compétence. Développons chez les jeunes cette mentalité que loin d'être une dégradation, la possession d'un métier ennoblit l'homme, lui donne cette parfaite maitrise qui peu à peu l'affranchira."

M. Gauvreau déclara que le jour où il deviendra chic de meubler nos intérieurs de meubles de chez nous, fabriqués avec des bois et par des artisans de chez nous, le problème d'une industrie nationale du meuble sera résolu. "Les dames", dit-il, "reines du foyer, pourraient faire beaucoup en ce sens." Il en est ainsi pour tous les citoyens. Ce sera là un patriotisme de bon aloi. Un grand pas a été fait en ce sens dans notre province depuis quelques années par suite de la publicité que fait le gouvernement sur les qualités de nos bois canadiens et de l'encouragement qu'il donne aux arts et travaux domestiques et à la petite industrie. Il suffit de visiter les expositions régionales pour s'en convaincre et même de participer à des euchres organisés par des unions ouvrières où l'on se plait à donner en prix des meubles et des jouets fabriqués avec des bois et par des hommes de métier de chez-nous. On s'aperçoit qu'il y a de l'émulation et que nos ouvriers sont tout aussi habiles et ingénieux que ceux de l'étranger. Il ne suffit que de les encourager à bien faire.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat

CE SOIR: La Fraternité des employés de tramways. Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs.

DEMAIN: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérilocal 730. L'Alliance Internationale des employés d'élévateurs à grain. L'Union Internationale des travailleurs en fourrure, local 68.

DEMAIN: La fraternité des chaudronniers, local 601.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

Votre foyer — Est-il en sécurité pour l'avenir ?

Vos héritiers pourraient-ils pourvoir au remboursement de l'hypothèque, si vous mouriez prématurément ?

Vous êtes fiers, vous et votre famille, de votre "foyer", que vous considérez comme bien à vous, comme votre propriété. Mais si vous veniez à disparaitre prématurément, votre famille serait-elle en mesure d'effectuer ces paiements semi-annuels sur l'hypothèque ? Une maison est une excellente chose, mais une hypothèque est un piètre héritage à laisser à une veuve !

Pourquoi ne couvririez-vous pas le montant de votre hypothèque avec une police de l'Imperial Life ?

Un homme sage et prévoyant a soin de couvrir entièrement son hypothèque avec une Police de Protection d'Hypothèque de l'Imperial.

Ensuite, s'il vient à mourir prématurément, il y a un montant d'argent suffisant pour rembourser l'hypothèque et libérer la maison de toute obligation.

Les dépôts annuels, avec une telle police, sont très modiques — c'est comme si vous ajoutiez deux ou trois pour cent à l'intérêt que vous payez sur l'hypothèque.

D'autre part, si vous vivez, l'argent ainsi mis de côté constitue un fonds de réserve qui peut vous aider à maintenir votre foyer durant vos années de vieillesse et à assurer la protection de ceux qui dépendent de vous.

Demandez aujourd'hui des renseignements plus complets concernant cette remarquable police Imperial. Cela ne vous engage à rien.

NE MANQUEZ PAS DE POSTER CE COUPON

The Imperial Life Assurance Co. of Canada, Bureau chef, Toronto, Ont.

Veuillez m'envoyer des renseignements concernant la Police de Protection d'Hypothèque de l'Impérial. 28

Nom .....

Adresse ..... Age.....380F

APPELEZ **Spud** PAR SON NOM!

Et faites-vous donner la marque que vous demandez. Car le menthol seul ne vous donnera jamais la fraîcheur savoureuse des Spuds. C'est le procédé secret de Spud qui conserve le bon goût du tabac.

BOUTS EN LIEGE OU UNIS

Rock City Tobacco Co., Ltd., Québec. *100% canadienne et indépendante*

Egalement en tabac haché fin pour les rouler vous-même, 10c le paquet.

LE *Washingtonian*

Service direct de Montréal à

NEW-YORK
PHILADELPHIE
BALTIMORE-WASHINGTON

Wagons-clubs aussi confortables que votre propre vivoir et wagons-lits avec compartiments, chambrettes et salons. Toutes les dernières commodités. Service courtois et empressé. Voie bien roulante.

Départ de Montréal (Gare Bonaventure) tous les soirs à 8h.45; arrivée à New York à 7h.50 a.m. Vous pouvez déjeuner dans le wagon-restaurant puis vous rendre à vos affaires.

Correspondances commodes pour Atlantic City, la Floride et toutes les gares du Sud.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Renseignements, billets et location de couchettes au Bureau du Canadien National, 10 rue Ste - Anne, tél. : 2-8201.

Dép. Québec (Gare du Palais) tous les jours 1.30 p.m. pour raccordement à Montréal.

Des deuils éprouvent 4 familles

(Suite de la dernière page)

comme cantonnier pour le district de la Malbaie. Il était estimé de ses chefs comme de ses employés. Avec lui disparaît aussi un excellent chrétien et un père de famille modèle. Le défunt laisse son épouse, née Adèle Desbiens, et plusieurs enfants : M. Yvon Bouchard, de Québec, président de la Harvey Remedies Ltd, M. Ulysse Bouchard, de St-Joseph d'Alma, madame Hector Gagnon (Bernadette,) de Saint-Joseph d'Alma, madame Télesphore Gagnon (Isola), de Saint-Joseph d'Alma, madame Auguste Trudel (Rosalba), de la Malbaie, mademoiselle Germaine Bouchard, de la Malbaie, et M. Alf. Bouchard.

MLLE SAWYER

Grand'Mère, 11. — (D. N. C.) Nous avons le regret d'annoncer la mort de mademoiselle Marie-Ange Sawyer survenue lundi matin. Mademoiselle Sawyer appartenait à l'une des familles les plus estimées de notre ville. Institutrice depuis déjà plusieurs années, elle quitte le monde à l'âge de 23 ans après quelques semaines de maladie.

Mademoiselle Sawyer laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, M. et madame J. Sawyer, deux soeurs, Rose-Alma et Yvette, plusieurs oncles et tantes et de nombreux cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu demain avant-midi, à 10 heures. Le départ de la maison mortuaire, 49, rue St-Georges, se fera à 9 heures 45 pour l'église de la paroisse.

MME DESJARDINS

Nous avons appris avec regret la mort de madame veuve Alfred Desjardins, née Cédélice Hudon dit Beaulieu, autrefois de la Rivière du Loup. Madame Desjardins est décédée samedi matin, le 7 courant à l'hôpital du St-Sacrement et ses funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église de Notre-Dame du Chemin.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

Le "Soleil" offre ses plus vives sympathies aux familles en deuil.

Un grand amiral est décédé en Angleterre

(Suite de la page 3)

vint lieutenant en 1892. Il joua un rôle important dans les "petites guerres" que l'Angleterre eut à faire durant cette époque.

Commandant d'une flottille de canonnières, il accompagna Lord Kitchener lorsque ce dernier remonta le Nil dans la campagne du Soudan. Sa brillante personnalité et ses succès au cours de cette campagne lui valurent le grade de commandant et la médaille du "Distinguished Service Order". Deux ans plus tard, il participait à la répression du soulèvement des Boxers et reçut deux blessures au cours des attaques contre les Chinois, lorsque les forces navales britan. tentèrent de faire lever le siège des légations à Péking. A 29 ans, âge auquel les officiers de marine sont satisfaits s'ils sont nommés commandants, il devenait capitaine.

En mai 1901, il épousait la fille de Marshall Field Ethel, de Chicago. Winston Churchill, entrant à l'amirauté en 1911, choisit Beatty comme son secrétaire naval en raison des brillantes qualités qu'il avait remarquées chez lui.

SAVON BABY'S OWN

Le Meilleur pour Bebé et pour Vous

Nommé commandant de la flotte des croiseurs de bataille, un nouveau genre d'unités de guerre mises en service en 1913, il occupait à la déclaration de la Grande Guerre la première position dans l'Amirauté après le commandant-en-chef de la flotte.

Il était commandant des forces britanniques à la bataille de Jutland, le plus célèbre combat naval de l'histoire, et la victoire qu'il assura à l'Angleterre lui valut la plus vive gratitude de son pays et de tous les rangs de l'armée.

Le comte Beatty avait visité le Canada en 1922, à l'occasion de la conférence navale tenue pour limiter le tonnage des unités de guerre. Durant son séjour au pays, il se rendit à Montréal, Ottawa et Toronto, où il fut l'objet de réceptions fort enthousiastes.

Les cours de l'abbé C.-O. Garant

(Suite de la dernière page)

tient bien des énigmes pour la raison. Mais énigme n'est pas mystère. De tous ces problèmes, le plus fondamental est sans contredit celui de l'Inspiration des Livres Saints. C'est le problème que nous allons aujourd'hui considérer, après avoir donné quelques notions préliminaires sur les Livres Saints.

I

L'Ecriture Sainte

C'est la collection des livres qui, bien que rédigés par des hommes, ont Dieu lui-même pour auteur.

a)—Nombre et division. Il y a 72 livres qui ont ainsi Dieu pour auteur, 45 dans l'Ancien Testament et 27 dans le Nouveau. On les divise ordinairement en livres historiques, didactiques et prophétiques.

b)—Langue. L'Ancien Testament fut écrit en hébreu, le Nouveau en grec.

c)—Date. Le plus ancien date du 15ième siècle avant Jésus-Christ, l'Apocalypse, le dernier de la fin du 1er siècle après.

d)—Auteurs. Nous les connaissons pour la plupart. Il y a des rois, des savants, d'humbles ouvriers de la terre, de simples pêcheurs. Dieu choisit comme il l'entend les instruments dont Il se sert. En effet, le véritable auteur de ces livres est Dieu.

II

Ici la raison se trouble. Comment cela peut-il se faire ? Quel moyen avons-nous pour connaître de tels livres ?

1)—Comment cela peut-il se faire ?

Les hommes qui les ont rédigés ont été inspirés, sont devenus des instruments dans la main de Dieu.

a)—Ils furent des instruments, car il est nécessaire que Dieu soit cause principale si l'on veut qu'il soit auteur.

b)—Mais des instruments libres et raisonnables et non purement mécaniques. Cela répugne, en effet, à la dignité humaine que Dieu se doit de sauvegarder et serait contraire à la conscience des auteurs humains qui croient travailler vraiment. Les auteurs ont d'ailleurs laissé l'empreinte de leur personnalité dans les livres.

c)—Il faut donc que l'homme dont Dieu se sert comme instrument pose lui-même toutes les opérations requises dans la composition d'un livre, que toutes ses facultés agissent comme celles d'un auteur ordinaire.

d)—Seulement Dieu s'en empare; Il éclaire l'intelligence, Il meut la volonté, Il assiste les facultés exécutrices et par là se subordonne toutes ces facultés, en fait ses instruments et leur fait produire les actes qu'Il veut qu'elles produisent.

e)—La raison nous démontre que Dieu peut faire cela.

f)—Ainsi Il devient cause principale. Quoique l'homme compose le livre, celui-ci n'est pas de lui puisqu'il le compose sous l'influence de Dieu.

2) — Quel moyen avons-nous pour discerner ces livres inspirés ?

a)—Le livre ne nous fournit pas d'argument. Il est semblable aux autres.

b)—L'auteur non plus ne peut en rendre témoignage.

c)—Il n'y a que Dieu.

d)—Directement, Il ne le fait pas. Il faut le demander aux organes qu'Il a lui-même institués pour nous manifester ce qu'Il voulait nous apprendre: l'Ecriture Sainte dont Il est l'auteur, l'Eglise dont les croyances en ces domaines ne peuvent être erronées.

e)—L'Eglise ne peut ici errer parce que son fondateur était Dieu et lui a promis l'indéfectibilité. La résurrection prouve qu'il était Dieu, événement que scientifiquement nul n'a le droit de nier, attesté qu'il est par des documents autorisés.

f)—La tradition nous manifeste cette croyance de l'Eglise. Elle est donc un critère de vérité et un livre est inspiré s'il a la tradition pour lui.

g)—Et l'on peut établir une telle tradition pour les 72 livres dont nous avons parlé et seulement pour ceux-là.

CONCLUSION

Les Livres Saints sont inspirés parce que ceux qui les ont écrits furent les instruments de Dieu; on les reconnaît à la tradition qui reflète ici, comme toujours, les croyances de l'Eglise.

Dieu étant auteur des Livres Saints, il ne peut y avoir d'erreurs en ces livres. Comment alors interpréter certaines pages de l'Ancien Testament, spécialement celles qui sont du domaine historique ou scientifique ? Par exemple, la destruction de Sodome avec l'histoire de la trop curieuse femme de Lot, le récit du déluge offrent de ces difficultés.

Ce sera le sujet des prochaines causeries.

Le docteur Jos. Guérard succombe à la maladie

(Suite de la page 3)

dame Marie Labrecque, de St-Laurent, Ile d'Orléans. Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec où il était confrère de l'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province, de Mgr François Pelletier, P. A., de Mgr Amédée Gosselin, P. A., et de Mgr J.-N. Gignac, P. A. Joseph Guérard était un élève brillant. A la fin de son cours classique, en philosophie, en 1886, il obtint le Prix du Prince de Galles.

C'est à l'Université Laval que M. le Dr Guérard fit ses études médicales. Entré en septembre 1886, il était reçu médecin en 1890. Il s'établit tout de suite à Québec, à St-Roch, où il a pratiqué durant 46 ans. Ses succès attirèrent vite l'attention sur lui. En 1908, le jeune professionnel était nommé surintendant médical de l'Hôpital Laval, et en 1911, il entrait à l'Hôtel-Dieu. Le Dr Guérard fut nommé professeur à l'Université Laval en 1916 : il occupa pendant dix ans la chaire de pathologie interne et de thérapeutique, et il fut ensuite professeur de clinique médicale. Il était membre du conseil universitaire.

M. le Dr Guérard, qui a été précédé dans la tombe en 1918 par son épouse, laisse dans le deuil ses deux fils, M. Jean-Marie Guérard, C. R., et M. Jacques Guérard, employé civil ; trois filles, la Révérende Mère Saint-Joseph du monastère des Ursulines de Stanstead la Révérende Mère Marie des Neiges, de l'Hôtel-Dieu de Québec et Mademoiselle Jeanne Guérard. Il laisse aussi ses frères, MM. Alfred Guérard, Fortunat Guérard, Jean Guérard, Napoléon Guérard, Gaudias Guérard, Albert Guérard et Xavier Guérard ; trois soeurs, Mme Onésime Roy, Mme Onésime Couture et Mlle Aurélia Guérard.

Les funérailles de feu M. le docteur Joseph Guérard auront lieu samedi prochain, à neuf heures, en l'église paroissiale de St-Roch. Le cortège se formera à 8 h. 45 au No 194, Boulevard Charest, pour se diriger vers l'église paroissiale, et de là au cimetière.

Le "Soleil" prie les membres de la famille en deuil, ainsi que la Faculté de Médecine, de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères condoléances.

Témoignages de deux dénonciateurs à Hull

(Suite de la page 3)

le 4 décembre, au cours d'une chasse à l'homme.

Chez Rochon, Martin avait emporté l'argent volé dans l'auto de la banque et Rochon avait accepté de cacher le bandit jusqu'au lendemain. Martin avait été envoyé chez Rochon par un homme de Montréal du nom d'"Eddie".

Après avoir lu dans le journal que Nadeau était mort de ses blessures, Rochon en avertit Martin qui annonça qu'on ne le prendrait jamais vivant. Le bandit aurait expliqué à Rochon qu'il fut obligé de tuer Nadeau parce que celui-ci le regardait trop fixement, comme pour bien se rappeler de ses traits. Rochon raconte aussi qu'il est allé faire une commission à Montréal pour Martin. Il alla voir "Eddie" pour lui demander d'envoyer chercher par le "petit homme" Martin à Ottawa. Dans l'intervalle, sa femme avait conduit Martin aux Cèdres en auto.

Interrogé par Jargaille, Rochon a déclaré que c'est Chénier qui lui a parlé du vol à main armée projeté, et qu'il a offert la "job" à Armand Laroche, que la police recherche encore. Il ne fut jamais question de tirer sur quelqu'un; le "hold-up" devait être simulé.

Avant la lecture de cette déclaration, la Cour a entendu Arthur Cardin et Roger Drapeau, de Montréal, raconter qu'ils ont été sous la protection de la police depuis le 7 décembre, par crainte de représailles des bandits. Ils ne sont accusés d'aucun crime. Ils devaient prendre part au vol, mais après avoir été payés d'avance ils sont retournés à Montréal et ont dénoncé les "bandits".

Ernest Colomb, de Hull, accusé de conspiration en rapport avec le vol de la banque et le meurtre de Nadeau, subira son procès le 26 mars. Jeanne Laviolette, âgée de 29 ans, accusée de complicité après le fait, subira son enquête préliminaire le 17 mars.

Une leçon d'histoire naturelle

(Suite de la dernière page)

milles canadiennes qui compte plusieurs espèces. En général le renard est un animal intelligent à qui la nature a donné pour se défendre une rapidité exceptionnelle. "Jusqu'ici" dit M. MacMillan, "le castor a été l'emblème du Canada, mais comme il baisse en valeur, je propose qu'il soit remplacé par le renard".

Le conférencier parle ensuite des différentes espèces de renards dont il a apporté des specimens pour expliquer son travail. Il y a d'abord le renard rouge qu'on rencontre en Colombie-Britannique, sur les bords de la Rivière à la Paix et à la Baie d'Hudson. Aujourd'hui, le renard rouge n'est pas à la mode et c'est pourquoi il a baissé de prix. M. MacMillan dit un mot des fourrures de renard noir, de renard blanc, de renard bleu et il parle plus longuement du renard noir argenté qui donne de bons revenus à notre pays. Le Canada est cependant dépassé aujourd'hui dans l'industrie du renard par la Suède et les Etats-Unis.

En remerciant spirituellement le conférencier le rotarien Craig nota que si les renards sont des animaux intelligents il serait peut-être bon de les croiser avec les politiciens.

FEU Mlle PHILLIPS

Montréal, 10.—(P. C.)—Mademoiselle Charlotte-Elizabeth Phillips, âgée de 88 ans, fille de feu Thomas Phillips, gentleman farmer de Montréal, il y a un demi siècle, est morte hier. Le carré Phillips, au centre de Montréal, porte le nom de son père.

POUR LES TOURISTES

Paris, 10. (P.C.-Havas) — Les Canadiens et les Yankees qui transporteront à l'avenir leur automobile en France ne se trouveront plus dans l'obligation de s'acheter un permis là-bas. Ce privilège sera cependant réservé aux compagnies de navigation accréditées par le club automobile de France et le Touring Club français.

CONTRAT COLLECTIF

Montréal, 10.— (P. C.)— La nouvelle entente collective de travail signée en fin de semaine par les délégués de l'Union des Travailleurs en fourrure et l'Association des marchands de fourrures de Montréal, comporte la semaine de 48 heures et certains avantages dans les salaires. On voulait que tous les employés signataires des contrats soient membres de l'organisation, mais ceci n'a pas été accepté.

2 choses qui combattent les rhumes comme par enchantement !

VOICI COMMENT LES SOULAGER PRESQUE AUSSITOT . . .

1. Prenez deux tablettes d'"ASPIRIN" et buvez un grand verre d'eau. Le traitement à répéter au bout de 2 heures.

2. Si la gorge est sensible, brisez et agitez bien 3 tablettes d'"ASPIRIN" dans le 1-3 d'un verre d'eau. Gargarisez-vous deux fois. Cela soulage à l'instant l'aigreur et la sensibilité de la gorge.

Au lieu de vous surcharger de médecines fortes pour le rhume, essayez la méthode illustrée ci-dessus — c'est le procédé moderne, le plus rapide, le plus simple et le plus facile pour combattre le rhume.

Votre propre médecin, nous en sommes certains, l'approuvera. Les gens de partout ont mis de côté les vieilles méthodes pour l'adopter. Voici quoi faire :

Deux tablettes d'"Aspirin" avec un verre d'eau lorsque vous sentez venir le rhume.

Trois tablettes d'"ASPIRIN" brisées et dissoutes dans le 1-3 d'un verre d'eau, comme gargarisme. Gargarisez-vous deux fois de cette solution médicamentée. Elle agira comme un anesthésique local pour calmer la douleur du mal de gorge, et pour soulager la sensibilité et l'aigreur.

L'"Aspirin" que vous prenez à l'intérieur commence tout de suite à combattre votre rhume par l'intérieur. Et elle soulage les douleurs et les maux qui accompagnent le rhume.

Essayez ce procédé moderne. Exigez les tablettes d'"ASPIRIN". Elles commencent à faire effet presque à l'instant. Et se dissolvent assez complètement pour servir de gargarisme. Il faut voir cela.

● Les tablettes d'"Aspirin" sont fabriquées au Canada. "Aspirin" est la marque déposée de la Compagnie Bayer (limitée). Voyez le nom Bayer en forme de croix sur chaque tablette.

POURQUOI L'"ASPIRIN" AGIT SI VITE

Jetez une tablette d'"Aspirin" dans un verre d'eau

Elle est à peine rendue au fond du verre qu'elle se désagrège.

En 2 SECONDES A LA MONTRE la tablette d'"Aspirin" commence à se désagréger et à faire effet.

Ce qui se passe dans ces verres se passe dans votre estomac — les tablettes d'"Aspirin" commencent à "maîtriser" la douleur quelques minutes après avoir été prises.

DEMANDEZ ET EXIGEZ **"ASPIRIN"**

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS

aux plus grands magasins de Québec...

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

AUBAINES EXCEPTIONNELLES EN VETEMENTS POUR GARCONS

----- COMPLETS -----

TROIS PIECES—Habit à simple ou double croisure — deux pantalons golf ou un long et un golf — en worsted ou tweed de fantaisie de très belle qualité. — Tons : **brun, gris, bleu marine.**—Tailles : 28 à 32.—Valeurs régulières jusqu'à $10.00, pour **$7.90**

PARDESSUS DE PRINTEMPS

Modèles : Balmacan ou régulier avec ceinture — tissus unis ou de fantaisie —**brun, gris** ou **beige.**—Doublure en soie.— Belle coupe et confection soignée. — Tailles : 26 à 33. **$4.95**

ENSEMBLES --- 2 pièces --- comprenant :

PARDESSUS— modèle raglan, double croisure — demi-ceinture — doublure en soie — **Béret** de même tissu.— Beau choix de couleurs. Tailles : 2 à 6 ans **$4.50**

RAYON -- des -- JOUETS

GARCONS *et* FILLETTES !

Achetez vos **marbres** et **alliés** chez **PAQUET**
Vous en aurez plus pour moins d'argent ---

MARBRES de couleurs, 100 pour 3c, ou 1000 pour 25c

ALLIES en onyx, No 2, 100 pour 60c, ou 12 pour 8c

ALLIES clairs — No 2 12 pr 10c — No 4 2 pr 5c — No 5 3 pr 10c — No 6 l'unité 5c — No 7 2 pr 15c

SACS en filet, contenant 35 alliés de couleurs, Le sac 10c, ou 3 pour 25c

SACS en filet, contenant 5 alliés à tirer. Le sac 10c, ou 3 pour 20c

BOITE de 25 marbres en verre, avec sac en cuir. Prix 15c, ou 2 pour 25c

SACS de 25 alliés en verre — Le sac 20c

BOTTES DE CAOUTCHOUC

--- Pour Enfants ---

A PRIX TRES SPECIAUX

BOTTES de caoutchouc noir, fini brillant — fabrication canadienne.
7 à 10½ — Spécial . . . **$1.15**
11 à 2 — Spécial . . . **$1.25**

ATTENTION! C'est le cri d'alarme que vous lance notre SALON des FOURRURES

C'est un fait reconnu que les prix des fourrures subissent des hausses variant de 20 à 30%.

Nous avions prévu la chose, et notre POUVOIR D'ACHAT AU COMPTANT nous a permis de nous mettre à l'abri du moins momentanément.

C'est pourquoi nous vous disons "ACHETEZ MAINTENANT CAR VOUS PAIEREZ PLUS CHER L'HIVER PROCHAIN.

VENEZ choisir parmi nos styles 1936-37 — Versez un léger acompte, et payez le solde par versements sans trop vous en apercevoir. Nous garderons votre manteau dans nos voûtes SANS CHARGE AUCUNE.

MANTEAUX !

PATTES DE CARACUL russe, couleurs et styles garantis 1936-37 **$35.00** et **$54.50**

KID CARACUL russe, en noir ou brun. Prix **$36.00**

SEAL FRANCAIS. Prix **$54.50**

$68.00, $89.00

SEAL FRANCAIS, garni renard pointillé. Prix **$89.00**

SEAL HUDSON — 1er choix — se vendant actuellement partout $225.00 au moins. — TRES SPECIAL **$185.00**

BROADTAIL de couleurs ou noir, garni Ecureuil russe, renard ou loup. Prix **$95.00**

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Confiez-nous l'entreposage de vos fourrures durant l'Eté 1936. Nous avons des voûtes spacieuses qui vous assurent la meilleure protection.

Pour détails — APPELEZ 8131 — SALON DES FOURRURES

Echos mondains

Une réception avait lieu dernièrement, à Londres, chez madame J.-L. Lemieux, alors que les membres de la section musicale du "Canadian Women's Club" étaient les hôtes d'honeur. Parmi les invités, on remarquait: mademoiselle Lorraine Duval, madame Georges-P. Vanier, madame M.-B. Ellis, madame G. Ferguson, sir Henry et lady Jabo, M. Laurence Homes, M. Percival Price, d'Ottawa, mademoiselle Edith Gray, madame Atkinson.

— o —

L'honorable Honoré Mercier, est revenu de Montréal, hier.

— o —

L'honorable Athanase David est arrivé ce matin de Montréal, pour la séance du conseil des ministres de la province.

— o —

L'honorable juge P.-A. Choquette est de retour d'un court voyage à Montréal.

— o —

L'honorable juge Noël Belleau est revenu de Trois-Rivières, où il a présidé la Cour Supérieure.

— o —

L'honorable Frank Carrel et madame Carrel, sont revenus de New-York, où ils ont passé quelques jours.

— o —

Madame Albert Paquet a reçu à déjeuner, hier midi, à sa résidence de la rue d'Auteuil, pour madame Léopold Nègre, épouse de M. le docteur Nègre, de Paris, qui donne actuellement une série de cours à l'Université Laval.

— o —

Les nombreux amis de M. Charles de Koninck, chargé de cours à l'université de Montréal et professeur titulaire à la Faculté de Philosophie de l'université Laval de Québec, apprendront avec plaisir que notre distingué concitoyen est l'heureux père d'un troisième fils. M. de Koninck est tenu en haute considération dans les cercles universitaires québecois et montréalais et nous nous joignons à ses nombreux amis pour lui offrir, à lui-même ainsi qu'à madame de Koninck, de très vives félicitations.

— o —

Mademoiselle Louise Bourgeois, d'Ottawa, est attendue à Québec aujourd'hui. Elle passera une semaine en ville.

— o —

M. et madame F.-W. Ross et leur jeune fille, Hazel, sont partis hier pour New-York, où ils s'embarqueront sur l'"Aquitania" pour faire un voyage de quelques semaines en Angleterre.

— o —

Mademoiselle Germaine Grondin est revenue d'un séjour d'une semaine à Montréal.

— o —

M. et madame Albert Lemay sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours en ville, où ils ont été les invités de M. et madame Emile Fortier.

— o —

Madame J.-M. Prower partira bientôt pour New-York, où elle s'embarquera pour l'Angleterre.

— o —

M. et madame F.-M. Gibaut ont reçu à dîner, hier soir, à leur appartement, au Claridge, pour M. et madame L.-B. Ramsey.

— o —

M. et madame R. Bastien, de Montréal, font un séjour à Québec, au Château Frontenac.

— o —

Mademoiselle Gabrielle Giroux, est à Louiseville, l'invitée de M. et de madame Jean-Pierre Giroux.

— o —

Mademoiselle Marie Barnard a reçu à déjeuner en l'honneur de mademoiselle Hazel Ross, qui part dans quelques jours pour l'Angleterre.

— o —

M. Paul Bourdon, de Montréal, fait un court séjour en ville.

— o —

Madame Léon-Mercier Gouin est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours en ville.

— o —

Madame Paul Taschereau, qui a passé quelque temps à Sainte-Agathe, où elle a été l'invitée de M. et madame Louis Gélinas, à leur résidence d'été, est revenue à Québec hier soir.

— o —

M. et madame Jacques Alain, de Montréal, passent quelques jours à Québec.

— o —

Mademoiselle Marguerite Angers est partie pour Beauceville, où elle est l'invitée de mademoiselle Françoise Renault.

— o —

Madame J.-H. Lachance a reçu intimement, ces jours derniers, pour madame Léon-Mercier Gouin, de Montréal.

— o —

Mademoiselle Jean Gibaut a reçu à déjeuner, lundi, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Hamel et de mademoiselle Hazel Ross.

— o —

Madame Louis-Georges de Charette, des Trois-Rivières, a passé la fin de semaine à Québec, chez son père M. Alfred Déry.

— o —

Le docteur A. Bouchard, de Ste-Anne de Chicoutimi est de passage à Québec chez sa fille madame Lévi Tardif.

A MONTREAL

M. et madame Jean Dion et mademoiselle Claude Dion sont partis pour New-York où ils passeront une semaine.

— o —

M. et madame Pierre Racine, des Hampstead sont de passage à New-York.

— o —

M. et madame Marcel Pinsonnault et mademoiselle Fleurette Pinsonnault sont arrivés à Miami, ces jours derniers, après avoir voyagé pendant plusieurs semaines en Californie.

— o —

Madame A.-W. Patenaude et madame J. Zimmermann sont revenues de New-York, où elles ont passé quelques jours.

A OTTAWA

M. Pierre-F. Casgrain, Orateur de la Chambre, et madame Casgrain ont reçu à l'heure du thé, en fin de semaine. Lady Forget et madame Jacques Forget ont servi le thé, aidées de mesdemoiselles Odette Lapointe, Lucette Valin, Annette et Berthe Saint-Denis et Madeleine Ouimet. Les salons et la table de thé étaient décorés de narcisses et de tulipes.

— o —

M. Norman-F. Wilson et l'honorable sénatrice Cairine Wilson ont reçu quelques amis à l'heure du thé, samedi après-midi, à leur demeure, Manor House, Rockliffe.

— o —

Madame George Black, M.P., a reçu samedi soir en l'honneur de son invitée, madame Elizabeth Bailey-Price, de Vancouver.

— o —

Mademoiselle Nicole Brugère a passé la fin de semaine au Club de la Seigneurie de Montebello. Elle était accompagnée de la comtesse Nieroth.

— o —

Le colonel F.-J.-G. Garneau, qui a passé quelque temps à Winnipeg, est de retour à Ottawa.

— o —

M. A. Munnoz Cabrera, consul général de l'Argentine au Canada, et madame Cabrera ainsi que leurs filles, mesdemoiselles Clara et Sylvia Cabrera, ont reçu, samedi dernier, une cinquantaine d'invités à leur résidence de l'avenue Goulbourn.

— o —

Lady Kingsmill est revenue du Pérou, où elle a été l'invitée de quelques parents pendant plusieurs mois.

— o —

Madame F. Bourgault est actuellement à Québec chez sa fille, madame F. Morissette.

La Chambre ratifie le pacte avec Washington

(Suite de la 1ère page)

cussion et prononcé environ trois-quarts de millions de mots.

Maintenant que les termes généraux de l'accord sont adoptés, la Chambre étudiera, en comité des Voies et Moyens, chacune des modifications tarifaires qu'il entraîne et qui sont non-officiellement en vigueur depuis le premier janvier dernier. Le traité ne sera officiellement en vigueur, toutefois que lorsque le Parlement aura approuvé le projet de loi nécessaire d'après les règlements et cela peut prendre environ dix jours.

DISCOURS KING

"La question a été assez longuement discutée", dit M. King, "dans ses observations avant le vote, "pour que je ne sois pas long". Jamais peut-être un débat aussi important n'a eu lieu au Communes. Jamais peut-être une mesure n'a été aussi généralement approuvée et si pauvrement critiquée. De fait, elle reçut l'approbation de tous les groupes excepté ce qui reste de l'ancien parti conservateur. Aucun libéral ne s'est prononcé contre. La C. C. F. et le Crédit Social ont parlé en faveur. Le parti restauratiste a été unanime à l'appuyer. (rires).

"Or, après avoir entendu les discours des conservateurs, je considère qu'ils n'auraient pas conclu un accord avec les Etats-Unis, en aucune circonstance. Ils ont prétendu que l'accord signé par nous aurait pour conséquence notre annexion aux Etats-Unis, notre détachement de l'empire, arguments sur lesquels je ne veux pas faire de commentaires tant ils sont hors de la question.

"Je veux, cependant, établir clairement qu'il y avait une distinction entre la base des négociations des conservateurs et la base des négociations libérales. Il est faux, contrairement à ce que prétend M. Bennett, que le gouvernement conservateur aur "t pu conclure un accord suivant pratiquement les mêmes termes que nous." M. King cite ici un article du "Mail and Empire" qu'il croit être "inspiré" sur ce qui s'est réellement passé. Il rappelle aussi qu'il est lié par le secret d'office à ne pas dire à quel point en étaient les négociations au moment où les libéraux arrivèrent au pouvoir. Mais le "Mail and Empire" semble avoir été au courant. M. Bennett dit qu'il n'est pas responsable de l'article de ce journal. M. King demande cependant si ce mêraison de la faillite des négociations me journal n'exposait pas la vraie Bennett quand il disait que ces négociations cessèrent lorsque M. Roosevelt déclara ne pouvoir faire d'autres concessions au Canada sur la morue des Maritimes, les patates et les bestiaux, mais était prêt à en faire sur le bois, le haddock et les bestiaux. Il énonce ensuite divers avantages de l'accord.

M. King réplique à un discours de M. Hugh Stewart, ancien ministre des Travaux Publics, qui prétendit que sur les oranges importées, nous concédions des affaires de $21,000,000 annuellement aux Etats-Unis. M. King cite des statistiques prouvant que les oranges importées au Canada en quatre ans n'avaient pas globalement cette valeur. Il dit alors que le parti libéral s'est préoccupé des pauvres consommateurs en concluant ce traité tandis que les conservateurs semblent ne penser qu'aux industriels et aux manufacturiers. Les libéraux croient que si le consommateur est mieux a de meilleurs salaires comme cet accord est de nature à lui donner, le producteur et le manufacturier s'en trouveront bien aussi.

M. King dit encore qu'il ne faut pas se scandaliser de ce que le Canada ait accordé le tarif intermédiaire aux Etats-Unis car ce tarif, depuis M. Bennett, était à peu près égal, en plusieurs cas, au tarif général et, en tous cas, plus élevé encore que le tarif général ne l'était sous l'ancien régime libéral.

M. Stewart a parlé de trois échappatoires possibles à l'accord. Il aurait dû être heureux que le traité puisse être annulé brusquement puisqu'il s'est si opposé. M. Stewart proteste qu'il a voulu démontrer l'instabilité de l'accord. M. King explique que si les dispositions permettant de mettre fin à l'accord sont là, c'est pour s'assurer que les deux pays contractants seront fidèles à leurs obligations. Le premier ministre dit qu'il faut nécessairement y aller donnant-donnant dans un traité. Il considère que l'accord conclu aura un bon effet. Il dit que la nation a hâte de voir quel accueil les groupes politiques vont faire au traité et demande le vote.

Après que le premier ministre eut repris son siège, le président de la Chambre lut la motion de ratification. Aucun conservateur ne proposant le vote, le ministre des Finances, M. Dunning, se leva, et derrière lui tous les députés ministériels se levèrent à leur tour. Si le ministre des Finances n'avait pas fait ce geste, la motion aurait été adoptée sans l'enregistrement d'un vote.

Le dernier orateur de la soirée, avant que le premier ministre King se lève pour résumer le débat, a été M. E.-J. Lawson, de York-Sud. Il prétendit que le traité pourrait bien entraîner la domination économique du Canada par les Etats-Unis. "Si ceci se produit", dit-il, "nous serons avant longtemps un état de plus dans l'Union américaine!"

La déclaration du député bleu fut accueillie par les rires moqueurs des libéraux.

— "Allez-y, agitez le drapeau! lança un député des banquettes de droite.

Les autres orateurs ont été E.-E. Perley (conservateur, Qu'Appelle), D.-A. Cameron (libéral, Cap-Breton-Nord-Victoria); N.-J.-M. Lockhart (conservateur, Lincoln); J.-J. Duffus(lib. West-Peterborough); P.-J. Rowe (Crédit Social, Athabaska); J.-A. MacKinnon (libéral, Edmonton-Ouest); Frank Blais (libéral, Chapleau, P.Q.); Alex. Edwards, conservateur, Waterloo-Sud).

MAIRE DE JONQUIERE

Jonquière, 11. — (D. N.C.) — M. le Dr Emile Brassard a été élu maire de Jonquière, jeudi soir dernier. La nomination a été faite par le conseil, les élections municipales devant avoir lieu le 1er juillet prochain.

Le nouveau maire de Jonquière, qui succède à M. le Dr J.-Edmond Bergeron, est le fils de feu J.-H. Brassard, pionnier de Jonquière et premier maire du village et de la ville de Jonquière. En effet, M. J.-H. Brassard a été maire de 1904 à 1908, et de 1910 à 1917. Il a été élu maire du village de Jonquière en 1904 et maire de la ville de Jonquière en 1912.

CONFERENCE CONCERT
Concert d'adieu de Mademoiselle
Violette DeLisle
Conférence par le
Rév. Père Schelpe, S. J.
PALAIS MONTCALM
VENDREDI 13 MARS
8 heures 30
Billets en vente au Palais Montcalm
.50, .75 et $1.00

RECENT MARIAGE

Mlle RITA BLAIS contracta mariage avec M. LEON COUTURE le 18 février, en l'église paroissiale de Victoriaville.

RECENT MARIAGE

Mlle GERMAINE PAQUIN contracta mariage avec M. JEAN-BAPTISTE CHAINEY dans l'église de Victoriaville, le premier février.

Professionnels

Dentistes
Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
76 rue St-Joseph — Tél. : 4-4841

DENTISTE
Dr ALPHONSE DION
24, Côte du Palais
TEL : 2-2153
HEURES DE BUREAU : 9 à 12 A. M., 2 à 5 P. M.
MERCREDI SOIR : de 7 à 8 h. 30 ou sur appointement.

Euchre - Bridge à Saint - Esprit

Lundi soir, 16 mars, il y aura grand euchre-bridge dans le soubassement de l'église Saint-Esprit. La part de cartes commencera à 8 heures 30. Plus de 200 prix seront distribués aux joueurs et il y a en plus comme prix d'assistance deux voyages à Montréal. Les objets offerts en prix sont exposés chez Woodhouse, rue de la Couronne. On peut se procurer des cartes chez madame Rhéaume, 297, Troisième Avenue ; téléphone 4-0162.

Une leçon d'énergie

(Suite de la page 3)

s'établir sur une terre en Alberta. La date du départ fut fixée et nos futurs colons transportèrent leurs pénates sous un ciel plus favorable à la réalisation de leurs projets. C'était en 1920. Des témoins de leur départ se chuchotaient, nous racontait en riant M. Lavoie : "Mais qu'est-ce qu'il va faire là-bas avec cette troupe de jeunes enfants?"

L'installation et les débuts en Alberta furent exceptionnellement pénibles. M. Lavoie avait fait l'acquisition d'une terre qui lui coûtait trop chère et n'était pas avantageuse. Il dut l'abandonner au bout de trois ans. Son courage ne fut cependant pas ébranlé par cet échec et quelques semaines plus tard il achetait des RR. PP. Oblats une propriété que les religieux avaient acquise dans l'intention d'établir une mission. La famille avait bonne santé, la terre poussait bien et les marchés étaient excellents — c'était la période d'après-guerre. On se mit résolument à la tâche et l'économie la plus rigoureuse était le mot d'ordre. Il fallait profiter de cette ère d'exceptionnelle prospérité pour payer les obligations contractées. Le rouet avait au foyer des Lavoie une place d'honneur qu'il occupe encore. Mme Lavoie filait de la laine et confectionnait les vêtements de la famille. On s'appliquait à produire sur la ferme vêtements et nourriture. Tout était si cher qu'il fallait acheter le moins possible cependant que l'on s'efforçait de vendre beaucoup. M. Lavoie souligne ici que nombre de cultivateurs de la région s'achetaient des automobiles et se procuraient du luxe. "Dans ce temps-là", dit-il en riant, "on ne songeait pas à voyager nous autres. Mais maintenant c'est à notre tour. Il fallait la crise pour nous décider... Nous n'avons cependant pas d'automobile et nous ne songeons pas à nous en procurer. C'est une ruine et ceux qui en ont fait l'expérience chez nos gens le regrettent aujourd'hui".

Bientôt, les obligations étant payés, M. Lavoie songea à acheter une seconde puis une troisième terre. On pourvut à l'aménagement de ces propriétés nouvelles et aujourd'hui, ce vaste domaine qui n'est grevé d'aucune dette, fait l'orgueil de la famille Lavoie. On surnomme M. Lavoie "le père" dans la paroisse et on le considère comme l'un des plus à l'aise de toute la région. En plus de ses terres, il possède un roulant d'une valeur considérable de même que des troupeaux et une basse-cour qui font l'envie des cultivateurs de la paroisse et du comté.

Après son arrivée en Alberta, la famille Lavoie s'est enrichie de deux charmants marmots, ce qui portait à neuf le nombre des enfants. Notre courageux compatriote ne s'inquiète pas cependant sur leur sort et il est assuré maintenant de pouvoir les établir convenablement. Pour être très économes, M. et Mme Lavoie ne reculèrent pas devant les sacrifices pécuniers que nécessitent l'éducation des enfants. Mme Lavoie raconte avec fierté qu'elle fit nombre de démarches pour obtenir l'ouverture d'une école et que c'est sur ses instances que la municipalité invita les RR. SS. Ste-Croix à venir s'établir à Falher. Dès l'ouverture de l'école, six des enfants Lavoie y furent dirigés. Ici Mme Lavoie rend un bel hommage au dévouement des RR. SS. Ste-Croix et à l'excellence de la formation qu'elles donnent aux enfants. Ces vénérables religieuses font aussi tout ce qu'il est humainement possible pour accommoder les parents. Les familles éloignées conduisent les enfants à l'école le dimanche en allant à la messe et on va les chercher le vendredi soir. Les petits apportent avec eux des provisions pour la semaine et les dévouées religieuses s'occupent de conserver cette nourriture et de l'apprêter, permettant ainsi une économie appréciable aux parents.

Le plus vieux des cinq fils de M. Lavoie, possédant une solide instruction, a obtenu une situation brillante et il est aujourd'hui gérant de la Lumber Co., à Falher. Il est marié à la fille de M. le Dr LeBel, de la Rivière-du-Loup. Deux filles sont également mariées dont l'une est l'épouse de M. Alfred Lachance, barbier à Vancouver, et l'autre, de M. Ovila Turcotte, fermier, de Donnelly. Trois fils seront établis sur des terres et le plus jeune, qui est encore aux études, devra faire sa vie avec son instruction.

Voilà bien un exemple de nature à encourager nos colons installés sur des terres par les soins du gouvernement. Ceux-ci bénéficient de l'aide gouvernementale et ont de multiples avantages que n'a pas connus M. Lavoie. Cependant, lors de son départ, il possédait très peu de ressources puisque ce n'est qu'en 1927 qu'il réussit à vendre la maison qu'il avait abandonnée à la Baie Saint-Paul. La perspective de se tailler un domaine qui lui appartiendra en propre, duquel il tirera la vie de sa famille et qu'il pourra léguer à ses enfants est certes un encouragement susceptible de stimuler les efforts d'un colon et de le dédommager de ses peines.

Si un Rhume Vous Menace..

L'emploi opportun de ce remède spécialement conçu pour le nez et la gorge, aide à éviter nombre de rhumes.

VICKS VA-TRO-NOL

FEU LEUGE LAFORGE

Jonquière, (D.N.C.) — M. Leude Laforge, vieil employé de la compagnie Price, de Jonquière, est décédé mardi à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, après seulement quelques jours de maladie.

Il était âgé de 44 ans.

Veuf depuis quelques années, M. Laforge laisse derrière lui 8 enfants en bas âge.

Ses funérailles auront lieu vendredi à l'église St-Dominique de Jonquière.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Ligne Française
ILE-DE-FRANCE
Allez en Europe par Le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisine française. Confort sans égal
DÉPART 14 MARS
Autres Départs: PARIS, 21 MARS; CHAMPLAIN, 27 MARS; ILE-DE-FRANCE, 4 AVRIL
Croisières du M. S. LAFAYETTE Aux Antilles: Dép. 20 mars Aux Bermudes: Dép. 2 et 8 avril
INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
1196, PHILLIPS PLACE, MONTREAL, MARQUETTE 2351

CHEZ LES COLONS

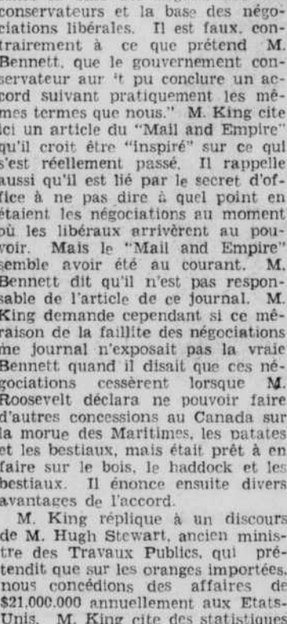

M. l'abbé LANTIER, missionnaire colonisateur du canton Béarn, en Abitibi. On le voit ici avec l'autel portatif dont il se sert pour dire la messe, le dimanche, dans les paroisses du canton. (Photo du C. N. R.)

A QUEBEC

M. Thomas Lapointe, député de Wolfe, est de passage à Québec, après avoir réussi à vaincre une grave maladie qui l'avait terrassé récemment.

AU CLUB MUSICAL DES DAMES

NATHAN MILSTEIN qui donnera un récital au Club Musical des Dames, mardi, le 17 mars prochain.

Les amours de JEANNETTE

Par J.-P. McEVOY et J.-H. STRIEBEL

King catégorique sur la défense impériale

(Suite de la 1ère page)

leur appui. Ils sont partie à toute mesure prise par le gouvernement, et de plus, quelques Dominions prennent des mesures pour leur propre défense". M. King répond que le Canada, en matière de défense, n'est lié que par les actes de son gouvernement. Il n'est pas signataire du pacte de Locarno. Ce pacte dit d'ailleurs qu'aucune obligation ne sera imposée aux Dominions à moins qu'ils n'y consentent. M. King rappelle que le 20 mai 1935, il demanda à M. Bennett, alors premier ministre, qui revenait de Londres, où il avait assisté aux fêtes jubilaires du Roi George V, s'il avait contracté au nom du Canada, des engagements en matière de défense impériale. M. Bennett répondit que la situation en Europe était grave, mais que le Royaume-Uni n'avait pas demandé au Canada de prendre des engagements et que celui-ci n'en avait pas pris. "Je pourrais répéter la même réponse à M. Woodsworth", dit M. King. M. Thomas avait dit aussi hier qu'il avait exposé en détail la question de la défense aux représentants des Dominions venus à Londres, l'an dernier, pour les fêtes du Roi. Depuis lors, dit-il, on a communiqué aux gouvernements des Dominions la teneur même du "Livre blanc" qui expose au long les raisons de la réorganisation de la défense britannique. Tous ces gouvernements sans exception, ajouta-t-il, ont non seulement opiné en faveur de l'attitude prise par le gouvernement anglais, mais encore ils ont exprimé l'avis que son plan méritait d'être appuyé. A ceci, M. King dit que le "Livre blanc" auquel M. Thomas fait allusion, n'est pas un "livre blanc" qui a été communiqué aux Dominions il y a quinze jours. Celui-ci a été envoyé sans demande de commentaires, et nous n'en avons pas envoyé, dit le premier ministre. Il a également fait savoir à Londres qu'il ne voulait pas être lié par le pacte de Locarno.

M. Bennett opine que M. King aurait dû faire observer que le Canada serait peut-être lié par une décision majoritaire des membres de la S. D. N. dont il fait partie, alors même qu'il n'approuve pas la décision prise. M. King convint que le Canada avait certaines obligations en vertu du covenant de la société, mais ajouta que ses observations avaient trait au pacte de Locarno.

A LONDRES

Londres, 11. — (P.C.) Les plans du gouvernement anglais pour améliorer considérablement ses défenses ont été approuvés par la Chambre des Communes hier soir.

Une motion approuvant le cahier blanc déposé sur la table de la Chambre il y a une semaine fut adoptée par un vote de 371 voix contre 153, après qu'un amendement travailliste eut été battu par un vote de 378 contre 155. Cet amendement reprochait au gouvernement de n'avoir pas inclus quelque déposition dans son cahier blanc concernant le désarmement conjoint.

M. Neville Charmberlin, chancelier de l'Echiquier, en défendant le programme du gouvernement, déclara: "Les événements survenus en fin de semaine confirment ce qui est dit dans le cahier blanc, à savoir, que la situation est susceptible de changer périodiquement, et que les plans de défense doivent être revisés en conséquence.

"La sécurité collective n'a pas encore atteint le point où la sécurité nationale ne mérite plus de considération".

M. Winston Churchill et d'autres orateurs considéraient comme grave la situation provoquée par le réarmement allemand. "L'Allemagne", dit M. Churchill, "a à choisir entre une catastrophe intérieure ou extérieure et j'ai peur qu'elle choisisse cette dernière".

Sir Roger Keyes, amiral de la flotte, suggéra le nom de M. Churchill comme le ministre qui sera chargé, suivant l'intention du gouvernement, de coordonner les services défensifs de la Grande-Bretagne. "Il est important", dit-il, "d'avoir à ce poste un homme d'Etat d'une vaste expérience, d'une large vision et d'une résolution éprouvée."

Le premier ministre Stanley Baldwin et M. Alfred Duff-Cooper, secrétaire pour la Guerre, ont fait des visites individuelles au palais de Buckingham hier, où ils furent reçus par le roi. On se demande dans les antichambres parlementaires si M. Duff-Cooper n'a pas été choisi par M. Baldwin pour coordonner les services en question.

Participant au débat sur le programme de défense, M. David Lloyd George, premier ministre durant la Grande Guerre, déclara: "La situation actuelle est bien différente de celle de 1914, vu que l'Allemagne est actuellement sans alliés. L'Allemagne ne commettra pas la folie de s'opposer à toutes les forces comprises dans la sécurité collective. Par conséquent, quand elle offre de conclure un traité de non-agression de 25 ans, je la crois. Je ne pense pas que la France soit en position de pointer un doigt méprisant vers l'Allemagne en ce qui concerne les obligations de traité."

"Même après Locarno, qui devait partiellement fournir une base pour le désarmement, la France augmenta ses armements d'année en année", dit M. Lloyd George. "Elle n'est pas fondée de se plaindre."

Long débat sur le bill Boulanger

(Suite de la 1ère page)

du dire que le bill Boulanger violait le principe du mérite, c'était très bien. Mais il est étonnant que M. Bennett veuille rendre la tâche facile au gouvernement en confiant la mesure à un comité. Le bill en est à sa deuxième lecture. Or, on sait très bien qu'en bonne procédure, le principe du bill est voté en deuxième lecture. Pas moyen de passer outre. M. Woodsworth est très surpris également de ce que le gouvernement ait pu même songer à accepter ce bill d'une façon ou d'une autre. Il dit que c'est un vil retour au patronage, la destruction du système de mérite qu'on s'est appliqué à installer depuis des années. Il serait malheureux que le gouvernement considère même pareille législation rétrograde.

M. Woodsworth avoue que M. Boulanger a été habile en présentant ce bill et celui tendant à modifier la loi des postes. Pour ce qui est de ce dernier, la première partie, celle qui visait à rémunérer les courriers ruraux convenablement et à ne pas donner des contrats de livraison postale par soumissions, était bonne. Quant au bill en discussion, celui modifiant la loi du service civil, il y avait un certain mérite dans l'exclusion des anciens combattants qui ne se sont pas enrôlés au Canada. M. Woodsworth dit que la Commission du Service Civil n'a pas toujours eu des membres absolument impartiaux au point de vue politique. Elle a bien ses défauts mais en somme, c'est mieux que si le gouvernement nommait lui-même les fonctionnaires. Il dit que M. Bland, président actuel de la Commission, n'est pas partisan. Mais d'autres sont autrement.

A ce point, un député libéral demande à M. Woodsworth s'il est prêt à laisser les nominations à des commissaires partisans.

M. Woodworth répond que non. Il dit que si on ne peut attendre la perfection de la Commission, elle est du moins préférable au système du patronage.

M. Woodsworth parlait encore à l'expiration de l'heure réservée aux bills d'intérêt privé.

NE PAS CONFONDRE

M. Avila Dupéré, demeurant à 111 avenue des Oblats, et employé à l'Ecole Technique, n'a rien à voir avec les procédures actuellement devant les tribunaux en marge de la cause de Dupéré et Drolet.

AU KIWANIS

Le major J.-A. McElhiney, de l'Armée du salut, sera le conférencier d'honneur demain midi, au déjeuner du club Kiwanis. M. McElhiney qui faisait partie de la Commission fédérale qui fit enquête sur les pénitenciers, parlera de ses découvertes au cours de l'enquête

SCIENCES SOCIALES

Le R. Père J.-Papin Archambault, S.J., professeur à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval, donnera un cours ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de Médecine. Le R. Père Archambault parlera des "qualités des directeurs d'action catholique".

SALONS DE COIFFURE

L'Association Catholique des propriétaires de salons de coiffure tiendra une importante réunion ce soir, à 8 h. 30, à 17, rue Caron. Tous les membres sont priés d'y assister.

CLUB LIBERAL

Il y aura ce soir une assemblée du Club Libéral de Québec-Est à l'hôtel St-Roch, à 8 heures 30. A cette occasion, une conférence sera prononcée par M. Marcel Létourneau, avocat. Le conférencier parlera du "Parlementarisme canadien". Tous les membres sont cordialement invités.

COURS DE COMMERCE

Ce soir, à 8 heures, un finissant du Cours Spécial de Commerce de l'Académie Commerciale donnera une conférence intitulée: **"Le Contrôle des Frais Généraux dans les Manufactures".**

Monsieur Geo.-Arthur Plante, C. G.A., comptable à l'"Action Catholique", a bien voulu accepter de présider cette conférence Entrée libre.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les membres du Conseil de la Chambre de Commerce ont tenu leur première réunion, hier soir, depuis leur élection ou réélection. Les comités qui avaient été proposés précédemment ont été ratifiés. Le Conseil a également profité de cette assemblée pour étudier les réclamations sur les taux de téléphone et d'électricité ainsi que les communications à ce sujet de la part de certaines Chambres de Commerce de la province, faisant partie de la Fédération des Chambres. Le secrétaire, M. Henri Loudin, a aussi été prié d'adresser des protestations au département du Revenu à Ottawa, pour la vérification double, parfois triple, faite pour les comptes sur l'impôt sur le Revenu dans les maisons de commerce. Avant de clore ses délibérations, le Conseil de la Chambre a aussi étudié les possibilités de former un comité industriel et un comité agricole.

Pour leur 1ère Communion . . .
le plus beau jour de leur vie --

Robes de Crêpe blanc

avec volants sur le côté et au bas. Une qualité de crêpe incomparable aux bas prix du Syndicat. Genre avec manches longues.

7 à 14X — **2.95 et 3.49**

7 à 16 ans — **4.59**

Voiles pour la 1e Communion

Longueurs : 54 - 63 et 72 pouces.

79c 98c 1.49 1.95

Petites Robes

de velours cordé uni

Très élégantes dans leur genre, pour fillettes de 4-5 et 6 ans avec manches longues, et 7 à 10 ans avec manches courtes. Nuances: vert, rouge, brun, bleu, rouge-vin.

Valeurs régulières de $2.95 pour

1.98

3ième Etage, Annexe de la Couronne

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

Beaux Tissus Printaniers

Pour vous tenter

Les transformations que subit le département des soies et tissus, tirent à leur fin. C'est pourquoi nous faisons un dernier rappel à toutes celles qui n'ont pu répondre à nos offres avantageuses. Nous maintiendrons ces prix JUSQU'A SAMEDI SOIR.

Nous maintenons toujours l'escompte de 15 p. c. sur tout le stock, à l'exception des lots déjà réduits.

Ames de Couturières...
comment pourriez-vous résister?

Etoffes à Manteaux,

garanties pure laine, largeur de 58 et 60 pouces, dans un choix très varié de nuances nouvelles, pour manteaux de dames et fillettes. Des valeurs régulières de $1.75 et $2.00.

Pour ces 3 jours seulement :

1.28

Beau Drap "Polo"

de pure laine, de fabrication française, dans 2 teintes seulement, blanc et drab, 54 pouces de largeur. **Valeur régulire de $2.50 pour 1.92**

Etoffes "Worsted" à prix de grand rabais

Un genre absolument nouveau, de pure laine botany. Un tissu qui se travaille admirablement bien, et dans lequel vous vous ferez le plus chic manteau ou costume. 54 pouces de largeur. — Nuances : noir, brun foncé, chocolat, bleu marine, drab, vert, bleu flot. Ne remettez pas votre achat à demain ; venez choisir votre teinte de suite. — **Valeur régulière de $2.25 pour 1.68**

Serge pesante

pour Robes de Couvent--

Une belle serge pure laine botany, croisée très fine et d'un noir irréprochable, 54 pouces de largeur. Une qualité que nous n'hésitons pas à recommander. — **Valeur de $1.50 pour 98c**

"Peau d'Ange"

de 44 pouces de largeur, pour lingerie ou robes de toutes natures. Blanc, rose thé, jaune, vert, bleu pâle. Une qualité parfaite et une bonne épaisseur. — **Valeur de 60c pour 34c**

Nouveaux Crêpes imprimés --

Un choix considérable de crêpes imprimés de dessins nouveaux, soit fleuris, quadrillés ou rayés. Vous n'aurez que l'embarras du choix parmi des valeurs superbes.

Venez demain, c'est plus sage.

34c 58c 68c

Rez-de-Chaussée, Annexe St-Joseph

Au Rayon des Garçons

COMPLETS

avec 2 culottes de golf.
Tailles : 27 à 34.

7.95

Tweed tout laine, dans le brun, drab, gris moyen, et gris bleu. Devant ordinaire, dos uni ou de fantaisie. Venez choisir dans le genre uni ou quadrillé.

Avec 2 pantalons longs.
Tailles : 32 à 37.

11.95

Voici un chic complet pour le grand garçon, dans le gris, bleu, drab, brun foncé ou clair. Devants ordinaires ou doubles. Dos de fantaisie ou uni. Bas du pantalon très larges et finis sur mesures.

CHANDAILS

de tricot tout laine, genre avec col et fermant avec "zipper". Vert, marron, brun, bleu marine, bleu royal. Rayures de couleurs au bas, aux manches et au col. Grandeurs : 24 à 34 . . . . . **1.29**

2ième Etage, Annexe St-Joseph

Souliers pour Garçons

Souliers de veau noir, doublés de kip anglais ; fausse semelle de cuir solide, et fameuses semelles "Bull-dog".

Garçonnets : 11 à 13½	Garçons : 1 à 5½	Grands Garçons : 6 à 9
1.99	2.29	2.49

Souliers ou Bottines

en veau noir pour enfants et fillettes. Semelles de 1ère qualité. Pointures : 8 à 10½. — 11 à 3. **Valeurs de $2.00 et $2.50,** en vente demain seulement à **1.49**

Bottes de caoutchouc pour enfants

Très bonne qualité et dans les pointures de 6 à 10 et 11 à 2. Venez de bonne heure car la quantité est limitée. **Valeur de $1.39 et $1.59 pour 1.19**

Sous-Sol, Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LTEE

LE COIN DU RADIOPHILE

RADIO-CANADA

MERCREDI, 11 MARS

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions.
5.16 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—Chansons françaises.
6.30 p.m.—En dînant.
7.00 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.— Radio - journal français (première édition).
7.37 p.m.—Radio-journal anglais.
7.45 p.m.—Edgar Herring.
8.00 p.m.—Causerie universitaire.
8.15 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
8.30 p.m.—Musique de chambre.
9.00 p.m.—Causerie sous les auspices de la S. D. N.
9.30 p.m.—Flûte et Clarinette.
9.45 p.m.—Gentleman Jim.
10.00 p.m.—"For You, Madame".
10.30 p.m.—Le vieux Québec: Damase Potvin et Aimé Plamondon.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais (édi-
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.00 p.m.—L'heure exacte.

JEUDI, 12 MARS

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions.
5.16 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Causerie agricole.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—Chansons françaises.
6.30 p.m.—En dînant.
7.00 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.— Radio - journal français (première édition).
7.37 p.m.—Radio-journal anglais.
7.45 p.m.—Edgar Herring.
8.00 p.m.—Causerie universitaire.
8.15 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
8.30 p.m.—Musique de chambre.
9.00 p.m.—Causerie sous les auspices de la S. D. N.
9.30 p.m.—Flûte et Clarinette.
9.45 p.m.—Gentleman Jim.
10.00 p.m.—"For You, Madame".
10.30 p.m.—Le vieux Québec: Damase Potvin et Aimé Plamondon.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais (édi-
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.00 p.m.—L'heure exacte.

CKAC

MERCREDI, 11 MARS

9.00 a.m.—Bob et Rennie.
9.15 a.m.—Dear Columbia.
9.45 a.m.—Montana Slim — Chanteur tyrolien.
10.45 a.m.—Ozark melodies.
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.15 p.m.—Castoria presente—La chansonnette.
1.30 p.m.—Pete Moolery et orchestre.
2.30 p.m.—Programme éducationnel.
3.00 p.m.—Afternoon recess.
4.00 p.m.—Institut de musique Curtis.
4.45 p.m.—Clyde Barrie, baryton.
5.15 p.m.—Wilderness road.
7.05 p.m.—Chansons françaises — En primeur.
7.15 p.m.—Le curé de village.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Burns & Allen.
9.00 p.m.—Programme Amateur Black Horse.
10.00 p.m.—Orchestre Tziganne — Vin St George.
10.30 p.m.—Morton Downey.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Abe Lyman et orchestre.
11.30 p.m.—Bob Crosby et son orchestre.
12.00 a.m.—Orchestre George Olsen.
12.30 a.m.—Milton Kellem et orchestre.

JEUDI, 12 MARS

9.00 a.m.—Greenfield Village Chapel.
9.15 a.m.—As You Like It.
9.55 a.m.—Nouvelles. (C. B. S.)
10.45 a.m.—Music in the air. (C. B. S.)
1.00 p.m.—Frank Dailey et orchestre. (C. B. S.)
1.30 p.m.—Matinee memories. (C.B.S.)
2.30 p.m.—Programme éducationnel. (C. B. S.)
3.00 p.m.—The Oleanders. (C. B. S.)
3.15 p.m.—Causerie sur la beauté.
3.30 p.m.—Do You Remember. (C.B.S.)
4.00 p.m.—Ensemble Davis (Pain Killer).
4.15 p.m.—Howells et Wright. (C.B.S.)
4.30 p.m.—Hommages du Kentucky. (C. B.S.)
5.15 p.m.—Wilderness Road. (C.B.S.)
7.05 p.m.—Chansons françaises. (En primeur).
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—Les Grandes vedettes de la radio.
8.45 p.m.—Programme Frontenac White Cap.
9.30 p.m.—Les Vagabonds du Piano.
10.00 p.m.—Programme Grads.
10.15 p.m.—Commentateur de CKAC.
10.30 p.m.—Willard Robinson et orchestre.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Guy Lombardo et orchestre.
11.30 p.m.—Isham Jones et orchestre.
12.00 a.m.—George Olsen et orchestre.
12.30 a.m.—Frank Dailey et orchestre.

CHRC

MERCREDI, 11 MARS

5.15 p.m.— Fantaisies — L'Emulsion Scott.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle — Raz-Mah de Templeton.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle — Ironized Yeast.
6.30 p.m.—Causerie — Association catholique des voyageurs de commerce.
6.45 p.m.—Pronostics de la température — Composé Arex.
6.46 p.m.—Chant par Jean, Jack et Jo Brasserie Champlain.
7.15 p.m.—La chanson de Paris — Pastilles Valda.
7.45 p.m.—En dinant — Trans NBC.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal — Imperial Tobacco Co.
8.30 p.m.—Danses modernes — Trans NBC.
9.00 p.m.—Heure amateur — Bière Black Horse.
10.00 p.m.—Orchestre tzigane — Vin St-Georges.
10.15 p.m.—Ubaldo Frenet et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.— Le reporter Robitaille Enrg.

JEUDI, 12 MARS

5.15 p.m.— Fantaisies — L'Emulsion Scott.

CKCV

MERCREDI, 11 MARS

5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Mus-Kee-Kee.
5.45 p.m.—L'Homme aux réponses.
6.00 p.m.—George Keteladze, C. C. R.
6.15 p.m.—Modern Neon Enrg.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.40 p.m.—St. John Silk Co Ltd.
6.45 p.m.—La Brasserie Champlain Ltée.
7.00 p.m.—J.-M. Clément.
7.15 p.m.—Across the Bay — C. C. R.
7.30 p.m.—Les galetés du Régiment.
8.00 p.m.—Margot & Simon.
8.15 p.m.—Cercle philharmonique.
8.30 p.m.—Acadian Serenade —C. C. R.
9.00 p.m.—Trio instrumental.
9.30 p.m.—Henry Tanguay et son orchestre de danse du club St-Louis.
10.00 p.m.—Club Thirteen — C. C. R.
10.30 p.m.—Bach.
10.45 p.m.—Canadian Press News, C. C. R.
11.00 p.m.—Heure précise et fermeture.

JEUDI, 12 MARS

8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Les mélodæs du matin.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.30 a.m.—La boîte à musique — Demandes spéciales.
10.15 a.m.—Vitrerie Moderne.
10.30 a.m.—Présentation Eau Merveilleuse.
10.45 a.m.—Gaudiose Lajeunesse Enr'g.
11.00 a.m.—Programme musical.
11.30 a.m.—Mus-Kee-Kee.
11.45 a.m.—Alp. Gauvin, Enrg.
12.00 p.m.—Laiterie Frontenac Ltée.
12.05 p.m.—Jazz.
12.10 p.m.—Landry Jacot Ltée.
12.15 p.m.—En dinant.
12.30 p.m.—Au Pays du Jazz.
12.45 p.m.—Présentation Damase Blais.
1.00 p.m.—Les Nouvelles du Soleil.
1.15 p.m.—John Millen Ltd.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Heure précise et fermeture.
5.00 p.m.—Thé de 5 heures, présentation St-Cyr & Frère.
5.30 p.m.—Trio du Ritz, C. C. R.
5.45 p.m.—Mus-Kee-Kee.
5.59 p.m.—Cinéma Arlequin.
6.00 p.m.—Vocals by Verrill, C.C.R.
6.15 p.m.—The Cossack, C.C.R.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—Colman Ltd.
6.40 p.m.—St John Silk Co Ltd.
6.45 p.m.—La chanson populaire, prés. par "Louson" Ltée.
7.00 p.m.—Catarrhozone.
7.01 p.m.—La Chanson Française.
7.15 p.m.— Dundee Tailors Ltd.
7.30 p.m.—Le Petit Monde.
8.00 p.m.—Au Petit Débit Enr'g.
8.15 p.m.—Les Quatre Saisons de la vie —Causerie Missionnaire.
8.45 p.m.—Huguette & Yvette.
9.00 p.m.—Socrate et Cicéron.
9.15 p.m.—Les maîtres du violon, Edwin Bélanger.
9.30 p.m.—Quatuor Larentien.
10.00 p.m.—Henry Tanguay et son orchestre de danse du club St-Louis.
10.30 p.m.—University Lecture — C.C.R.
10.45 p.m.—Canadian Press News — C. C. R.
11.00 p.m.—Heure précise et fermeture.

5.30 p.m.—Succès de Paris — Moutarde Colman.
5.45 p.m.—Robin Hood — L'homme aux réponses.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle — T. R. C. de Templeton.
6.10 p.m.—Miettes musicales — Antalgine.
6.45 p.m.—Pronostics de la température — Composé Arex.
6.46 p.m.—Chansonnettes françaises — Brasserie Champlain.
7.01 p.m.—Musique populaire — Maison Lafayette.
7.15 p.m.—La chanson de Paris — Roger & Gallet.
7.30 p.m.—Causerie sportive par M. M. Descarreaux.
7.45 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.00 p.m.—Demi-heure théâtrale — Dr J.-O. Lambert Ltée.
9.00 p.m.—Au foyer — Trans NBC.
9.30 p.m.—Les Vagabonds du Piano — Canada Starch Co.
9.45 p.m.—Danses modernes — Trans NBC.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

Les reins doivent éliminer les acides

Le seul moyen dont votre organisme puisse nettoyer votre sang des acides et des déchets toxiques, c'est par l'intermédiaire des 9 millions de minuscules tubes ou filtres délicats du rein, mais défiez-vous, des drogues communes, drastiques, irritantes ! Si les désordres du rein ou de la vessie vous font lever la nuit, souffrir de nervosité, mal de jambes, courbatures, cernes sous les yeux, étourdissements, rhumatisme, acidité, brûlement, cuissons ou démangeaisons, ne courez pas de risque. Procurez-vous la prescription de médecin appelée Cystex (Siss-Tex). Elle agit vite, de façon sure et inoffensive. En 48 heures elle procure une sensation de vitalité nouvelle, elle fera son travail dans l'espace d'une semaine, sans quoi l'argent est remis sur retour de carton vide. Cystex ne coûte que 3c la dose chez les pharmaciens.

JONQUIERE

Séances dramatiques

Les 3 et 4 mars, avaient lieu à Jonquières deux séances dramatiques et musicales, données au profit de la bibliothèque paroissiale de St-Dominique de Jonquière. La pièce qui était au programme ce soir-là était un drame chinois en trois actes et cinq tableaux de E. Boulay et vait comme titre : Les Nénuphars Blancs. Cette pièce était jouée par un groupe de jeunes filles de Jonquière et avait été montée par Mme J.-M. Briand, de Jonquière.

Le public fit salle comble les deux soirs. On goûta beaucoup le jeu des acteurs et les nobles et héroïques leçons qui se dégageaient de cette intéressante pièce.

Voici quel était le programme de la soirée: Nénuphars Blancs, Chabot: Nymphes et Sylvains de H. Bemberg. Mlle Pierrette Bergeron interpréta cette pièce avec comme accompagnatrice, Mme L.-P. Munger; récitation: Après la visite, Mlle Rita Bélanger; allocution de M. le curé; O Canada.

La distribution des personnages était la suivante: Tajen (Soeur Madeleine), Mlle G. Briand; Vladiska: F. Boudreault; Mme Renoir: M. Simard ; Liette (sa fille), M. Ouellet; Adolphine, G. Nadeau, Armande et Gisèle, ses filles : Mlles Y. St-Hilaire et E. Simard; Ti-Tai, M. T. Bergeron, Yang, J. Simard; Yu-té-lé, G. Savard; Kai-Shek, E. M. Tremblay; T'chen-Tou, M. J. Leblanc; O. Koda, M. Savard, You-té, U. Tremblay, Lee-Tinn, M. Bergeron; Sinn, C. Desbiens; Germain et Fang, valets: J. Pelletier et M.-T. Bergeron.

Nous devons adresser de sincères félicitations aux actrices pour la belle façon dont ils ont interprété cette pièce. Nous devons des félicitations également à Mme J.-M. Briand qui s'était chargée de monter cette pièce.

VIN ST. GEORGES
présente L'ORCHESTRE
TZIGANE "ALL-STAR"
Sous la direction de JERRY SHEA
Ecoutez ce soir à 10 heures
Ce magnifique programme du poste C H R C

LES RADIOTRONS GENERAL ELECTRIC
Améliorez LA RÉCEPTION
METAL VERRE
FABRICATION CANADIENNE
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

Achetez vos lampes C. G. E. RADIOTRONS au
QUEBEC POWER COMPANY
Edifice QUEBEC POWER — Téléphone 5141

STE-ANNE-DES-MONTS

Accident

M. Maurice Lefrançois, fils de Philias, a été victime d'un accident, en dételant son cheval, qui prit peur, renversant le jeune homme, lui fracturant le bras droit et lui infligeant plusieurs blessures assez graves.

Décès

La semaine dernière, M. et Mme Théodore Therriault ont eu la douleur de perdre leur fillette Monique, qui succomba à une inflammation de poumons qui l'enleva en quelques jours. Elle était âgée de 5 mois. Nos sympathies.

Fête enfantine

Dimanche dernier, un groupe de petites filles se rendirent à la résidence de Mme W. Michaud, pour fêter le 11e anniversaire de naissance de leur petite compagne, Yvette Michaud. Il y eut jeux de cartes, musique, déclamations et plusieurs autres jeux amusants. Il y eut aussi goûter.

SAYABEC

Baptêmes

—Le 8 février fut baptisé Joseph-Marie, enfant de M. et Mme Emile Belzile, Marie-Louise Thibault. Parrain, M. Albert Lévesque. Marraine, Mlle Rosanne Belzile, sœur de l'enfant.

—Mme Auguste Belzile, tante, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

—Le 9 février fut baptisé Joseph-Armand-Ghislain, enfant de M. et Mme Armand Turcotte (Ida Côté). Parrain et marraine, M. et Mme Siméon Côté, grands-parents de l'enfant.

NE PAS NEGLIGER LE RHUME

FRICTIONNEZ-vous comme il faut la poitrine et la gorge de Musterole calmant et réchauffant. Le Musterole n'est pas SIMPLEMENT un onguent. C'est un *"contre-irritant"* qui contient des bons vieux remèdes pour le rhume — huile de moutarde, menthol, camphre et autres ingrédients de valeur.

Voilà pourquoi il donne de si bons résultats — meilleurs que ceux de la vieille mouche de moutarde. Il pénètre, stimule, réchauffe et soulage, chasse la congestion et la douleur localisées. Employé par des millions depuis 25 ans. Recommandé par nombre de médecins et d'infirmières. Chez tous les pharmaciens. Essayé et approuvé par le Good Housekeeping Bureau, No 4867. Le Musterole est fabriqué au Canada par la Musterole Company Limited, Montréal.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER
MIEUX QU'UNE MOUCHE DE MOUTARDE

CHICOUTIMI

Jolie soirée

A l'occasion de la fête de Mlle Françoise Dumas, une magnifique soirée fut organisée samedi soir dernier par un groupe de ses amis.

Cette fête eut lieu chez Mlle Fernande Gagnon.

Assistaient à cette réunion : Mlles Françoise et Charlotte Dumas, Yvette Gagnon, Paula et Collette Tremblay, Fernande et Carmen Gagnon; MM. Paul Turgeon, Gustave Bédard, Marcel Carrier, M. Pedneault et Roger Latraverse, d'Arvida, et Rosario Desbiens.

Baptême

—M. et Mme Lorenzo Bouchard, née Antoinette Collard, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 28 février dernier, sous les prénoms de Joseph-Eugène-Laurent. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Collard, de Laterrière. Porteuse, Mme Ovide Coudé.

FEU Mme DESJARDINS

Nous avons appris avec regret la mort de madame veuve Alfred Desjardins, née Cédélise Hudon dit Beaulieu, autrefois de la Rivière-du-Loup. Madame Desjardins est décédée samedi matin, le 7 courant, à l'hôpital du St-Sacrement et ses funérailles ont eu lieu lundi matin, en l'église Notre-Dame du Chemin. L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

FEU M. ROMEO BEAUPARLANT

St-Hyacinthe, (D.N.C.).— M. Roméo Beauparlant est décédé ici à l'âge de 30 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Eva Jacques; un fils, Raymond; une fille, Madeleine; son père, M. Xavier Beauparlant; sa mère, née Mélodie Riendeau; son beau-père, M. Joseph Jacques; ses frères: Louis-Aimé et Elphège Beauparlant, de cette ville; ses sœurs: Mme Hervé Lemonde, née Elodia Mme Alphonse Guilmaine, née Oracipha, Mme Hervé Rousseau, née Rosa, Mlles Bella, Alboma et Thérèse, de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame-du-Rosaire où la levée du corps fut faite par le R. P. Frs Gauvreau, O.P., qui chanta aussi le service. Il était assisté des RR. PP. Bégin et A. Séguin, O.P. On remarquait dans l'assistance, la révde Sœur St-Paul, de la congrégation des Sœurs de St-Marc, cousine du défunt et la révde Sœur Narcisse, des religieuses de la Présentation de Marie, de l'Ecole Normale. La chorale de la paroisse était sous la direction de M. C.-F. Cardinal.

Les porteurs étaient: MM. Emile Carcotte, Gérard Côté, Georges Bouchard, Léonidas Dion, Maurice Beauregard et Edgar Jodoin.

Le deuil était conduit par son père, M. Xavier Beauparlant; ses frères: Louis-Aimé et Elphège Beauparlant; ses beaux-frères: MM. Hervé Lemonde, Alphonse Guilmaine, Hervé Rousseau, Wilfrid Jacques; ses oncles: Louis et Aimé Riendeau, Philias Larivière et Verthume Morin. Dans le cortège l'on remarquait une foule nombreuse des citoyens de cette ville et amis de la famille.

A la famille, nos vives condoléances.

LYSTER

Soirée intime

A l'occasion du dimanche gras, et du départ de Mlle Brigitte Leclerc, étudiante garde-malade, à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, de Sherbrooke. Mlles Berthe et Gabrielle Marquis ont organisé une agréable petite soirée. Plusieurs parties de cartes furent jouées avec entrain et des prix furent décernés aux gagnants.

Il y eut goûter, chants, musique et amusements de toutes sortes.

Tous se séparèrent à une heure tardive, enchantés de cette agréable soirée.

Un visage criblé de boutons cause beaucoup d'embarras

BURDOCK BLOOD BITTERS

Il n'y a guère à douter que le sang impur et appauvri ne soit le sol dans lequel ces boutons rouges, blancs, chargés de pus se développent et se multiplient et que rien de moins qu'un vigoureux traitement persistant pour purifier le sang n'est capable de les déraciner de l'organisme.

Les Amers de Bardane (Burdock Blood Bietters) chassent le mauvais sang et une fois qu'il est disparu, la peau se débarrasse des boutons.

Essayez-en quelques bouteilles pour vous convaincre.

ST-GILBERT

Décès

Samedi, le 29 février, ont eu lieu les funérailles de Mme Odilon Perron, née Marie Giroux, décédée à l'âge de 43 ans. M. l'abbé Jules Roy fit la levée du corps à la résidence de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Paquin, de Montréal, cousin de la défunte.

Portaient le cercueil: MM Adélard Perron, Arsène et Victor Perron, Joseph Vallée, Joseph Létourneau, Alfred Julien. M. Azarias Perron portait la croix.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, neuf enfants: Thérèse, Marguerite Brigitte, Jeanne-d'Arc, Geneviève, Gertrude, Jean-Paul, Irène, Bibiane; sa mère, Mme Vve Bertrand Giroux; sa belle-mère, Mme Narcisse Perron; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Adélard Perron, de St-Marc; M. et Mme Azarias Perron, M. et Mme Joseph Vallée de St-Alban; M. et Mme Arsène et Joseph Perron, de Montréal; M. et Mme Victor Perron, Mlles Maria, Laura, Emma Perron, de St-Gilbert; le révd Frère Donat, des Pères Franciscains de Rome.

Nos sympathies.

Institutrice

Mlle Aurore Dufresne a donné sa démission comme institutrice à l'école du village. Elle sera remplacée par Mlle Vallée. de Deschambault.

Naissances

—M. et Mme Gédéon Julien (Julienne Létourneau) sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Rose-Aimée-Liliane. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Perron. Porteuse, Mme J. Létourneau.

—Fut également baptisée, Marie-Yvette-Ginette, enfant de M. et Mme Eugène Groleau (Ernestine Julien). Parrain et marraine, Jean-Louis et Marie Julien. Porteuse, Mme Arsène Gignac.

LARYNGITE
SOULAGEE RAPIDEMENT
Agit comme l'éclair — UNE SEULE GORGEE LE PROUVE
BUCKLEY'S MIXTURE
REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Témoignage d'une Cantatrice
Mme Ethel Gillett, 189 V. Broadway, Tillsonburg, écrit: "Peu de temps avant que je chante à une cérémonie importante, je fus prise d'une laryngite; toute désespérée, j'essayai Buckley's et dès la première dose, le soulagement fut tel, qu'il me permit de donner mon audition sans inconvénient. Maintenant, dès les premiers symptômes d'un malaise de gorge, je me procure Buckley's. Il ne m'a jamais failli." 3F

MISE AU POINT DES RR. PP. REDEMPTORISTES

Sainte-Anne-de-Beaupré, 9 mars. — On est prié de ne pas confondre **"The St-Paul's Hospital Trust Fund**, Headquarters, Ste. Anne de Beaupré, Québec, Canada, avec **Le Sanctuaire de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré**, ni avec les Pères Rédemptoristes, Gardiens du Sanctuaire, ni avec les Annales, ni avec quoi que ce soit qui touche à la Bonne Sainte-Anne.

D'après les nombreuses lettres reçues au Sanctuaire, il est évident que beaucoup des amis de la Bonne Sainte Anne sont induits en erreur et portés à croire que le Sanctuaire est mêlé à cette loterie.

En conséquence les Pères Rédemptoristes. Gardiens du Sanctuaire, tiennent à faire savoir à tous;

1—Ils n'ont **absolument rien à faire avec "The St. Paul's Hospital Trust Fund"** qui vend des billets de "sweepstakes" pour ce fond de secours.

2—Aucune organisation de ce genre n'a jamais été faite ni ne le sera dans l'avenir par le Sanctuaire ou à son profit.

3—Il n'existe pas d'hôpital Saint-Paul à Sainte-Anne de Beaupré.

—La Baie Saint-Paul est un village situé le long du fleuve Saint-Laurent à plus de 40 milles plus bas que Sainte-Anne de Beaupré.

Qu'on se le dise entre parents, voisins ou connaissances. On rendra ainsi service à la Bonne Sainte Anne.

LES PERES REDEMPTORISTES
Sainte-Anne-de-Beaupré,
P. Q. Canada.

ST-SAUVEUR

Heure sainte

De onze heures à minuit, demain soir, à l'église paroissiale, il y aura heure sainte pour les hommes et les jeunes gens. La communion sera distribuée à minuit.

Service d'Union de Prières

Demain matin, à 7 heures, à l'église paroissiale, sera chanté le service d'Union de Prières de M. Elie Rhéaume.

Grand'messes, demain

A l'église paroissiale : 5 h. 30, pour les âmes ; 6 h. 15, pour Joseph-Napoléon Ruel ; 7 heures, service d'Union de Prières ; 7 h. 45, pour les membres défunts des familles Caron, DeVarennes, Bourbeau.

TIT-JEAN L'AVIATEUR

par Lym YOUNG

ANNIE ROONEY la petite orpheline

par Brandon WALSH

BRICK BRADFORD

Dans les îles au delà des Glaces

Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

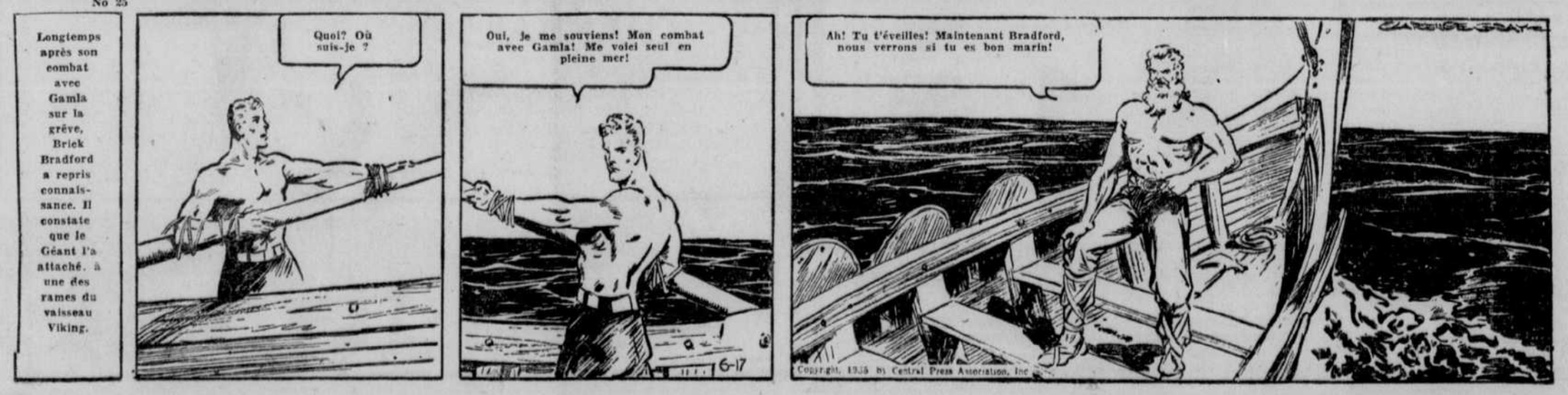

BUREAUX A LOUER

au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

L'ALLEMAGNE TRAVAILLE TOUJOURS A REPRENDRE SA SUPREMATIE ET DECHIRE LES TRAITES LES UNS APRES LES AUTRES

La zone démilitarisée qui assurait la protection de la France, de la Belgique et de la Suisse vient d'être envahie par les armées allemandes. Les observateurs prétendent que l'Allemagne qui travaillait à réorganiser son armée depuis l'Armistice est prête à reprendre la guerre et ne cherche qu'une revanche de son échec d'il y a 21 ans. On voit en haut de gauche à droite, dans le médaillon, le général Werner von Blomberg, ministre de la Guerre et chef de l'armée allemande, qui a promis le support de l'armée à Hitler, des chars d'assaut allemands prêts pour l'action, Adolph Hitler dans une pose caractéristique, avions allemands de bombardement; en bas, soldats allemands en marche, démonstration faite par le corps des chars d'assaut, batterie de six pouces à bord d'un croiseur allemand. Sous le portrait d'Hitler, photographie du général Herman Goering, son bras droit.

ETES-VOUS le seul fumeur en ville qui n'ait pas essayé les cigarettes Laval? Vous vous privez alors de beaucoup de plaisir!

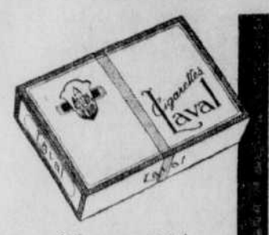

25 pour 25¢
aussi en paquets plats
10 pour 10¢

CIGARETTES Laval

Réclame de la Division de Québec
Imperial Tobacco Company
of Canada, Limited

L'ART URBAIN

Burlington, Ontario, 10, (P. C.)—L'Institut féminin projette d'introduire dans les campagnes les habitudes des villes. On commencera sous peu une campagne pour enseigner aux jeunes filles de la campagne l'art de se coiffer, d'employer les cosmétiques, le dessein et l'entretien des vêtements. On donnera aussi des cours "de charme social".

de Montréal, et Edmond Marcoux ; ses cousins : MM. Charles Danjou, Sr. et Chas. Danjou, Jr., M. Henri Létourneau. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie.

On remarquait aussi dans le cortège, une nombreuse délégation de l'Union Catholique des Manoeuvres de Québec, ainsi que des Syndicats Catholiques de Québec, et des différentes compagnies de Zouaves de la ville.

A la famille en deuil, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Chez POLLACK

Nos rayons pour garçons et fillettes au deuxième plancher sont des mieux assortis pour la qualité et les prix. Nous sommes fiers de pouvoir répondre aux besoins de tous nos clients. Lorsque vous venez chez Pollack vous avez la certitude de trouver des articles de qualité au prix que vous désirez payer. Une seule qualité chez Pollack. La meilleure.

Une occasion dont les mamans profiteront

300 Nouvelles ROBES

de crêpe pour fillettes de 7 à 12 ans. Notre prix a toujours été de $1.95, mais notre pouvoir d'achat nous permet de les vendre à

Un nouvel achat de jolies robes de crêpe dans les modèles tailleur ou de fantaisie avec attrayantes garnitures de plaid ou de plis ou collet. Manches courtes bouffantes ou longues et jolie jupe par plis. Rouille, vert, bleu, cendre de rose, rouge ou brun. Vous serez agréablement surprise de voir la qualité de ces robes et surtout leur bas prix.

$1.69

Tous les jours les nouvelles marchandises du printmps nous arrivent. Manteaux de tweed, costumes Swagger avec tout le chic de la mode 1936. Voyez notre assortiment avant d'acheter.

Votre fillette a-t-elle besoin d'une nouvelle robe de couvent ?
Nous avons un assortiment pour toutes les institutions dans les tailles de 6 à 18 ans, aux prix de
1.69 à 7.95

Mamans, voyez ces prix

Complets de Tricot
100% laine pour 2 à 6 ans
Modèles 2 pièces: pantalon avec ceinture élastique, gilet avec encolure ronde. Rouge écarlate, rouge marron et bleu saxe avec garniture contrastante à la taille au collet et aux poignets.
.89

Chandails 100% laine
pour enfants, 2 à 6 ans
Encolure ronde, teinte marron, écarlate et bleu saxe. Belles garnitures de nuances contrastantes. Achetez chez Pollack pour la qualité et le service.
.59

Des ouvriers veulent danser à Saint-Roch

(Suite de la page 3)

"Les ouvriers et les sans-travail n'ont pas les moyens de s'habiller "en toilette" pour fréquenter les autres salles de danse qui ont un permis. Chez-nous une femme pourra venir danser avec une petite robe de coton de $1.95 et personne ne dira un mot. Il n'y aura pas de boisson. Quand un type arrivera avec un flacon on lui enlèvera pour le lui remettre après la soirée".

Le comité entendra aujourd'hui le chef Trudel qu'il interrogera sur la demande des délégués, et une décision sera prise dans la suite.

Initiative de l'Ecole de Musique

(Suite de la dernière page)

l'abbé J. de Smet, directeur de la Maitrise Notre-Dame. A l'orgue: M. Henri Gagnon, organiste de Notre-Dame de Québec.

L'APRES-MIDI

Séance d'Etudes, 3 heures. Président d'honneur: M. l'abbé P.-C. Desrochers, président de l'Ecole de Musique de l'Université Laval. Président d'office: M. le ch. J.-R. Pelletier. Rapporteurs: M. l'abbé G. Gervais, ptre, MM. Chs Lapointe, M. Cayouette.

1 "La formation vocale des garçons". M. l'abbé J. de Smet, directeur de la Maitrise Notre-Dame.
2 Chant par la Schola Franciscaine.
3 "Le rôle de l'organiste liturgique". M. l'abbé L. Destroismaisons, organiste au collège de Ste-Anne de la Pocatière.
4 Chant par la Schola Franciscaine.
5 "L'enseignement du solfège dans les collèges et les séminaires". M. l'abbé Albert Roy, professeur du solfège au Séminaire.
6 Chant par la Schola Franciscaine.

LE SOIR

Séance d'Etudes, 8.15 hrs. Président d'honneur: Mgr Camille Roy, P. A., Recteur de l'Université Laval. Président d'office: M. Robert Talbot, Directeur de l'Ecole de Musique Rapporteurs: M. l'abbé G. Gervais, MM. Vallières, Mercure, M. Cayouette.

1 Chant: "Ecce Sacerdos Magnus" (à 4 voix d'hommes) (Goller) (la Chorale du Grand Séminaire sous la direction de M. le chanoine J.-R. Pelletier).
2 "La restauration du chant grégorien dans notre diocèse". M. le ch. J.-R. Pelletier.
3 Chant grégorien par les élèves du Grand Séminaire.
4 "L'organisation pratique d'une chorale paroissiale". M. Georges Maheux, maitre-de-chapelle à Stadacona.
5 Chant grégorien par la Chorale du Grand Séminaire.
6 "L'esthétique du chant grégorien". Le R. P. Hydolphe Mathiot, A. A.
7 Chant polyphonique par la Chorale du Grand Séminaire.
8 Allocution de Son Eminence le Cardinal.
9 Chant: "Oremus pro Pontifice..." (à 4 voix d'hommes). (Wiltberger).

Douleurs et Gaz Complètement Soulagés

Prompt soulagement de l'indigestion.

Mme S. Everitt, de St. Catharines, dit: "Je souffris gravement d'indigestion. Je me sentais toujours mal après les repas et j'avais des gaz. J'essayai les Fruit-a-tives. Elles me soulagèrent bientôt complètement." Les Fruit-a-tives contiennent des extraits de POMMES, d'ORANGES, de FIGUES, de PRUNEAUX et d'HERBES. Leur action naturelle aide au fonctionnement *normal* de tous les organes. Leurs effets toniques donnent une bonne santé *durable*.

FRUIT-A-TIVES
Une Fameuse Ordonnance de Médecin

Le Dr Nègre traite de la tuberculose

(Suite de la dernière page)

cherches furent vaines."

M. le Dr Nègre entretint ensuite son auditoire d'une découverte importante qu'il a faite avec la collaboration de M. Boquet, un autre bactériologiste de l'Institut Pasteur, celle de l'"antigène méthylique". Cette substance, biologiquement définie et isolée par un procédé chimique, a donné de très bons résultats jusqu'ici. Le savant médecin cita de nombreuses communications de cliniciens et de médecins spécialisés dans le traitement de la tuberculose pour appuyer ses dires. "Nous avons", affirma-t-il, "nous-même fait de très nombreuses expériences sur des animaux de laboratoire et nous avons été très heureux de constater que la médecine active nous donnait raison."

M. le Dr Nègre termina en donnant des précisions sur la méthode de traiter la T.B. par l'antigène méthylique et indiqua les principales formes de cette maladie qui sont favorablement influencées par ce produit biologique.

M. le professeur Nègre adressera de nouveau la parole cet après-midi, à 5 heures, au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Il fera rapport de nombreuses expériences sur le "B.C.G.", ce fameux vaccin prophylactique qu'a découvert le regretté professeur Calmette avec l'aide de son élève Guérin. Il apportera ainsi une nouvelle contribution au traitement préventif de la tuberculose.

Une séance du Conseil Fédéré hier

(Suite de la page 3)

de tous les officiers et délégués. Malgré les difficultés rencontrées notre Conseil et nos organisations non seulement se sont maintenues mais ont progressé et nous en avons organisé de nouvelles".

"Par suite de la crise", ajoute le président du Conseil Fédéré, "certains mouvements ouvriers ont été crées, ce qui entrave le travail de nos organisations. L'embarras provient du fait que l'on ne peut permettre dans notre conseil toutes les discussions que l'on se permet dans ces réunions. Ceux qui souffrent sont tentés de dire des choses qu'ils ne diraient pas en d'autre temps. Notre conseil et nos unions ne s'occupent pas de politique et ne font pas de menace. Les principes de nos unions n'ont pas changé. Elles sont responsables et convaincues de leur valeur et prêtes à coopérer avec tout le monde. Il est regrettable de constater que certains corps publics donnent prépondérance aux nouveaux mouvements qui ne sont que passagers comme l'expérience le prouve". M. Fleury demanda en terminant aux officiers et délégués de continuer à coopérer ensemble. "Nos unions qui sont reconnues comme sérieuses continueront aussi à progresser cependant que les autres mouvements seront disparus".

Les vice-présidents Albert Lamonde et Frank Fabyan prirent ensuite la parole et assurèrent des délégués de leur entier dévouement, insistèrent pour que tous les délégués coopèrent et assistent aux séances. L'orateur suivant fut le secrétaire-archiviste J.-E. Dionne qui est bien décidé à remplir encore le mieux possible son travail. Le secrétaire-correspondant, M. Jos. Matte remercia ensuite les délégués de leur vote réellement de confiance et déclara qu'il était ouvert à toutes critiques constructives. Il fit remarquer que certains délégués n'étaient peut-être pas assez actifs alors que tous devraient se faire propagateurs. Il rappela le travail accompli par le comité d'organisation et dit qu'il espérait pouvoir organiser sous peu de nouvelles organisations. Le secrétaire-financier, Jos. Godbout, le trésorier, Jos. Bell, le guide Arthur Bouchard, la sentinelle, W. Maheu, le statisticien, E. Lemelin et l'auditeur, L.-P. Larose firent aussi de brefs discours en faveur du mouvement organisé.

Au début de la séance le secrétaire donna lecture d'une lettre de l'honorable M. Howe, ministre de la Marine, et de l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, concernant la construction de l'élévateur à grain de Trois-Rivières. Le ministre de la Marine fait remarquer que le travail fut commencé par l'ancienne administration et qu'il devait agir comme tel mais qu'il était persuadé que les autres ports du St-Laurent ne seraient pas affectés par cette décision.

Une motion comportant un amendement à la constitution en ce qui concerne la politique fut longuement discutée. Finalement la majorité des délégués rejeta cette motion pour s'en tenir à l'attitude prise par le Conseil depuis plusieurs années à ce sujet. Plusieurs lettres de créances furent acceptées et les nouveaux délégués admis à siéger. Ce sont: M. Henri Lacombe, de l'International Brotherhood Pulp, Sulphite & Paper Mill Workers; MM. Elzéar Breton, J.-M. Landriault, J. Doré, E. Lemelin, Edmond Gingras, de l'Union des pressiers et clicheurs, local 152; MM. Edouard Bernier, Frantis Gauvin, Jules-H. LaRocque, Emérie Blanchette et Jules Plamondon, de l'Union Typographique.

Des foules à St-Malo hier soir

(Suite de la page 3)

BEL EXHIBIT

Parmi les nombreux exhibits que les visiteurs peuvent admirer à l'exposition industrielle de Saint-Malo, on remarque celui du Quebec Power dans lequel se trouvent un appareil frigorifique à gaz, une cuisinière à gaz, un réchaud automatique également à gaz.

Les ménagères qui visitent ce stand ainsi qu'on dit en France sont émerveillées par les qualités remarquables de cet appareil Electrolux dont les journaux ont tant parlé à propos des jumelles Dionne. On n'ignore pas que l'appareil frigorifique installé à Callander est précisément un Electrolux à l'huile.

Cet appareil fonctionne à merveille. Il est absolument silencieux et cela se comprend puisque contrairement aux autres, il ne contient pas de pièces de machineries, de parties mobiles. L'Electrolux est constamment silencieux, s'accordent à dire les ménagères, et il possède tous les avantages qu'une cuisinière ou une maitresse de maison peuvent exiger.

M. J.-E. Roberge, contrôleur des ventes au Quebec Power, a bien voulu nous fournir quelques précisions à ce sujet. M. Roberge nous a également déclaré que le service des ingénieurs de la compagnie est à la disposition du public. Que ceux qui ont besoin d'estimés dans tout ce qui touche ce domaine s'adressent aux ingénieurs de la compagnie.

Ils peuvent les fournir pour les hôtelleries, les restaurants, les écoles et les autres institutions publiques comme pour les résidences et maisons privées. Ces ingénieurs donnent tous les renseignements que l'on peut désirer sur le coût d'administration, les dépenses nécessaires, etc., dit M. Roberge, le brillant contrôleur des ventes de la compagnie.

A l'exhibit de Saint-Malo, M. W.-J. L'Espérance qui est en charge se fait un plaisir de répondre aux clients et aux visiteurs. En somme, il convient de visiter ce magnifique exhibit de la compagnie. On se rendra compte des progrès effectués dans le domaine des appareils frigorifiques et de la valeur merveilleuse des Electrolux en particulier.

FETE DU SUPERIEUR A L'ACADEMIE HIER

Les élèves de l'Académie Commerciale ont célébré, hier, avec solennité, la fête du R. F. Germain, directeur. A cette occasion, ils ont interprété un drame policier en trois actes intitulé : "Qui est-ce ?" de Marcel Dubois. Avec le concours de l'Harmonie de la Salle, cette soirée remporta un vif succès. La salle était comble.

La séance ouvrit par une interprétation de Minerve par l'Harmonie de la Salle, puis ce fut le premier acte de "Qui est-ce ?" suivi d'une esquisse hongroise qui avait pour titre : sérénade et Czardas. La dernière pièce exécutée par l'Harmonie fut : "Au Camp Sarrazin".

Plusieurs invités d'honneur assistaient à cette soirée, présidée par le Rév. Frère Germain. Ainsi, on remarquait, outre le Rév. Frère Palasis, sous-directeur, MM. les échevins Edmond Trépanier et Arthur Duval et plusieurs autres.

Voici maintenant les noms des personnages de la pièce et des élèves qui les représentaient:

CHAMARANDE, juge d'instruction ..... Rosaire Marcotte
VIDEX, détective ..... Maurice Constantineau
GAMARD, détective ..... St-Georges White
PATOCHE, secrétaire de Chamarande ..... Rolland Villeneuve
JEAN, valet de chambre de Chamarande ..... René Constantineau
TREILLARD, camarade de tranchées de Chamarande ..... Télesphore Gareau
POLYTE, brigadier de police ..... Raymond Parent
BEUZIN, concierge ..... Alexandre Leclerc

La scène se passe chez Chamarande, Juge d'Instruction.

L'exécutif étudie des documents

(Suite de la page 3)

La séance d'hier a été présidée successivement par l'échevin L.-F. Martel, du quartier St-Roch, et par le maire J.-E. Grégoire.

UNE RECLAMATION

Quelques mois avant les élections municipale l'échevin Hubert Simard avait réclamé une somme de $94.12 de la ville pour dommages résultant du bris d'une valve près de sa propriété à Limoilou. Cette réclamation avait été laissée sur la table du comité par suite de l'ajournement de la période électorale.

Hier après-midi, lorsque cette question a été discutée, l'échevin Simard s'est retiré de la salle, et on lui a accordé une somme de $50.00 pour cette réclamation d'après le rapport soumis par le bureau des ingénieurs de la ville. A l'époque où cette réclamation a été faite contre la ville, M. Hubert Simard n'était pas marchand.

Le comité a aussi accordé hier un octroi de $25.00 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux pour défrayer la location de la salle du Palais Montcalm par cette association lors de la soirée du 29 février dernier.

Il s'agit d'une entente à l'amiable puisque c'est la ville qui a loué le Palais Montcalm, ce soir-là, et que c'est la ville qui verse cet octroi pour annuler les frais de location de la salle à l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

2 gros incendies rues St-Jean et St-Cyrille

(Suite de la dernière page)

réussit à sortir les pompiers qui étaient étendus sur le plancher. Le docteur Verge, qui se tenait sur les lieux de l'incendie, s'approcha aussitôt et donna les soins nécessaires à tous les hommes qui avaient ainsi été asphyxiés. Le chef Beaulieu, après quelques minutes de repos, put continuer à diriger le travail des pompiers. La plupart des hommes de la brigade qui avaient été suffoqués par la fumée, retournaient également dans l'édifice en flammes.

Une foule considérable se tenait sur la rue St-Jean et la rue d'Aiguillon. Six jets d'eau furent dirigés contre les flammes. Vers 3 heures, le feu était sous contrôle. Les hommes du chef Beaulieu restèrent quand même sur les lieux jusqu'à 5 heures 10.

FUNERAILLES DE M. EUDORE LEPAGE

En l'église de la paroisse du Sacré-Coeur, lundi matin, le 2 mars 1936, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Eudore Lepage, époux de feu Dame Philomène Sirois, décédé le 28 février, à l'âge de 75 ans et 9 mois.

Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle du regretté défunt, de la maison mortuaire, 203 rue Carillon, jusqu'à l'église du Sacré-Coeur, où le service funèbre a été chanté, et l'inhumation eut ensuite lieu au cimetière St-Charles.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Albert, Ernest et Wilfrid Lepage ; ses petits-fils : MM. Roger, Henri, Léopold, Robert, Claude, Jean-Jacques et Raymond-Marie Lepage, et M. Gérard Muller ; ses beaux-frères : MM. Alfred Frigault et Jean Bisson ; ses neveux ; MM. Napoléon, Pruneau,

UNE RANDONNEE DE CAP ST-IGNACE A QUEBEC

M. RASARIO CAOUETTE, de Matane, a quitté le Cap St-Ignace où il visitait son beau-frère, M. EMILE COULOMBE, lundi dernier, pour ensuite se diriger vers Québec où il s'est retiré chez M. EMILE PICARD, de Limoilou. M. CAOUETTE a fait le trajet de Cap St-Ignace à Québec avec son fameux attelage de chiens, NICKY et LOU, en quelque quatre heures. Nous le voyons ici en compagnie de son frère, M. AIME CAOUETTE, de Cap St-Ignace, qu'il n'avait pas vu depuis une quinzaine d'années, de MM. EMILE PICARD et LUCIEN BRIE. (Cliché du "Soleil").

LA REPRI E D'HIER SE CONTINUE EN BOURSE---BAISSE GENERALE DES PRODUITS DE LA FERME

A MONTREAL, LA NOTE DOMINANTE EST L'OPTIMISME

Montréal, 11. (P.C.) — La séance de ce matin a été caractérisée par une orientation stable à la Bourse de Montréal où, toutefois, l'activité n'a pas été très considérable, malgré l'optimisme général.

Nickel ouvrit avec une baisse de 1-4 de point à 49 3-4 pour remonter prestement à 50, sa cote finale d'hier soir. Smelters s'éleva un ou deux points plus haut tandis que Canadian Industrial Alcohol, Dominion Bridge, National Breweries et Shawinigan comptaient des gains d'une fraction.

Power Corporation et Brazilian subirent de légers reculs.

Sur le Curb les prix eurent tendance à fléchir à l'ouverture.

Dominion Tar privilégié recula 1 point plus bas tandis que des pertes fractionnaires apparaissaient au tableau en regard d'International Petroleum et British American Oil.

Dans la section des mines Pickle Crow monta .11 plus haut et Home Oil enregistra une avance de .01.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. 2-1521

(LE 10 MARS 1936)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
20	Ass. Brew.	11½	...	...
155	Bathurst...	13½	13¾	+ ¼
5	Baw.N.Gr.	3½	3¼	— ¼
10	Do. pr...	33	...	...
3,940	Brazilian...	13¾	13½	+ ¾
275	B.C. Pow...	31¾	30¾	— 1¼
235	Bruc. Sil...	15	15½	+ ½
80	Bld. Pro...	35	35	inch.
25	Can. Bron.	39	39	— 1
175	Can. Car..	6¾	7	+ ¼
225	Do. pr...	15	15¼	+ ¼
90	Can. Cel...	28½	28¾	+ ½
5	Do. pr...	125¾	...	...
135	Can. Cem..	7	7	...
35	Do. pr...	66	...	...
20	C.F.Inv....	32	...	...
615	C.I.Alc.....	10½	10¾	+ ⅛
355	Do. B....	9	8¾	— ¼
100	Can. Loco.	3	3	— ¼
17	C. N. Pow	24	24½	...
145	C. P. Ry..	13½	13¾	+ ¾
1	C. Steam..pr	10	...	...
125	Cocks. Plo	8	8	...
374	Con. Smel.	256	255	+ 7
335	Dis. Seag..	27	26½	— 1
410	D. Bridg..	37¼	37¼	inch.
568	D. C..pr...	17	17½	+ ¼
20	D. Glass...	112½	...	...
468	D.St.& C.b	6¾	6⅞	+ ⅛
130	D. Textile.	72½	73	inch.
75	Dryden...	6	6	inch.
270	xElectrol..	25	25	— ¼
150	Fcund. Co..	14¼	14¼	inch.
230	G.St. W...	4¾	4½	— ¼
151	Gurd	8	8	inch.
5	Gypsum...	7¾	...	...
15	Ham. Brid	5	...	...
490	xHolling..	14.60	14.70	— .15
120	How. Sm..	13	12¾	— ¼
20	Do. pr.	116	...	...
4,208	xInt. Nick..	49½	50	+ 1¼
345	Imp. Tob.	14¾	14¾	inch.
90	Int. Pow...	4⅞	4⅞	+ ⅛
100	L. of W....	20	20	+ ¼
41	Do. pr...	133	133	+ 3
220	Mas.-Har..	6¾	6¾	inch.
507	xMcC.-Fr..	16¼	16¼	inch.
10	xM.C..pr..	100	...	...
1,455	M. Pow....	32⅜	32¼	inch.
22	M. Tram..	100	...	...
1,340	N. Brew....	42	43	+ 1½
155	N. St. C...	16¾	16¾	inch.
60	Niag. W....	50	50	inch.
5	Do. pr...	58	...	...
1,068	Noranda...	48½	49	inch.
20	Ogilvie....	225	...	...
110	Penmans..	52	51	— 2
895	Pow. Cor..	16	16½	+ 1
15	Que. Pow.	17½	...	...
195	Reg. K..pr	13	13½	+ 1
1,241	Shawin....	21	21	+ ¼
165	Sher. Wil..	19	19	+ ¼
30	Sim. & J...	11¾	11¾	+ ¾
623	So.C.Pap..	13½	13½	inch.
145	S.L.Co.....	2⅜	2½	+ ⅛
360	Do. pr...	9⅞	10	+ ⅛
220	S.L.Pa..pr.	27½	27½	+ ¼
135	St. of C...	63	63	inch.
50	Viau Bis...	2⅜	2⅜	inch.
145	Win. Elec.	4	4	inch.

BANQUES

61	Canada...	55	55	inch.
5	Canadien....	138	...	...
99	Commerce.	162	164	inch.
86	Montréal..	203	200	— 7
97	Royale....	180	180	inch.

OBLIGATIONS

$6,050	Pow. Deb.	50¾	...

x—Ex-dividende.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Lundi
Actions	26,084	36,401
Obligations	$ 6,050	$ 6,850

CAN. GOODRICH RUBBER

Toronto, 11 (P.C.) — Un bénéfice net de $33,075 sur les ventes est rapporté par la Canadian Goodrich Rubber Company pour 1935 dans son rapport annuel. L'an dernier ce même bénéfice fut de seulement $269,697. Le rapport ajoute cependant que les revenus d'autres sources ont fléchi et qu'une fois tous les frais déduits, le profit net a été de $66,556 en 1935, contre $68,044 en 1934.

La revue Steel rapporte que les aciéries ont marché la semaine dernière à 55 1-2 pour cent de la capacité, en mieux d'un point sur la semaine précédente.

Dividendes

McColl Frontenac Oil Company Limited, 1 1-2 pour cent par action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada, 62 cents par action et 1 1-4 pour cent par action privilégiée payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 14 mars.

Kirkland Lake Gold Mining Co Ltd, 3 cents par action payable le 30 avril aux actionnaires inscrits le 9 avril.

Northern Mining Corporation, 2 cents par action payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 11 avril.

Tamblyns Company, 1 3-4 pour cent par action privilegie, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 21 mars.

Canadian Cottons Ltd, $1 par action et 1 1-2 pour cent par action privilégiée payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

The Ogilvy Flour Mills Co. Ltd, $2 par action payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

Investment Foundation Ltd, 37 cts par action privilégiée 6 pour cent cumulative plus 63 cents pour les arrérages, payables le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars

McColl Frontenac Oil, 1 1-2 pour cent par action privilégiée payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Ottawa Light Heat & Power Co. Ltd, 1 1-2 pour cent par action ordinaire et 1 5-8 pour cent par action privilégiée, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 14 mars.

POTINS de la Bourse

LES PRIX DE GROS

Les prix de gros se sont presque maintenus, l'indice ressortant à 72.5 au lieu de 72.6. Le blé et les grains fourragers, sauf le seigle, ont haussé légèrement à Winnipeg, mais les prix du bétail ont fléchi à Toronto. Les métaux ont été fermes dans la place de New-York avec des gains pour l'étain, le plomb et le zinc; le cuivre et l'argent se sont maintenus aux niveaux de la semaine précédente; le plomb est passé de 4.525 cents la livre à 4,625 et le zinc à East St. Louis de 4.85 cents à 4.90. Les prix canadiens du cuivre, de l'étain et du zinc ont haussé.

L'indice ajusté des compensations bancaires est de 110.3 contre 118.5 la semaine précédente.

Le gain modeste des dépôts à préavis enregistré en janvier a été en contraste avec les moins-value des dépôts remboursables sur demande et des prêts en compte courant. La tendance à la hausse des dépôts à préavis, en évidence depuis quatre mois, s'est maintenue en janvier et le total s'établissait à $1,499,000,000 le 31 du mois. Les dépôts remboursables sur demande enregistrent par contre un fléchissement de beaucoup supérieur à la normale saisonnière.

Le fléchissement ajusté des prêts en compte courant correspond à 6.8 p. c.; la moins-value sur janvier 1935 a été de 7. 7p. c. Le portefeuille des banques a atteint un niveau maximum dans les annales bancaires du pays, ayant atteint $1,270,000,000, les biens facilement réalisables sont passés de $1,395,000,000 qu'ils étaient à la fin de 1935 à $1,433,-000,000 le 31 janvier, ce qui est un nouveau record La somme des billets en circulation enregistre un accroissement ajusté à la fin de décembre et une augmentation accentuée sur la date correspondante de 1935

MOYENNES (Montréal) :

Le 11 mars.	Util.	Ind.	Total
Hier	71.7	76.2	74.7
Mercredi passé	73.3	77.6	76.2
Mois passé	71.3	76.7	74.9
1935	58.5	56.5	57.2
Max. 1936	73.4	78.4	76.6
Min. 1936	68.0	70.3	69.6

(1926 égale 100).

ACTIVITE ACCRUE

Montréal, 11. — Le volume des transactions sur la Bourses et le Curb de Montréal a atteint 5,554,547 parts en février 1936, en augmentation de 135,694 actions sur janvier 1935 alors que le volume des transactions avait été de 5,418,853 actions. Le volume des transactions avait été durant février 1935 de 1,635,151 parts.

Le nombre des actions industrielles échangées a été le mois dernier à Montréal de 1,575,915 parts au lieu de 1,111,000 parts en janvier 1936 et de 356,645 parts en fevrier 1935. Le roulement dans les actions minières a été de 3,978,632 parts le mois dernier comparativement à 4,-307,853 parts en janvier 1936 et a 1,278,506 parts en février 1935.

EXPEDITIONS D'ACIER

New-York, 11. (P.A.) — La U. S. Steel Corporation a rapporté une diminution de 45,099 tonnes dans ses expéditions de produits d'acier fini durant le mois de février 1936. Les expéditions furent de 676,315 tonnes au lieu de 721,414 tonnes en janvier. En dépit de cette diminution, les expéditions de février 1936 étaient les plus élevées pour le mois depuis 1931. En février 1935, elles avaient été de 583,137 tonnes.

MONTREAL CURB

(Le 10 mars 1936)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
450	Abitibi	2½	2½	2½
180	Do C 6 pfd	97	94	97
387	Asbestos V T	22	21¾	21¾
5	Baburst	3⅛	3⅛	3⅛
101	Beauhar	3	3	3
100	Brew & Dist	110	110	110
845	Brew Corp	3⅛	3⅛	3⅛
210	Do pfd	16⅜	15¾	16
10	Bright T G	9	9	9
115	B A Oil	21¾	21¾	21¾
28	B C Pack	10	10	10
15	Can Bud Br	7	7	7
230	Can Malt	33½	33¼	33¼
30	Can N P pfd	110	110	110
5	Can Vineg	21¼	21¼	21¼
90	Cdn Dred & D	44	43½	43½
20	Cdn Int I T pfd	61	61	61
20	Cdn Vick pfd	25	23½	25
100	Cat Mac pfd A	18¾	18¾	18¾
300	Com Alco	100	100	100
1353	Cons Pap	3½	3¼	3½
205	Dom Tar pfd	76	76	76
31	Eng El A	20	20	20
69	Ford A	25½	25½	25½
5	For Pow Sec	2	2	2
533	Fraser	18½	18	18¼
50	Do V Tru	17½	17½	17½
57	Steel War pfd	62	62	62
3040	Home Oil	105	101	104
1382	Imp Oil	22¾	22⅜	22¾
25	Inter Cit Bak	24	24	24
485	Int Pete	36⅝	36¼	36½
20	Int Util A	12	12	12
27	McC Front pfd	103	103	103
35	Melchers A	10½	10½	10½
25	Do B	4	4	4
25	Mitchell R	6¾	6¾	6¾
55	Page Her	92	91	91
1575	Price Bros	5¼	5	5¼
630	Do pfd	40	38⅜	39¼
220	Royalite Oil	35	34¾	34¾
75	Sarnia Br A	9½	9½	9½
12	So Can P pfd	100	100	100
25	Thrift	3	3	3
950	Walkerville	3⅜	3	3¼
50	Walkers	30¾	30¾	30¾
25	Do pfd	18¾	18¾	18¾
	Mines:			
2300	Arno	4½	4½	4½
500	Algoma	9½	9½	9½
1900	Beaufor	40	38	39
2000	Big Miss	64	63	63
100	Brazil Gold	29	29	29
1400	Can Malt	108	106	108
1700	Cent Pat	290	282	290
3200	Chib Pros	45	44¾	45
3000	Clericy	4⅞	4½	4¾
8500	Duparquet	8	8	8
600	Eldorado	123	121	122
815	Fal Nick	920	910	910
300	Francoeur	28	28	28
1000	Homestead	35	35	35
7400	J M Cons	44	42	44
65	Lake Shore	55	54⅜	54⅝
500	Lam Cont	10	10	10
1900	Lebel Oro	24½	23	23
2100	Macassa	420	415	416
30	McIntyre P	42	42	42
500	McWatts	132	132	132
8400	Parkhill	28	26½	28
1000	Perron	135	135	135
2400	Pickle Cr	465	458	460
1200	Que Gold	96	95	95
650	Read Auth	177	175	175
1300	Sher Gor	123	120	120
2035	Siscoe	314	309	314
19820	Stadacona	30	28	30
8400	Sull Cons	95	95	95
300	Sylvanite	252	250	250
4125	Ventures	227	220	225
200	Wayside C	16	16	16

GAINS ALLANT DE 1 A 4 POINTS SUR LA LISTE DE N.-Y.

New-York, 11. (P. A.) — Un regain de vigueur dans le groupe des instruments aratoires a contribué à donner à toute la liste une certaine vigueur en sourdine ce matin, à la Bourse de New-York.

J. I. Case bondit plus de 2 points au-dessus de sa cote finale d'hier popur enregistrer un nouveau sommet, tandis que Deere et International Harvester comptaient des appréciations d'un point et plus.

Les pétroles, les caoutchoucs, le groupe des avions et quelques spécialités se placèrent à l'avant-garde de l'avance. Amerada ajouta encore 4 points à sa hausse d'hier. Parmi les autres qui prirent de 1 à 2 points de gain se rangèrent Seaboard, Goodyear, U. S. Rubber, Douglas, Curtiss-Wright "A", Allied Chemical, Johns-Manville, Electric Power & Light et Union Pacific.

Les obligations restèrent stables, tandis que les grains fluctuèrent peu. Il y eut amélioration sur le marché du coton.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 72 rue St-Pierre, Québec. Tél. 2-7006

Le 11 mars.	Ferm. hier	Aujourd'hui Ouv.	10.30
A. M. Byers	22⅛	...	...
Am. Tel & Tel	170½	171	171¾
Am. Waterworks	21¾	22¼	22¾
Atchison Ry.	76½	78	78
Autorn Auto	50⅜	51	51
Bethlehem Steel	57	57⅛	57⅛
Cerro de Pasco	52	...	...
Chrysler	97½	97	97⅝
Columbia Gas	18	18⅛	18⅜
Cons. Gas	34⅜	34⅜	34⅜
Gen. Electric	39⅞	40	40¼
Gen. Motors	61¾	62	62½
Hudson Motors	18½	18⅜	18¾
Int'l Harvester	76	76¼	77⅜
Int'l Paper Priv	32¼	32⅝	33¼
Kennecott Copper	37	37⅞	38
Loew's	49	49¼	49¼
N.-Y. Central	36⅜	36¼	36⅜
Radio Corp	12½	12¾	13
Radio Corp. B.	93⅛	94	94½
St. Joseph Lead	27⅜	27⅛	27⅝
South. Porto Rico	...	32¾	32¾
Stone & Webster	16⅞	15⅝	16¼
Union Carbide	84	85	85¼
Union Pacific	133¾	134½	135½
United Aircraft	29⅞	30⅜	30⅝
U. S. C. I. Pipe	36¼	...	...
U. S. Ind. Alcohol	49⅜	49⅜	49
U. S. Smelting	87	...	...
U. S. Steel	65	65	65⅛
Vanadium	24	24	24
Warner Bros	11⅞	12	12⅛
Westinghouse El.	115½	117½	117½
Woolworth	51½	52	52

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 11. (P.C.) — Les transactions n'ont pas été particulièrement nombreuses au début de la séance d'aujourd'hui sur le marché des bestiaux de Montréal où les quantités offertes n'ont pas suffi à attirer l'attention des acheteurs.

Les prix restèrent stables dans la division des veaux et des porcs, tandis que le nombre des bêtes à cornes offertes n'était pas assez considérable pour que l'on pût établir de cotations officielles. Il n'y eut pas un seul mouton ou agneau de mis en vente. Arrivages : 11 bêtes à cornes, 91 veaux et 149 porcs.

Les veaux de qualité commune et d'un poids limité obtinrent $5 en lots mixtes, tandis que ceux d'une qualité passable ou moyenne obtenaient autour de $7.50.

Le porc à bacon (nourri et abreuvé) obtint $9 les 100 lbs, avec une prime de $1 par tête sur les plus beaux. Pour la boucherie, les pesants et les légers on payait $8.50 et pour les extra pesants $8. Les truies se vendirent à des prix oscillant entre $7.50 et $8.

FINANCIER DECEDE

Toronto, 11. (P. C.) — Les cercles financiers de Toronto déplorent aujourd'hui la disparition de J.-Homer Black, qui fut pendant des années l'une des figures dominantes de la vie industrielle, financière et minière du Dominion. M. Black est décédé subitement hier soir à l'âge de 61 ans.

Il a siégé au conseil d'administration de la Great Lakes Paper Co., Abitibi Power & Paper Co., Dominion Construction Corporation, Keeley Cilver Mines, Vipond Consolidated Mines, Canada Northern Power Corporation, Union Trust Company et Canadian General Electric. Il fut gérant général de la Nortnern Ontario Light & Power Co. et de l'Excelsior Life Insurance et vice-président de la Spruce Falls Power & Paper Co.

R. C. A. VICTOR Co.

Montréal, 11—La RCA Victor Company Limited, Montréal, annonce une augmentation de 47 pour cent dans ses ventes de radios, de radios-phonographes et de disques durant les mois de janvier et de février 1936 comparativement aux mois correspondants de 1935. Les officiers de RCA Victor of Canada rapportent que l'amélioration dans la demande particulièrement en ce qui concerne les radios-phonographes et les disques, est analogue à celle que l'on note en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Les ventes de General Motors Corporation aux acheteurs américains furent en février 1936 de 96,134 automobiles au lieu de 102,-034 en janvier 1936 et de 77,297 en février 1935. En février 1929, les ventes de la compagnie avaient été de 110,148 voitures.

NEW-YORK CURB

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 105 Côte de la Montagne, Québec. Tél. : 2-1591

Le 11 mars	Ferm. hier	10.30
Alum. of Am	137½	139½
Am. Cyanam B.	35⅛	35⅛
Am. Gas & Elec.	38⅝	39¾
Am. Superpower	2⅛	...
Brazilian	13⅝	...
Cities Service	5	5
Elec. Bonds & Share	18⅞	18⅞
Ford of Can. "A"	25⅞	...
Gulf Oil	97	97
Imperial Oil	22⅞	22⅝
Int. Mining	13⅝	...
Memphis Gas	91	...
National P. & Gas	21½	...
Niagara & Hudson	9⅞	9⅝
Pennroad	4⅝	5
St. Regis Paper	4⅝	...
United L. & P.	4⅝	4⅝
Milreis	0850	0850

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Les actions ont pu recouvrer hier une bonne partie du terrain perdu la veille, à la Bourse de New-York. Ce n'est cependant pas sans une certaine hésitation que les gens qui spéculent au jour le jour ont mis de côté les craintes d'une guerre prochaine que leur ont inspiré les événements de la fin de semaine. Les bonnes nouvelles et la température printanière ont rappelé à tous que l'activité qui accompagne d'ordinaire l'approche de Pâques ne devrait guère tarder à se manifester, pendant que d'Europe arrive la nouvelle que la rupture des traités par l'Allemagne pourrait bien se régler d'une façon pacifique. En fermeture, le cours moyen de 60 actions représentatives accusait .6 de point d'appréciation à 62.0, pendant que le total des actions échangées atteignait 2,339,700, contre 2,776,280 lundi. Sur le marché des obligations les tendances furent contradictoires, les gains étant surtout comptés dans le groupe des titres industriels, tandis que les titres européens avaient encore tendance à réagir vers la baisse. Le blé accusait en fermeture de 3-8 à 3-4c de gain et le maïs de 0 à 1-8c d'appréciation, tandis que le coton s'élevait de 40 à 45c le ballot.

Ce matin, les perspectives de guerre s'éloignant, nombre de spéculateurs tournent les yeux vers le champ des opérations industrielles pour s'inspirer. "Iron Age" rapporte que le pourcentage de l'activité atteint 57% de la normale aux aciéries — le plus haut chiffre depuis le commencement de décembre 1935. Cet accroissement est attribué en partie aux commandes plus fortes du mois de mars, en partie aussi à l'augmentation des permis de bâtir. Les fabriques de machines à chemins absorbent aussi une forte quantité d'acier.

On a attribué surtout à l'arrivée d'une température plus clémente la diminution enregistrée au cours de la semaine finissant le 29 février dans la production de l'électricité. Le total accuse toutefois 9.8% d'augmentation sur la semaine correspondante de l'an passé.

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

Le 11 mars.	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Hier	81.6	37.0	48.0	62.0
Mois passé	79.6	36.4	50.2	61.4
1935	50.3	18.8	22.0	35.4
Max. 1936	82.9	39.7	50.8	63.5
Min. 1936	73.4	30.2	45.0	55.7
Max. 1935	76.3	31.2	44.7	56.1
Min. 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Min. 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Max. 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

OBLIGATIONS

Cours fournis par H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél. 4-4651

Fonds d'Etat étrangers à N.-Y.)

(LE 10 MARS 1936)

		Off.	Dem.
10,000	Arg. Ext. 6's, 1961..	99¼	100
10,000	Australie 5's, 1955..	105¾	105½
2,000	Belgique 6½'s, 1949.	106½	108
6,000	Do. 6's, 1955....	...	107
2,000	Bolivie 7's, 1958..	7⅜	8½
6,000	Brésil 6½'s, 1957..	27½	27¾
5,000	Do. 7's, 1952..	28	28¾
	Do. 5s, 1951....	71¼	72¼
5,000	Brisbane 5's, 1958...	98¾	99½
3,000	Bue. Ayres 6's, 1961..	64	64⅝
1,000	Chili 6's, 1961.....	14½	14¾
6,000	Colombie 6's, 1961...	23¾	24
	Cund'ca 6½'s, 1959.	12	13¼
15,000	Canada 5's, 1952...	114	114½
	Franco 7½'s, 1941...	178½	...
	Do. 7's, 1949...	175¾	181¾
12,000	Allem. 5½'s, 1965.....	27¾	28
	Haiti 6's, 1952.	95½	...
52,000	Italie 7's, 1951..	69¼	69⅝
28,000	Japon 5½'s, 1965...	82	83½
2,000	Medellin 6½'s, 1954...	10	10½
6,000	Milan 6½'s, 1952....	58½	58½
1,000	N.S.W.5'8,1957..	101	101½
	Parana 7's, 1958..	16	18½
35,000	Pérou 6's, 1960	14½	14¾
4,000	Pologne 6's, 1940.....	75¾	78
3,000	Do. 7's, 1947.	106	107
	Rio Jan.6½'s,1959...	15½	15¾
	Do. 6½'s, 1953...	16½	17
3,000	Rio G. do.S.6's,1969.	16¾	17
13,000	Rome 6½'s, 1952	62¼	63
1,000	San. Paulo 7's, 1940.	90	90¼
	Serbie 7's, 1962.....	25	26¾
	Soissons 6's, 1936.....	163	...
12,000	Roy-Uni 5½'s, 1937.	107	107¾

HOLT, RENFREW

Montréal, 11. — (P.C.) Les profits réalisés par Holt, Renfrew and Company Limited durant l'année finissant le 31 janvier 1936 furent de $56,382. La compagnie avait subi une perte d'exploitation de $11,122 l'année précédente. Après l'intérêt, la dépréciation et l'escompte sur les obligations, le déficit a été de $3,380. La balance au compte de profits et pertes est de $185,685. Le fonds de roulement a diminué de $761,250 à $719,110.

UN EMPRUNT

Montréal, 11.—(P.C.)—L'International Power and Paper Company of Newfoundland Limited lance aujourd'hui un emprunt d'obligations de $1,500,000 à 4 1-2 pour cent, première hypothèque. Le capital et l'interêt de l'emprunt sont payables en fonds canadiens ou américains. Les obligations sont offertes au pair par un syndicat pour rapporter 4 1-2 pour cent d'intérêt. Elles sont datées du 1er janvier 1936 et deviennent dues le 1er janvier 1968.

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 11. — (P.C.) — Les recettes brutes du Canadien National durant la première semaine ne mars 1935 ont été de $3,304,020, en augmentation de $191,075 sur celles de $3,112,945, pour la semaine correspondante de 1935.

PRIX DE GROS

L'indice général des prix de gros ressort à 72.5 la semaine terminée le 28 février contre 72.7 celle du 31 janvier. La soie grège le bétail et le coton brut ont baissé alors que le cuivre et le sucre brut ont renchéri. Le blé, le caoutchouc, le café, l'étain, le zinc et l'argent n'accusent presque pas de changements.

DES AJUSTEMENTS ASSEZ ORDINAIRES PARMI LES MINES

Toronto, 11. (P.C.) — Quelques ajustements dans les prix ont marqué l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, dans la section minière de la Bourse de Toronto.

Central Patricia, Sherritt Gordon, Hollinger, Sudbury Basin, Canadian Malartic, Beattie, Gods Lake, Little Long Lac et Buffalo-Ankerite ne bronchèrent pas.

Des appréciations à peine perceptibles furent inscrites pour Bralorne, Noranda Big Missouri et Texas Canadian, alors que des reculs de .01 ou .02 étaient subis par McWatters, Oméga, Macassa et Kirkland Lake.

Falconbridge céda .05.

Il n'y eut que peu d'activité au commencement de la séance.

OBLIGATIONS

Cours fournis par H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél. 4-4651

(Le 10 mars 1936)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
500	Acme Oil	15½	15½	15½
2300	Afton	60	59	60
5000	Alex	2¾	2½	2⅜
21100	Algoma	9½	9	9⅛
120	Anglo H	485	485	485
500	Arntfield	80	80	80
1100	Ashley	15½	15½	15½
8500	Astoria	5⅞	5½	5½
4000	Bagamac	7¾	7½	7¾
7500	Barry H	4¼	4	4
7500	Base Met	26	24	24
200	B E A R	40	40	40
4150	Beattie	150	138	150
4200	Big Miss	63	62½	62½
7200	Bobjo	17½	17	17¼
225	Bralorne	675	675	675
1350	Buff Ank	490	480	490
42100	Buff Can	5½	4⅜	5¼
5500	Bunk Hill	11½	11¼	11½
2500	Cal & Ed	120	118	118
600	Cal Oil	12	12	12
4700	Can Mal	110	105	110
250	Cariboo	147	145	145
3105	Castle T	148	143	145
12890	Cen Pat	296	280	296
355	Chem Res	115	110	115
9250	Ch'boug	46½	44	46½
12100	Clericy	4⅞	4½	4½
50	Coniagas	325	325	325
5630	Conlarum	225	212	220
555	Dome	46	45¼	45½
500	Dom Expl	5½	5½	5½
2810	Eldorado	123	120	121
3835	Falcon	920	900	910
5200	Fed Kirk	6½	6½	6½
23700	Franklin	6½	6	6½
15366	God's Lake	118	110	117
4100	Goldale	23	22½	22½
8630	Goodfish	22	20	22
1100	Graham	5	4¾	5
1200	Granada	20	20	20
2500	Grandoro	7	7	7
2500	Greene	30	25	30
3100	Gunnar	85½	85	85
4500	Halcrow	4	3¾	4
7125	Hard Rock	65	62	64
4500	Harker	8½	8⅜	8½
1320	Hollinger	1475	1460	1470
13000	Homestead	36	33½	34
3000	Howey	65	65	65
3820	J M Cons	45	42½	45
6200	Kirk Lake	49	48	48
820	Lake Sh	49	48	48
820	Lake Sh	55	54¾	54¾
2500	Lamaque	10	9½	9½
27200	Lebel Oro	23½	22½	23½
3800	Lee Gold	3½	3½	3½
3375	Little L L	665	650	665
9720	Macassa	423	415	420
19000	Man & E	15¼	14½	14¾
8700	Maple L	11	10	10½
440	McIntyre	417	417	417
9250	McKenzie	142	138	140
100	McKinley	50	50	50
3600	McMillan	9	8¾	9
4775	McVittie	31	30½	31
4750	McWatts	136	134	135
60	Min Corp	130	130	130
1800	Minto	15	14	15
1000	Moneta	11	11	11
1825	Morr Kirk	69	67	67
18000	Murphy	3¼	3	3
5300	Newbec	3	3	3
310	Nipissing	270	270	270
2268	Noranda	49	48	49
500	O'Brien	40	40	40
1000	Olga Oil	4⅜	4⅛	4⅛
33150	Paymaster	70	65	68½
5900	Perron	138

Délégation d'ouvriers auprès des ministres

(Suite de la 1ère page)

pressant. Et il y a lieu nous semble-t-il, de l'effectuer à mesure que l'expérience dévoile les faiblesses des dites lois, et que l'éducation du public aplanit la voie par laquelle les amendements peuvent passer. Mais s'il y a lieu de perfectionner les lois existantes, il faut aussi songer à compléter la législation par des lois nouvelles, et la C. T. C. C. en suggérera quelques-unes cette année.

LOI RELATIVE A L'EXTENSION DES CONVENTIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

La loi relative à l'extension des conventions collectives de travail est en vigueur depuis avril 1934. Depuis ce temps, cette loi a produit d'heureux résultats, et les travailleurs qui en ont bénéficié se chiffrent approximativement à 150,000. En deux ans, cependant, la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail n'a pas atteint un degré de perfectionnement tel, qu'elle n'ait plus à subir de modifications. Son application a révélé des points faibles, et la C. T. C. C. fait aujourd'hui certaines suggestions pour l'amender afin de protéger encore davantage ceux qui jugent à propos de s'en prévaloir.

La C. T. C. C. suggère que l'article 2 soit amendé en retranchant les six dernières lignes du premier paragraphe pour les remplacer par les suivantes : "Ile également toute personne mentionnée et désignée comme salarié ou employeur dans la dite convention."

Nous soumettons également que la loi devrait être amendée de manière à rendre le certificat de qualification obligatoire dans toute la juridiction territoriale établie pour chaque convention, si le comité conjoint en décide ainsi. De plus, nous suggérons que ce certificat de qualification soit obligatoirement renouvelable chaque année : et lorsqu'il sera renouvelé par l'intermédiaire d'un bureau d'examinateurs, le dit bureau aura droit de prélever des honoraires de pas plus de cinq dollars pour le certificat de qualification d'un ouvrier, et de pas plus d'un dollar pour le certificat d'un apprenti. La C. T. C. C. demande également que le certificat de qualification ne puisse être émis que par des associations reconnues par les comités conjoints, que ces associations soient incorporées sous la loi des Compagnies, sous la Loi des Syndicats Professionnels, ou non incorporées.

Pour faciliter le travail des inspecteurs des comités conjoints, la C. T. C. C. suggère que l'on accorde à ces inspecteurs les mêmes pouvoirs que ceux accordés aux inspecteurs du gouvernement, comme, par exemple, le droit de s'assurer le concours de la police provinciale ou municipale si les circonstances l'exigent.

Comme les comités conjoints des centres où la population est moins élevée peuvent difficilement recueillir les ressources dont ils ont besoin pour surveiller efficacement l'application de la loi, la C. T. C. C. demande qu'un pourcentage des amendes imposées pour infractions à la loi soit versé aux comités conjoints des municipalités de pas moins de cinq mille âmes et de pas plus de quarante mille âmes.

Au No 2 de l'article 14a, la C.T.C.C. suggère que l'on biffe les mots suivants, à la quatrième ligne : "autre que le tarif des salaires". A la suite de cet amendement, toutefois, les comités conjoints ne pourraient pas poursuivre successivement, pour une violation au tarif des salaires, en vertu de la disposition No 1 de l'article 14a et en vertu de la disposition du même article, mais simplement en vertu de l'une ou de l'autre disposition.

Dans le cas des pénalités, la C. T. C. C. soumet les dispositions suivantes pour remplacer les dispositions 2, 3 et 4 de l'article 14a :

2—Toute personne, association ou corporation, employeur ou employé, qui viole quelqu'une des dispositions d'une convention collective rendue obligatoire, commet un acte illégal, et est passible sur conviction sommaire, en sus des frais, d'une amende n'excédant pas dix dollars pour la première offense, et pour la deuxième offense, ainsi que pour toute offense subséquente, en sus des frais, d'une amende de pas moins de cent dollars, mais n'excédant pas deux cents dollars, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas moins d'un mois mais n'excédant pas deux mois.

3—Toute personne, association ou corporation, employeur ou employé, qui communique délibérément un rapport faux au comité conjoint ou à un délégué agissant comme inspecteur pour le comité conjoint; qui refuse de transmettre dans un délai raisonnable, soit au comité conjoint ou à son délégué des renseignements nécessaires sur l'application des dispositions d'une convention ; qui empêche tel comité conjoint ou tel délégué de remplir ses devoirs ; qui refuse ou néglige de faire parvenir, dans les délais fixés par le comité conjoint les prélèvements prévus par le paragraphe C de l'article 7 de la présente loi, comme un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, en sus des frais, d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars à la première offense et pour la seconde offense, ou toute offense subséquente, en sus des frais, d'une amende de pas moins de cent dollars, mais n'excédant pas deux cents dollars, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de deux mois.

4—Tout employeur ou tout employé qui ne se conforme pas aux dispositions de l'article 10a commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, en sus des frais, d'une amende n'excédant pas dix dollars pour la première offense et, pour la deuxième offense, ainsi que pour toute offense subséquente, en sus des frais, d'une amende de pas moins de $25.00 mais n'excédant pas $50.00.

A l'article 10c, nous suggérons que l'on biffe les quatre dernières lignes qui se lisent comme suit : "Toute action en répétition en outre des dispositions de la présente loi devra être décidée suivant l'équité et la bonne foi."

Enfin, la C. T. C. C. demande que l'on abroge les articles XI et XIV.

LOI SPECIALE DU SALAIRE MINIMUM

Dans nombre d'industries, dans le commerce, et pour certains métiers particuliers, la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail s'est avérée pratiquement inapplicable. La C. T. C. C. a étudié un moyen d'en arriver à faire obtenir des salaires raisonnables à la grande masse des salariés pour qui les conventions collectives ne peuvent être considérées pour le moment comme un remède à leurs conditions de travail souvent inhumaines.

La C. T. C. C. suggère que le gouvernement prépare une loi spéciale, en marge de la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail, pour fixer dans certaines industries, dans le commerce, dans certains métiers et dans certaines professions, des salaires raisonnables et des conditions de travail équitables.

Prenons le cas de l'industrie pour indiquer les grandes lignes des moyens à prendre afin d'établir des taux de salaires raisonnables et des heures de travail convenables, là où ces points n'ont pas été réglés par l'intermédiaire des conventions collectives.

Le gouvernement, en recevant une pétition d'un certain nombre d'employés d'une industrie, sommerait les employeurs et employés de former un conseil d'industrie dans lequel les deux groupes intéressés seraient représentés en nombre égal. Le gouvernement choisirait ensuite un président impartial et compétent pour diriger les délibérations de ce conseil, et nommerait deux autres personnes pour représenter les consommateurs. Le conseil ainsi formé siégerait et aurait la tâche d'établir des salaires minima raisonnables et des heures de travail convenables pour l'industrie visée. Une ordonnance serait préparée et envoyée au lieutenant gouverneur en conseil qui la légaliserait. Cette ordonnance pourrait s'étendre à un district ou à toute la province, selon le cas. Le conseil d'industrie resterait constitué en permanence pour surveiller l'application de la loi et recevoir les plaintes. Le gouvernement nommerait les inspecteurs nécessaires pour faire les enquêtes requises, et ces inspecteurs feraient leurs rapports au conseil d'industrie. Des sanctions très sévères seraient applicables à la suite de violations de la loi. Si, durant la période d'application d'une ordonnance les employeurs et employés de l'industrie visée désiraient bénéficier de la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail, ils pourraient procéder tel que cette loi l'indique et l'ordonnance émise par le conseil d'industrie tomberait le jour où la convention collective deviendrait obligatoire par arrêté ministériel.

Nous citons ici le cas de l'industrie. On pourrait procéder de la même manière dans le commerce, etc., pour certains métiers ou certaines professions où l'établissement de salaires minima ne pourrait se faire autrement.

SUBSIDES A L'INDUSTRIE

L'industrie est pratiquement arrêtée, et un trop grand nombre de travailleurs, de ce fait, sont en chômage complet ou partiel. Pour déterminer la reprise industrielle, la C. T. C. C. suggère le versement de subsides aux industries de base par le gouvernement, et un dégrèvement de taxes au bénéfice de celles-ci.

De tels avantages sont accordés dans certains pays d'Europe, en particulier en Angleterre où la construction navale est pratiquement soutenue par les gouvernements.

Mais la C. T. C. C. demande que tels avantages ne soient accordés que sous réserve, pour le gouvernement, de contrôler la façon dont les subsides seront utilisés ; d'examiner préalablement au versement des dits subsides le texte des chartes en vue de connaître les pouvoirs ou privilèges confiés aux administrateurs ; d'imposer aux bénéficiaires des subsides l'obligation de payer des salaires raisonnables ; de défendre aux employeurs et employés pour régler les conflits, le recours au "lockout" ou à la grève sans faire appel à la loi de conciliation et d'arbitrage. (Ch. 97 S. R. P. Q. 1925, amendé par 21 Geo. V. chap. 19)

LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La C. T. C. C. demande de nouveau cette année que l'ouvrier accidenté ait le droit de choisir le médecin de son choix, et demande de plus que les intéressés puissent en appeler des décisions de la Commission des Accidents du Travail.

Nous croyons que pour la bonne application de cette loi, et pour que les amendements que l'on y apporte soient plus à point, l'on devrait soumettre les changements que l'on désire faire à un conseil formé d'employeurs et d'employés. Ce conseil pourrait faire ses suggestions au lieutenant gouverneur en conseil.

La C. T. C. C. suggère que l'on change la base de détermination des compensations versées à un accidenté, en considérant le salaire au taux reconnu raisonnable, d'une journée ouvrable et en le multipliant par 300.

Enfin, la C. T. C. C. demande la nomination d'un représentant du Travail Organisé comme membre de la Commission des Accidents du Travail.

MAGISTRATURE DU TRAVAIL

Afin d'établir une jurisprudence qui rendrait de précieux services et vu l'importance acquise par la législation ouvrière, la C. T. C. C. demande l'établissement d'une Magistrature du Travail dans la province de Québec.

CONSEIL ECONOMIQUE

La C. T. C. C. est convaincue que le gouvernement trouverait de grands avantages dans l'établissement d'un Conseil Economique. Ce Conseil, formé de techniciens, d'économistes, de sociologues, serait l'aviseur du gouvernement et orienterait toute la législation. De sages avis pourraient être donnés par un Conseil Economique qui profiterait non seulement au gouvernement, mais à toutes les classes de la société. La C. T. C. C. suggère donc la formation, en notre province, d'un Conseil Economique.

LICENCE OBLIGATOIRE POUR LES INDUSTRIELS

La C. T. C. C. revient à la charge pour demander qu'une licence obligatoire soit imposée aux industriels.

PENSIONS AUX VIEILLARDS

Les pensions de vieillesse feront le sujet, cette année, suivant des déclarations officielles, d'un projet de loi du gouvernement. La C. T. C. C. tient à dire qu'elle apprécie à son mérite le geste que doit faire le gouvernement.

LOI DU DIMANCHE

Comme la Cour d'Appel a décidé, en décembre dernier que le gouvernement provincial pouvait abroger l'article 7 de la loi provinciale du dimanche, il n'y a pas de doute que le gouvernement, comme il l'a promis, se prévaudra de son droit, se rendant ainsi aux demandes nombreuses, dont celle de la C. T. C. C., qui lui ont été faites à ce sujet.

CONTRATS DU GOUVERNEMENT

La C. T. C. C. demande que dans l'adjudication des contrats pour travaux publics le gouvernement exige des entrepreneurs soumissionnaires qu'ils aient signé une convention collective préalablement à leur soumission, avec une association syndicale ayant la personnalité civile. Et qu'à cette fin, il soit inséré dans les plans et devis la disposition suivante : "Seuls les entrepreneurs qui ont signé des contrats collectifs réguliers avec une association syndicale jouissant de la personnalité civile, en vertu de la Loi des Syndicats Professionnels, 1925, pourront présenter des soumissions."

TRAVAUX DES MUNICIPALITES

La C. T. C. C. demande que les municipalités situées dans la juridiction territoriale d'une convention collective rendue obligatoire soient assujetties, pour l'exécution de leurs travaux de construction, aux heures de travail fixées dans la dite convention, et que la loi relative à la limitation des heures de travail soit amendée dans ce sens.

BOULANGERIE

La C. T. C. C. demande que la loi provinciale relative au pain soit amendée de manière à permettre aux comités conjoints constitués en vertu de la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail de déterminer la pesanteur la qualité et le prix de vente du pain.

Pour faire suite à une recommandation du Bureau International du Travail, la C. T. C. C. demande l'abolition du travail de nuit dans les boulangeries. Tout travail entre sept heures du soir et quatre heures du matin, dans les boulangeries, pourrait être prohibé.

PROTECTION DU TRAVAIL FEMININ

La C. T. C. C. recommande que la Commission du Salaire Minimum des Femmes revise le plus tôt possible les ordonnance dans lesquelles est encore en vigueur la clause du "80 pour cent" pour y substituer la méthode de pourcentage déjà employée dans plusieurs cas. La Commission pourrait commencer par reviser l'ordonnance relative à l'industrie de l'imprimerie et celle relative à l'industrie du tabac.

Nous insistons aussi pour que la Commission se hâte d'émettre des ordonnances pour tout travail exécuté par des femmes.

La C. T. C. C. croit qu'il ne serait que juste de consulter les Syndicats Féminins, là où tels syndicats existent, lorsqu'il s'agit de reviser ou d'émettre des ordonnances.

Lorsqu'il s'agit du travail à la pièce, la C. T. C. C. demande que les inspecteurs puissent vérifier, en compagnie de représentants de Syndicats professionnels et de représentants d'employeurs, si le taux payé est suffisant pour faire gagner le salaire horaire fixé par les ordonnances.

Il y aurait aussi une amélioration sensible à apporter, croyons-nous, si la Commission du Salaire Minimum des Femmes en émettant des ordonnances déterminait les opérations qui doivent être exécutées par des femmes et en publiait la liste dans la Gazette Officielle.

La C. T. C. C. suggère que l'on amende l'article IV de la loi du Salaire Minimum des Femmes en faisant disparaître les mots : "situés dans les cités et villes d'une population d'au moins 5,000 âmes".

Enfin la C. T. C. C. recommande la nomination d'une femme dans la Commission du Salaire Minimum des Femmes.

Malgré toutes ces demandes, la C. T. C. C. tient à noter qu'il vaut mieux faire travailler les hommes là où la chose est possible. Elle sait cependant qu'il est bien inutile de vouloir abolir le travail féminin, et ce travail a droit d'être protégé comme le travail de l'homme.

PLOMBIERS ET ELECTRICIENS

La C. T. C. C. demande qu'après le mot "employer" de l'Article 28, Chap. 176a, S. R. P. Q. les mots "plus d'un apprenti par chaque compagnon" soient remplacés par "plus d'un apprenti par cinq compagnons". Nous demandons que le même avantage soit accordé aux Electriciens, en amendant la loi qui les régit, Ch. 178, S. R. P. Q. 23 Geo. V.

MECANICIENS DE MACHINES FIXES

La C. T. C. C. suggère d'amender l'article 8, section 1, concernant les Mécaniciens de Machines Fixes, en changeant les mots "toutes personnes" par les mots "tout homme".

BRIGADE DES INCENDIES

La C. T. C. C. soumet que, pour mieux protéger les membres des Brigades des Incendies le gouvernement devrait accorder à ces services publics l'arbitrage avec sanction obligatoire, dans les municipalités de 10,000 âmes et plus.

PERMIS DE DEROGATION

La C. T. C. C. soumet que les demandes de permis de dérogation, au sujet de la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail, devraient toujours être soumises aux comités conjoints qui décideraient dans chaque cas.

COMITES CONJOINTS

La C. T. C. C. croit que le gouvernement obtiendrait de précieux renseignements s'il favorisait de temps à autre des réunions des secrétaires et des inspecteurs des différents comités conjoints, établis en vertu de la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail, et fait cette suggestion aux autorités.

OUVRIER QUI RETOURNE AU TRAVAIL

La C. T. C. C. suggère que le moratoire de saisie couvre les neufs premiers mois durant lesquels l'ouvrier travaille après avoir été affecté par une certaine période de chômage.

ECOLE DE BARBIERS ET COIFFEURS

La C. T. C. C. recommande au gouvernement d'établir une école de Barbiers et Coiffeurs à l'Ecole Technique de Montréal, et d'obliger les autres écoles à se conformer aux règlements qui seront adoptés par l'école ainsi ouverte à l'Ecole Technique.

LES "DIES"

Nombre d'accidents dans l'industrie de la chaussure, sont dus aux "dies" (emporte-pièces). La C. T. C. C. demande que des enquêtes soient faites régulièrement par les inspecteurs attitrés, et que tout "die" (emporte-pièce) non conforme à la loi soit détruit ou remodelé, suivant les exigences de la loi.

MACHINERIE

La C. T. C. C. demande la nomination d'inspecteurs expérimentés pour surveiller la machinerie employée dans l'industrie de la chaussure. La C. T. C. C. croit que l'on ne devrait pas permettre à un employeur de laisser travailler un ouvrier sur une machine, à la suite d'un accident, à moins d'avoir obtenu, au préalable, un certificat d'un inspecteur attitré.

ACTIVITES SYNDICALES

La C. T. C. C. demande que le renvoi d'un ouvrier à cause de son titre de membre d'une association professionnelle reconnue par la loi soit considéré comme un délit.

MARECHAUX-FERRANTS

La C.T.C.C. recommande de nouveau au gouvernement son approbation pour le projet de loi constituant en corporation l'Association des Maréchaux-Ferrants de la province de Québec conformément au bill No 93, 1ère session 18ème Législature, 22 Geo. V. 1931.

MANUEL DES METIERS DE LA CONSTRUCTION

La C. T. C. C. soumet au gouvernement qu'il serait d'une très grande utilité que l'on publie un Manuel des Métiers de la Construction comme la chose a déjà été décidée. L'hon. Secrétaire Provincial a même promis, à ce sujet, un octroi de $15,000, et cet octroi serait très apprécié pour réaliser le projet.

En plus de ce manuel, la C. T. C. C. suggère au gouvernement la publication de manuels techniques gratuits sur les métiers de la construction.

VAPORISATEUR

Sur demande des Peintres, la C. T. C. C. demande au gouvernement de prohiber l'usage de vaporisateur, sauf quelquefois dans les usines ou ateliers ayant une installation spéciale à cette fin.

CLOUS BLEUS

La C. T. C. C., sur recommandation des Latteurs de bois, suggère que l'emploi des clous bleus soit accepté pour les travaux exécutés par les ouvriers de ce métier ; ces clous étant reconnus comme plus hygiéniques.

La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc.

CONFERENCE DE M. DE KONINCK

La prochaine séance publique de la Société Philosophique de Québec aura lieu jeudi soir, le 19 mars, à 8 h. 15, à l'amphithéâtre de Médecine de l'Université. M. Charles de Koninck, docteur en philosophie de l'Université de Louvain, chargé de cours à l'Université de Montréal et professeur titulaire à l'Université Laval de Québec, continuera son exposé de la "Philosophie du Surhomme de Nietzsche". Dans ce prochain cours M. de Koninck traitera spécialement le sujet suivant: "Schopenhauer, le maître de Nietzsche, et la Naissance de la tragédie". Nul doute qu'un auditoire nombreux ira entendre le docte professeur.

MAIRE DE MATANE

Matane 11. (Spéciale)—Me Raoul Fafard, C.R., a été choisi par les citoyens de notre ville pour succéder au Dr J.-A. Bergeron, M.A.L., qui remplissait la charge de maire depuis 17 ans. Me Fafard demeure à Matane depuis quinze ans et s'est toujours intéressé aux affaires municipales.

Ne négligez pas le mal de dos

Ne lui laissez pas prendre le dessus. Il est souvent le premier avertissement que le rein ne fonctionne pas comme il faut, que vous êtes menacé de maladie grave. Au premier symptôme, ayez recours en toute confiance aux Pilules Dodd—depuis plus d'un demi-siècle remède favori pour les maux du rein. Procurez-vous l'article authentique. 104-F

Pilules Dodd pour le Rein

Soulage PLUS VITE

EPREUVES FAITES

LE MAL DE PEAU

L'Onguent Cuticura soulage les irritations de peau — et mieux encore ! Il active le rétablissement — favorise la réfection d'une peau douce et naturelle. Calme cuisson et démangeaison de l'eczéma, boutons, éruptions et laideurs de peau dues à des causes externes. Aussi Savon Cuticura pour bien nettoyer et réconforter la peau. Savon 25c. Onguent 25c. Achetez LES DEUX à votre pharmacie DES AUJOURD'HUI

ONGUENT ET SAVON **CUTICURA**

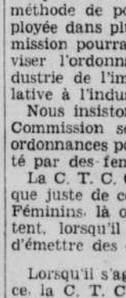

CHEZ WOODHOUSE

65 RUE DE LA COURONNE

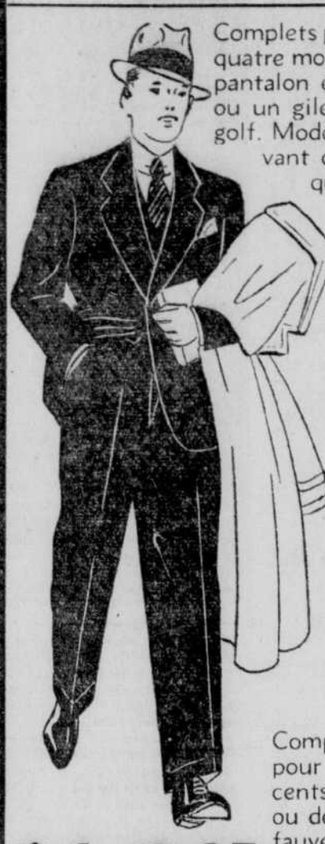

Complets pour garçons de trois et quatre morceaux, comprenant un pantalon et une culotte golf — ou un gilet, breeches et culotte golf. Modèles devant droit et devant croisé. Tweeds unis et quadrillés de fantaisie et matériels tout laine. Tailles : 29 à 32.—11 à 14 ans.

$9.95

DEPOT $1.50
PAR MOIS $1.40
PAS D'INTERET

$12.95

Complets à deux pantalons pour étudiants et adolescents. Modèles devant droit ou devant croisé. Nuances: fauve, pâle — brun et quadrillés gris. Tous en tweeds tout laine de fantaisie. Tailles : 31 à 37—13 à 19 ans.

DEPOT $1.50 PAR MOIS $1.90
PAS D'INTERET

COMPLETS A DEUX PANTALONS

Une autre aubaine typique de Woodhouse est placée devant vous durant cette vente de complets. Venez et choisissez parmi ces chics matériels : Tweeds, Worsteds et Serges. Modèles : devant droit et croisé pour toutes les formes et corpulences. Patrons : rayures, quadrillés, plaids, et unis. Nuances : bleu, brun, gris, etc.

Rég. $25.00

$19.95

DEPOT $2.50
24 HEBDOMADAIRES DE 73c
OU
SIX MENSUALITES
PAS D'INTERET

MANTEAUX EN TWEED ET COSTUMES SWAGGER

Modèles d'après les plus récents patrons de 1936, comprenant toutes les nouvelles particularités. Confectionnés en lainages de qualité domestique ou importée, comme le tissu doux et durable Polo — plaids s'harmonisant —véritables Donnigals anglais — ravissants tweeds mélangés et tweeds monotones. Les couleurs sont : Beige, gris, brun, bleu et autres jolis coloris. Tailles : 14 à 20—38 à 44.

Rég. $22.50

$16.95

DEPOT $1.70 PAR MOIS $2.55 PAS D'INTERET

CHARMANTES ROBES DE SOIE

Nous avons acheté ces robes expressément pour cette vente d'ouverture et nous nous sommes assurés qu'elles étaient d'une valeur extraordinaire. Chaque robe est d'une confection ravissante. Des soies pures furent employées et les garnitures sont très originales. Les plus nouvelles nuances du printemps (comprenant noir et brun) sont exhibées et les nouvelles particularités de la mode, comme : effets blouse—plissage couteau — ceinture élevée — coupée en pointe — nouveau collet et manches traitées.

Rég. $4.95

$2.95

TAILLES 13 à 20, 38 à 44.

REG. $7.95

$4.95

TAILLES 14 à 20
38 à 46

REG. $10.95

$6.95

TAILLES 14 à 20
38 à 44
18½ à 26½

$12.95

REG. $25.00

LE FAMEUX MATELAS "MONARCH"

Voici un fameux matelas qui incorpore un confort, une durabilité et une sanitation non surpassés. Tel qu'illustré, il est rempli de centaines de souples ressorts spiralaires qui vous assureront d'un sommeil profond et reposant jamais auparavant éprouvé.

DEPOT $2.00 PAR MOIS $3.00 PAS D'INTERET

DIVANS DE STUDIO A RESSORTS

Divans de Studio remplis de ressorts et de solide construction. La base est rembourrée telle que montrée. Recouverts d'un matériel durable, ces divans s'ouvrent en un grand lit double ou en lits jumeaux, comme désiré.

Rég. $32.50

$19.95

DEPOT $3.00
PAR MOIS $3.00
PAS D'INTERET

Passage en chemin de fer ou autobus payé sur achats de plus de $100 dans un rayon de 150 milles de Québec—Transport des marchandises payé sur achats de $200 et plus jusqu'à 200 milles.

WOODHOUSE & Cie Limitée 65 rue de la Couronne

Montréal Londres Birmingham Liverpool Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edingburgh Glasgow Belfast Dublin

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande

Des changements sont apportés dans la série pour le trophée Allan

A cause de la saison avancée et du mauvais état de la glace, on décide de jouer deux parties à Montréal — Les Quebec-Aces à l'Aréna local dimanche contre le vainqueur de la série St-Jacques-Sherbrooke.

Après avoir tenu une assemblée spéciale, la Quebec Amateur Hockey Association a décidé, hier, que la série "home and home" qui devait être jouée à Sherbrooke et à Joliette, sera jouée à Montréal. La saison avancée et le mauvais état de la glace naturelle sont la cause de ce changement. Les champions de la ligue provinciale se mesureront donc ce soir aux vainqueurs du district de Sherbrooke, à Montréal. L'autre partie sera jouée vendredi soir.

Mardi soir, le St-Jacques a éliminé le Delorimier, champion de la ligue Mont-Royal, remportant les honneurs des deux parties au score total de 15-9. Guy Lavallée, le vice-président de la Q.A.H.A., pour le district de Québec, a officiellement annoncé hier soir que les Quebec Aces, champions de la ligue de la Cité et du District de Québec, ouvriront dimanche après-midi, à l'Aréna, leur série de deux parties au total des points avec le vainqueur de la série St-Jacques vs Sherbrooke.

La seconde joute aura lieu lundi soir, à Montréal. Le gagnant de cette série se mesurera ensuite au champion du groupe senior de Montréal, dans une série "home-and-home", pour le championnat senior de la province.

— o —

Les Aces Juniors n'entreront en lice que mardi soir prochain, alors qu'ils recevront le gagnant de la partie Victorias (Montréal) vs Sherbrooke, qui sera jouée vendredi soir à Montréal. Dorénavant, les Aces Juniors ne joueront que des séries "home-and-home" et, tout comme pour Aces intermédiaires, il y aura un arbitre de Montréal et un de Québec.

WALLACE VS ROSS

Vancouver, 11. (P.C.) — Gordon Wallace, champion welterweight du Canada, sera opposé à Barney Ross, champion welterweight du monde, ce soir, dans un combat limité à 10 rondes. Le titre de Barney Ross ne sera pas en jeu. Ross pèse 141 1-2 livres et Wallace 147.

MICKEY GILL SERA L'ADVERSAIRE DE ROULEAU DEMAIN

Maintenant que les directeurs du Club Mutuel ont donné gain de cause à Mickey Gill, il a été choisi comme adversaire de Brownie Rouleau, au lieu de Larry Blaine, pour le combat principal de demain soir.

Cet engagement que l'on a limité à 5 rondes de 2 minutes, s'annonce des plus intéressant. C'est la première fois qu'un match de cinq rondes sera présenté au Club Mutuel, sur les instances de Brownie Rouleau. On nous informe que les deux adversaires sont en excellente condition et que les représentants de l'A.A.U. et de la Commission locale seront présents.

La séance commencera à 8 h. 30 et les combats seront présentés dans l'ordre suivant :

Rencontre principale : Brownie Rouleau vs Mickey Gill, 5 rondes de 2 minutes.

Semi-finale : Jack Louis vs Phil. Bouchard, 3 rondes de 2 minutes.

Préliminaires : Kid Point vs Leo Kid Williams, 3 rondes.

K. O. Zotosko vs Babe Louis, 3 rondes.

Adélard Kid Dubreuil vs Young Belleau, 3 rondes.

L. Beaubien vs Joe Dick, 3 rondes.

Kid Horman vs Kid Jones, 3 rondes.

Al Lachance vs Lou Ray, 3 rondes.

L'arbitre officiel de la Commission de boxe : Jack Adams.

Les juges officiels seront Frank Bélanger, Midget Ryan et H. Francoeur.

Le chronométreur : J. Wagner.

LE HOCKEY

HIER SOIR

N. H. L.
Détroit, 0; Boston, 6
Rangers, 0; Montréal, 0
Toronto, 2, Américains, 3

L'INTERNATIONALE
Détroit, 0; Buffalo, 2
Windsor, 0. Rochester, 2.
Cleveland, 3; Pittsburgh, 4.

SERIE INDEPENDANTE
Silver Granite, 7; Rest. Ti-Pere, 1.
Shains, 1; Liv. de Québec, 2

ASS.-AMERICAINE
Wichita, 4; St-Louis, 3
Tulsa, 2; St-Paul, 10
Minneapolis, 1; Kansas City, 0

SENIOR O. H. A.
Niagara Falls, 1; Kitchener, 1.

CE SOIR
CANADO-AMERICAINE
New-Haven à Providence
Springfield à Philadelphie.
GROUPE SENIOR
Royals vs Verdun
(1er match: 3 de 5)

Pittsburgh	43	16	25	1	35	5

LES CLASSEMENTS

L'INTERNATIONALE
(Section Est)

	J.	G.	P.	N.	T.	A.J.
Syracuse	44	23	18	3	49	4
Buffalo	42	21	16	5	47	6
London	43	20	21	2	42	5
Rochester	41	15	24	2	32	7

(Section Ouest)

	J	G.	P.	N.	T.	A.J.
Détroit	44	25	16	3	53	4
Cleveland	44	21	19	4	46	4
Windsor	43	15	18	10	40	5
Pittsbugh	43	16	25	1	35	5

LES MAROONS AU FAITE DE LEUR SECTION

En faisant partie nulle, hier soir, contre les Rangers, les Montréalais avancent d'un point dans le classement et montent en première position avec les Leafs.

Montréal, 11 (PC) — Les Maroons n'ont pu vaincre les Rangers, hier soir, à Montréal, mais, n'ayant pas non plus perdu, ils avancent d'un point dans le classement des équipes de la section canadienne et se trouvent ainsi sur un pied d'égalité avec les Leafs de Toronto qui ont perdu aux mains des Américains. Les Rangers ont opposé une remarquable résistance aux Montréalais, la partie se terminant au score de 0-0.

Les Maroons eurent un avantage marqué dans la première période, mais l'avantage constaté passa aux Rangers dans la seconde. Au cours de cette session, il y eut bataille entre Art. Coulter et Lionel Conacher qui s'en tirèrent tous deux avec une majeure. Conacher avait été bousculé par Murdoch; il voulut faire un mauvais parti à celui-ci, mais Coulter intervint, et le combat s'engagea.

Tout indiquait que les joueurs sur la glace à ce moment-là prendraient part à la bataille, mais aucun de ceux qui étaient sur le banc ne fit un mouvement.

Hooley Smith reçut lui aussi une majeure dans cette même période pour avoir frappé Ott Heller avec son bâton.

Bun Cook fit sa première apparition sur l'alignement des Rangers depuis décembre, et il fit très bien pendant le court espace de temps qu'on l'employa. Il joua au centre sur la troisième ligne d'avant.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punitions : Gracie, Coulter (2), Shibicky, Shields.

Seconde période

Pas de point.

Punitions : Evans, Watson, Conacher (majeure), Coulter (majeure), Heller, Smith (majeure).

Troisième période

Pas de point.

Punitions : F. Cook, Johnson.

Supplémentaire

Pas de point.

Aucune punition.

ZOUAVES CIE No 1

Hier soir eut lieu l'ouverture des concours pour tous les membres de l'Association de Zouaves, compagnie No 1. Voici quelques rapports :

TENNIS SUR TABLE :

R. Dion défait P. Blouin, 4-1.
M. Denis défait L. Dorion, 5-0.
R. Genois défait P. Gosselin, 5-0.
R. Dion défait D. Paquet, 4-1.

ANNEAUX :

A. Bergeron annule avec A. Dolbec, 1-1.
E. Giguère défait P. Blouin, 2-0.
L. Dorion défait D. Clavet, 2-0.

DAMES :

R. Savard défait P. Gosselin, 3-0.
R. Savard défait E. Giguère, 3-0.
P. Gosselin défait R. Genois.

Les membres sont priés de remarquer que ces concours se continueront tous les soirs, et le dimanche après-midi.

DERBY A ALMA

St-Joseph d'Alma, 11 — Un derby de chiens sera disputé à St-Joseph d'Alma, dimanche prochain. Le parcours sera de 22 1-2 milles; les attelages seront de trois chiens au plus. Les intéressés pourront s'inscrire en s'adressant à R.-A. Gagné, de cette ville.

Une course semblable sera tenue à Dolbeau, Lac St-Jean, le dimanche suivant.

LES QUILLES A L'A. S. DES E. CIVIQUES

Le club Recorder a remporté le championnat de la ligue de grosses quilles de l'Association Sportive des Employés Civiques récemment, en battant le club Cotisation dans la série finale. Premiere rangée de gauche à droite. MM. Eugène Mercier, Napoléon Ménard, Philippe Desjardins, président de l'Association Sportive des Employés Civiques, Télesphore Verret, J.-Henri Cantin, président du comité des quilles; deuxième rangée. MM Benoit Pelletier, Gaston Samson, Maurice Pichette, Léon Faucher, Albert Bédard, Honoré Gignac, Jean-Laurier Drolet, Lorenzo Caron, Marcel Lavigueur, Joseph Lachance et Jean-Louis Vachon.
(Studio Dessane)

TOURNOI DE BADMINTON

Nous avons eu la visite de Marcel Lagueux aux bureaux du "Soleil", cet avant-midi. Marcel nous a informé qu'il avait décidé d'organiser un tournoi-invitation de badminton (simple et double), pour messieurs, avec le concours de M. Charles-Auguste Tessier, président du comité des jeux de l'Association Sportive de St-Sacrement.

Le tirage sera fait la semaine prochaine et ce tournoi débutera en la salle paroissiale de St-Sacrement le 23 mars. Des invitations ont été lancées aux clubs et associations suivantes: Winter Club, Club de la Garnison, Chevaliers de Colomb, Y. M. C. A. et St-Patrick. Les adeptes du badminton qui désirent prendre part au tournoi voudront bien communiquer avec Marcel Lagueux, tél.: 2-1198 ou 7931.

St-Laurent et Laperrière finalistes à l'A. S. Q.

Cette attraction au programme de l'A. S. Q. sera suivie de six autres combats entre boxeurs amateurs — Charley Lessard et "Bobby Face" O'Connell, en semi-finale.

L'Association Sportive de Québec présentera un autre programme de boxe amateur, ce soir, à 8 heures 30, à son local de la rue St-Vallier, où il y aura sept combats des mieux balancés entre les meilleurs boxeurs amateurs de la ville.

Le "matchmaker" Groleau a bien préparé son programme et, de plus, il s'est assuré les services du Dr Maurice St-Amand qui verra à ce que les boxeurs soient en excellente condition avant d'entrer dans l'arène.

L'arbitre en charge sera Paulo Rocco, un ancien boxeur local.

L'orchestre Gingras fera les frais de la musique aux intermèdes.

L'annonceur de la soirée sera M. Eddie Cantin. Un numéro spécial ouvrira le programme: deux jeunes émules de Tunney et de Dempsey seront mis en présence.

Voici les combats à l'affiche:

Finale: Léopold St-Laurent, 121 lbs vs Al Laperrière, 126 lbs.

Semi-finale: Charley Lessard 138 vs Bobby Face O'Connell. 135 lbs.

Préliminaires: Alb. Demontigny, 128 lbs vs Al Lachapelle, 131.

Adolphe Lainé 145 lbs vs Kid Burns 148 lbs.

Eddy Hammer 108 lbs vs Roland Mack 108 lbs.

Young Baker 115 lbs vs Kid Belleau 118 lbs.

Young Dempsey vs Young Tunney.

INFLUENCE ALLEMANDE SUR LES OLYMPIADES

Paris 11, (P.A.). — "La question de participation aux Jeux Olympiques d'été ne relève plus du sport mais de la diplomatie" a déclaré, hier, Armand Massey, président, du comité olympique de France, ajoutant que le cabinet français devra intervenir dans cette affaire avant que le comité ne prenne quelque décision.

RAQUETTE

CLUB HURON

La saison tire à sa fin, mais l'enthousiasme et la gaieté de l'hiver québécois augmentent sans cesse. Dimanche soir dernier, le club fêtait ses coureurs par une soirée sous leurs auspices, très réussie. On avait placé les nombreux trophées, tous brillants, sur la table du lunch.

Ce soir, à 8 h. 30, assemblée générale aux salles du club, 669 rue St-Louis. Prière à tous les membres d'y assister.

N'oublions pas le euchre-bridge, jeudi le 12 mars. Les membres ont des cartes à la disposition des intéressés. Il y aura un [illegible] table.

LE GOLF

Miami, Floride, 11. (P. A.)—Johnny Revolta et Henry Picard ont joué 30 trous en 11 coups sous le "par", hier, pour l'emporter sur le duo Ghezzi-Wood par 7 et 6 et passer en semi-finale du tournoi "four ball" annuel international de Miami, pour une bourse de $4,000.00.

Ces deux étoiles du golf seront opposés à Willie MacFarlane, ancien maitre d'école de Old Oaks, N.-Y., et Willie, Klein, de Wheatley, de Wheatley Hills.

POOL

SALLE LEROUX

Alphonse Grenier a gagné son match de pool contre Alphonse Delisle, par un score de 250 à 110. Ce soir, Gérard Perron qui a fait une lutte très dure à Euclide Verret, rencontrera le populaire joueur de pool, Alphonse Delisle à la Salle Leroux, 383 rue St-Paul

DOG-DERBY DE QUEBEC-OUEST

C'est dimanche prochain, le 15 courant, qu'aura lieu le dog-derby de Québec-Ouest. Les intéressés sont priés de noter que le tirage sera fait ce soir, à l'hôtel de ville de Québec-Ouest. Il est donc important d'inscrire son nom sans plus tarder.

Les organisateurs en profiteront pour donner lecture des règlements de cette prochaine course de chiens. Une magnifique coupe, gracieusement offerte par M. Ludger Bélanger, maire de Québec-Ouest, sera l'enjeu.

LES ETOILES

Eddie Wiseman, des New-York Americans, a participé à deux points enregistrés en 3ième période quand les Maple Leafs perdirent à 3-2.

Charlie Conacher des Maple Leafs, a enregistré ses 18e et 19e points de la saison contre les Américains, pour s'emparer de la première place chez les compteurs de la N. H. L.

Dave Kerr, des Rangers, et Lorne Chabot, des Maroons, ont enregistré chacun un blanchissage lorsque leurs clubs annulèrent à 0-0

Paul Runge, des Bruins, a compté l'unique point de la partie Boston-Détroit, dans la période supplémentaire.

Les Canadiens ne peuvent concourir pour le trophée

Les plus dangereux concurrents des Habitants dans le classement de la section canadienne, les Américains, ont maintenant une avance de 5 points — Victoire de ceux-ci contre les Leafs.

New-York 11. (P.A.) — Par la victoire des Americans, hier soir, sur les Toronto Maple Leafs, les Canadiens sont pratiquement éliminés de la série de détail pour la coupe Stanley. L'équipe new-yorkaise a une avance de cinq points sur les Habitants et ceux-ci n'ont plus que cinq parties à jouer. Pour que les Canadiens participent aux séries éliminatoires, il leur faudrait gagner consécutivement les cinq dernières parties qui leur restent à jouer et d'autre part, il faudrait que les Americans perdent toutes celles dans lesquelles ils figureront ce qui est pratiquement impossible. C'est la première fois que les Habitants n'entrent pas dans le détail depuis 1927. Sur 43 parties jouées à date, ils ont été victorieux dans 11, défaits dans 22 et ont annulé dans 10 parties.

Les Américains ont compté deux fois, hier, dans la dernière période pour disposer de leurs adversaires, au score de 3 à 2.

Les Leafs commencèrent la partie certains de gagner, mais ils ne purent scorer avant la seconde période, alors que C. Conacher accepta une passe de Joe Primeau à la ligne bleue, fit le tour des buts des Amerks et lança sur Worters impuissant.

Klein égalisa 10 minutes plus tard sur un lancer dur et bas après avoir reçu une passe de Stewart et Jerwa. Conacher revint à la charge cependant et mit de nouveau son club en avant sur une double passe de Boll et Thoms. Les leaders de la division canadienne prirent les choses aisément au début de la dernière session et ce fut leur perte. Tommy Anderson donna un second point aux New-Yorkais puis Eddie Wiseman ajoutait un autre point pour donner aux Amerks une avance qu'ils conservèrent jusqu'à la fin en dépit des furieuses attaques des Leafs.

SOMMAIRE

Premiere période

Pas de point.
Punition : Blair.

Seconde période

1—Toronto, Conacher (Primeau et Davidson) .. 4.28
2—Américains, Klein (Stewart et Jerwa) 14.33
3—Toronto, Conacher (Boll et Thoms) 18.10
Punition : Blair.

Troisième période

4—Américains, Anderson (Voss et Wiseman) ... 7.00
5—Américains, Wiseman ... 9.22
Aucune punition.

PAUL RUNGE FAIT GAGNER LES BRUINS

Il a compté le point victorieux au milieu de la période supplémentaire.—Score : 1-0.—Les Bruins sont en avant de trois points sur les Rangers.

Boston, 11.— (P. A.)—Paul Runge doit être accrédité de la victoire enregistrée hier par les Bruins contre les Red Wings, leaders de la section américaine dans la N. H. L. Runge compta au milieu de la période supplémentaire. Ce fut la seconde victoire consécutive des Bostonnais sur les Red Wings, en trois jours.

Ce point victorieux fut compté après 4.58m. à la période supplémentaire. O'Neil, Siebert et Cowley reçurent des assists. Il y avait environ 15,000 personnes à cette partie qui fut entièrement dénuée de rudesse. Il n'y eut qu'une seule punition. Par cette victoire, les Bruins sont à trois points en avant des Rangers.

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.
Punition : Lewis.
Deuxième période
Pas de point.
Punition, aucune.
Troisième période
Pas de point.
Punition : Aucune.
Supplémentaire
1—Boston, Runge (O'Neil-Siebert-Cowley) 4:58.
Punition : aucune.
Arrêts : Thompson 27, Smith 20.
Arbitres : Bill Stewart et Odie Cleghorn.

LA LUTTE

Bridgton, N. J. — Frank Malcewicz, 180, Utica, N. Y., défait Ernie Peterson, 178, Alaska, deux chutes dans trois.

Albany, N.-Y. — Rudy Dusek, 225, Omaha, Neb., défait Mike Mazuki, 218, Cohoes, N.-Y., deux chutes dans trois.

Newark, N.-J. — Ernie Dusek 223, Omaha, défait Abe Coleman, 210, Chicago, deux chutes dans trois.

Indianapolis,—Pat O'shocker, 228, Salt Lake City, défait George Zaharias, 241, Pueblo, Colo. Zaharias est disqualifié.

Portland, Me. — Yvon Robert, 217, Montréal, défait Charlie Strack, 224, Oklahoma, en deux chutes consécutives.

LA SERIE INDEPENDANTE

Piloté par Lucien Lachance, l'un des habiles joueurs du Royal 22ième, de la ligue de la Cité, le Silver Granite a remporté une brillante victoire aux dépens du club Restaurant Ti-Père qu'il a défait par 7 à 1, hier soir. Cette première joute au programme de la série Indépendante est l'une des plus excitantes que l'on ait encore vues cette saison. Dans la deuxième joute, le club Livraison de Québec disposait du Shains Fruit Store au pointage de 2 à 1, au cours d'une rencontre chaudement disputée.

Ce soir, à 8 heures, le Lauzon se mesurera au J.-P. Gosselin, Enrg., de St-Romuald, et à 9 h. 30, la Patinoire Provinciale jouera contre le club Théâtres Cartier-Victoria. Demain soir, à 8 heures, le St-Joachim sera opposé au club d'Adélard Côté, de St-Grégoire. La soirée se terminera par une joute entre le Royal 22ième et le C. D. G. de Giffard. La coupe du maire Chrétien, de Beauport, sera l'enjeu.

TOURNOI D'ECHECS ECLAIR

Voici les détails du tournoi-éclair qui fut joué dimanche après-midi à l'Association des Joueurs d'échecs de l'Union Commerciale :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1—E. Tremblay	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
2—M. Leclerc	1	x	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0	0	1
3—W. Lessard	1	0	x	0	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0
4—J.-A. Lachance	1	1	1	x	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1
5—L. Bélanger	1	0	0	0	x	1	1	0	1	0	0	0	0	1
6—G. Beauchamp	1	0	0	0	0	x	0	0	0	0	0	0	0	1
7—J.-A. Morissette	1	1	1	0	0	1	x	1	1	0	1	1	0	1
8—J.-A. Charest	1	0	1	0	1	1	0	x	0	0	0	0	0	1
9—J. Bouchard	1	0	0	0	0	1	0	1	x	0	1	0	0	1
10—N. Duchesne	1	0	1	1	1	1	1	1	1	x	1	1	1	0
11—J. Paquin	1	0	0	0	1	1	0	1	0	0	x	0	1	1
12—P. Brassard	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	x	0	1
13—E. Lacroix	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0	1	x	1
14—G. Lachance	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	x

Le tournoi à la vitesse de cinq secondes au coup, fut complété en 2 h. 40 minutes. La position finale fut la suivante :

	G.	P.
J.-A. Lachance	11	2
N. Duchesne	11	2
E. Lacroix	10	3
P. Brassard	10	3
M. Leclerc	9	4
J.-A. Morissette	9	4
J. Paquin	6	7
J. Bouchard	5	8
J.-A. Charest	5	8
W. Lessard	5	8
L. Bélanger	5	8
G. Lachance	3	10
G. Beauchamp	2	11
E. Tremblay	1	12

MM. Lachance et Duchesne étant ex-aequo, il fut décidé de jouer trois parties. Le champion Lachance l'emporta par 2 à 1 et le prix réservé au vainqueur lui fut attribué.

Ce concours était ouvert à tous les joueurs de la ville, membres ou non de l'Union Commerciale et amusa fortement participants et auditoire. A la demande générale, il s'en tiendra un autre semblable dans quelque temps.

COURSE REMISE

La course de chiens de 15 milles pour le trophée "Ludger Bastien" de même que l'après-midi sportif du club de raquetteurs "Le Loretteville" n'auront pas lieu dimanche le 15 courant, tel que déjà annoncé.

"Le Loretteville" se voit forcé d'agir ainsi parce qu'il ne veut pas venir en conflit avec une autre organisation dont la course de chiens a été remise au 15 mars.

FINALE DE LA SERIE DAVIS

New-York, 11. (P. A.). — La finale de la zone de l'Amérique du Nord pour la coupe Davis aura lieu sur les terrains de gazon du Germantown Cricket Club près de Philadelphie, a-t-il été annoncé hier par l'Association de tennis des Etats-Unis. On a aussi cédulé les rencontres pour le 30 de mai, à condition toutefois que l'Australie élimine Cuba et que les Etats-Unis disposent du Mexique dans la première ronde. Le comité américain de la coupe Davs a confirmé le choix de cinq joueurs qui composeront l'équipe américaine contre le Mexique. Ces joueurs sont Wilmer Allison, Donald Budge, Bryan.-M. Grant, Gene Mako et John Van Ryn.

LA BOXE

New-York. — Charley Badami, 136½, New-York, décision sur Dave Fine, 135¾, Angleterre. (10).

Jersey City, N.-J. — Frankie Williams, 137½, Newark, défait Allie Rowan, 135, Jersey City, (7).

Fargo, N. D. — Ernie Hetherington, 155, Bismarck, N. D., décision sur "Ace of Spades", 159, Minneapolis, (6).

Los Angeles. — Glenn Le, 146, Nebraska, décision sur Leon Zorrita, 145, Los Angeles, (10).

CURLING

AU JACQUES-CARTIER

Le tournoi "Pat-Lid" sera disputé ce soir, au club Jacques-Cartier. Les joueurs sont priés d'être à l'heure.

Voici les six équipes qui prendront part au tournoi :

Desrochers	Laberge
Côté	Vézina
Egan	Déry
Blanchet	Pouliot
(Skip	(Skip)
G. Drouin	Boulet
Auger	Arel
O. Drouin	Drolet
Picard	Talbot
(Skip)	(Skip)
Létourneau	Giguère
Morin	Brouilly
Jeffrey	Morency
Samson	Chantal
(Skip)	(Skip)

Samedi après-midi, à 3 heures, ouverture du tournoi Morin, souper à 6 heures, suivi de la finale. Le tirage sera fait immédiatement avant le tournoi.

AU QUEBEC

Les dernières semi-finales des tournois pour les trophées Carnaval, Nos 1 et 2, ont été jouées hier soir, au club Québec. En voici les résultats :

CARNAVAL NO 1

F. T. Chartier	A. Demers
Geo. Trakas	P. Inglis
J. K. Hackett	W. A. Amyot
R. W. Morton	J. A. McManamy
—Skip 11	Skip 6

CARNAVAL NO 2

W. Burns	S. L. Trueman
S. C. Annett	J. E. Gorman
B. J. Kaine	C. S. Nelson
T. A. Begley	H. Slater
—skip 11	—skip 9

Ce soir, à huit heures, les équipes de R. W. Morton et de H. Slater en viendront aux prises dans la compétition Larry Wilson.

AU VICTORIA

Deux parties sont à l'affiche pour ce soir dans le trophée Norris:
Colonel A. de M. Bell, "skip" vs Major Petry, "skip".
A. H. M. Hay, "skip" vs E. E. B. Rattary, "skip".

SONJA HENIE AU CINEMA

New-York, 11 (P.A.) — Sonja Henie, championne mondiale du patinage de fantaisie, est débarquée à New-York, hier. Elle a fait part aux journalistes, à son arrivée qu'elle avait définitivement quitté le patin et qu'elle était venue en Amérique du Nord pour tâcher de se créer une situation dans le monde cinématographique. Elle doit se rendre à Hollywood dans quelques jours.

C. D. G. DE GIFFARD RELEVE LE DEFI DU ROYAL 22ième

Les nombreux amateurs du hockey qui voient avec regret la saison régulière se terminer auront l'occasion d'assister, demain soir, à une rencontre inter-ligue qui fournira du hockey de haute qualité.

En effet, les derniers arrangements viennent d'être conclus pour une rencontre entre les champions de la Ligue des Bons-Sports, le Royal 22ème, et le champions de la Ligue Québec-District, le C. D. G. de Giffard. La partie est cédulée pour 9 heures précises et sera agrémentée par la présence de la fanfare du 22ème.

Le président Pierre Lachance prédit une brillante victoire pour ses champions, cependant que le président Wilfrid Thibault, de la Ligue Québec-District, prétend de son côté que le C. D. G. sera un adversaire très dangereux pour le 22ème . . et qu'il ne serait pas surpris du tout de le voir émerger victorieuxx.

Une magnifique coupe, don généreux du maire de Beauportville, Monsieur le Chevalier Albert Chrétien, sera décernée à l'équipe victorieuse.

QUILLES SUR TAPIS A LA LIGUE CAN.

Voici le résultat des parties de quilles sur tapis disputées le 8 mars, aux salles de la Légion Canadienne :

KILLIN vs EMOND

Killin	100 101 10— 4
Emond	022 030 05—12
L. S. Pennington	H. Tanguay
E.-R. Bélanger	R. Killer
J.-C. Audet	C.-N.Barttlet
J. J. Killin (Skip)	R. Emond (Skip)

KILLIN vs BOUCHARD

Killin	120 011 01— 6
Bouchard	001 100 00— 2
L. S. Pennington	W. Turgeon
E.-R. Bélanger	S. Lepage
J.-C. Audet	P. Ouellet
J. J. Killin (Skip)	J. Bouchard (Skip)

Arbitre : J.-L. Vachon.

VICTOIRE POUR N.-BRUNSWICK

Moncton, 11.— (P. C.)—Les Moncton Maroons, champions du Nouveau-Brunswick, ont défait les Antigonish Bulldogs, champions de la Nouvelle-Ecosse, hier, au score de 3 à 1. C'est la première d'une série de parties au total des points pour le championnat des Maritimes. Le gagnant de cette série représentera les Maritimes dans la série de la coupe Akkan.

GILL vs ROULEAU

Gene Létourneau, l'un des organisateurs des séances de boxe du Club Mutuel, nous a remis le communiqué suivant provenant de Mickey Gill :

"Je ne comprends pas pourquoi on a donné la préférence à Larry Blaine de rencontrer Brownie Rouleau, quand il a refusé de rencontrer le fameux Charlemagne Lessard, qu'on m'a opposé sans que je m'occupe de sa pesanteur ; même Jack Louis, il a tellement peur de le rencontrer de nouveau qu'il exige que Lessard fasse 135 livres.

"Je suis autant de taille que Larry Blaine à rencontrer Rouleau, et si on ne me donne pas justice, j'irai me battre pour un autre club. Je n'ai jamais refusé de rencontrer les adversaires que l'on a bien voulu m'opposer, et si le Club Mutuel pense de me passer ce sapin parce que je connais plus que tout autre la manière et le style de Rouleau, on se trompe grandement. Je suis dans le tournoi et j'ai ma carte d'amateur. Si on songe à m'éliminer, il faudra qu'on me consulte auparavant ! "

LEO BOURGAULT A RIMOUSKI

Léo Bourgault nous a communiqué, hier, au cours de la joute entre Silver Granite et Restaurant Ti-Père, que c'est à Rimouski qu'il conduira son équipe d'étoiles, dimanche prochain, et non pas à Chicoutimi. Il appert que Léo Quenneville était des mieux disposé à recevoir les joueurs québecois, en prochaine fin de semaine, mais la question des trains a mis fin aux arrangements, pour le moment du moins.

Les joueurs qui feront le voyage à Rimouski, pour y rencontrer le club de l'endroit, seraient Roger Dion, Pettigrew, Jos. Plourde, Conrad Parent, Emile Fortin, Jules Blais, Tom Cadorette, Emile Dubé, Noël Demers et Frémont Trudeau. Roméo Lavoie décidera aujourd'hui s'il peut faire le voyage. Léo Bourgault sera de la partie, va sans dire.

FESTIVAL SPORTIF A MONT-JOLI

Mont-Joli, 11.— (D. N. C.)— Le cinq mars, avait lieu sur la patinoire, un magnifique festival et une partie de gourets entre deux clubs locaux ; ces jeux étaient organisés par le cercle de l'A. C. J. C.

La soirée fut très intéressante et de beaux prix furent distribués aux méritants.

Les premières à remporter des prix furent Mlle Germaine Falardeau, représentant la Reine Marie.

—Mlle Marthe Ross, représentant la Reine d'Eté, et elle reçut aussi le premier prix pour patinage fantaisie.

—Mlle Graziella Orchard, représentant "La vie paroisisale".

—M. Edgar Doucet : Duc de Kent et premier prix de patinage fantaisie.

—M. Maurice Ross : Roi d'Eté.

—M. Alphonse Aubin, médecin de 1534.

—M. Henri Beaulieu : Jacques Cartier.

Beaucoup d'autres se sont costumés et les spectateurs furent nombreux.

Après ce réjouissant festival, tous les costumés se rendirent au Café Cartier, chez M. Norbert Cyr, où un succulent goûter fut servi à nos brillants patineurs.

LE TOURNOI DU CASTOR

Aux organisateurs de ce tournoi : Le club d'anneaux Claire-Fontaine, à une assemblée tenue dimanche à son local a décidé d'envoyer au moins 10 joueurs dans votre tournoi. La direction du club vous souhaite bonne chance.

UN RECORD

VIATEUR COUSINEAU, jeune skieur de Ste-Adèle, qui a gagné dimanche le Kandahar du Mont Tremblant en descendant la piste en 3 minutes, 31 secondes et 2-5. Il a établi ainsi un record et l'emporta contre 55 autres concurrents recrutés parmi les meilleurs skieurs de l'est du Canada. (Photo C. P. R.)

"QUOI! GILLETTE A UN INSTRUMENT QUI 'VOIT' À TRAVERS L'ACIER DES LAMES?"

OUI! Un merveilleux instrument scientifique passe chaque fournée d'acier des lames Gillette aux Rayons X—"voit" profond sous la surface pour découvrir les défauts dissimulés. C'est là une des précautions prises par Gillette pour vous assurer un rasage d'un confort incomparable. Achetez un paquet de lames Bleues Gillette aujourd'hui. Votre fournisseur les a.

LAMES GILLETTE BLEUES
5 POUR 25¢ — 10 POUR 50¢

Réclamez!

PORTER "Champlain" VP

c'est un vrai pain liquide

FABRIQUÉ PAR LA SEULE BRASSERIE CANADIENNE-FRANÇAISE INDÉPENDANTE

A L'ECOLE DE HOCKEY

Le jeune ROGER ROBERGE (1), le premier élève à s'inscrire à l'Ecole de Hockey, reçoit ici des mains de M. W.-A. HALLESSEY, représentant local de la compagnie Canada Starch, la brochurette "Comment devenir une étoile de hockey" qui a été remise à tous les élèves. De gauche à droite, MM. LOIC TRUDEL, le gouverneur de l'Ecole, W.-A. HALLESSEY, ROGER ROBERGE, l'instructeur LEO BOURGAULT et le directeur J.-EMILE DION, président de l'Association Sportive des Employés Civils.

A CHICOUTIMI

Chicoutimi, 11.— (D. N. C.)— La ligue commerciale poursuit toujours ses activités. Après les sept victoires consécutives du Bassin la première position revenait au Pierre Abraham et au Bassin qui avaient chacun 16 points à leur crédit. Une première partie de détail a donc dû être jouée pour faire un maitre.

Cette partie jouée dimanche dernier à l'Aréna devant une assistance de près de 1000 personnes, s'est terminée au pointage de 2 à 0 pour le Bassin.

Le Pierre Abraham a joué un jeu faible sur la défensive. Plusieurs punitions majeures ont été infligées par l'arbitre P.-E. Pedneault.

La prochaine partie aura lieu entre le Gagnon & Frère et le Pierre Abraham pour savoir qui détaillera avec le Bassin.

LES PICHENOLLES

La série du championnat de la Ligue de Pichenolles de Québec se termina dimanche alors que le St-Germain II disposa du St-Germain I devant une assistance record. M. René Brulotte, de l'"Evénement" présida à l'ouverture de cette rencontre. Voici le sommaire de la série:—

1ère partie	200	185
2e partie	200	181
3e partie	193	200
	593	566

Le St-Germain I gagne la série ainsi que le magnifique trophé don de J.-P. Dupuis, Bijoutier, 111 rue St-Germain.

La foule applaudit aux beaux exploits des joueurs en lice à l'exception de Gérard Gagnon, du St-Germain I qui se fit huer par la foule pour sa mauvaise manière de jouer.

Les numéros gagnants furent:— St-Germain I: 593 gagne par G. Gagnon;

St-Germain II: 566 non réclamer, on pourra le changer en s'adressant à Gérard Frève, 482 St-Vallier.

La ligue de Pichenolles de Québec tiendra une assemblée dimanche le 15 courant au No 8 rue de l'Eglise à 10 heures. A cette assemblée se fera la remise des trophés aux gagnants. Que tous se fassent un devoir d'y assister.

QUILLES

L'équipe numéro deux des Chevaliers de Colomb a terminé la première série en tête, dans la classe "B", à la salle Frontenac. Il a fini avec seulement une partie d'avance sur le Restaurant Chez Simonne, 279 du Roi, ainsi que l'indique le classement suivant :

1—Chevalier Colomb No 2	13	7
2—Rest. Chez Simonne . . .	12	8
3—St-Malo	10	10
4—Chevalier Colomb No 1 .	8	12
5—Granites	7	13

LE Dr GUERARD

Nous apprenons avec un vif regret le décès du Dr Joseph Guérard, l'un des membres fondateurs de l'ancien club de curling Victoria (maintenant le club Jacques-Cartier). Le regretté défunt s'est toujours intéressé aux activités du club Jacques-Cartier, dont il était l'un des membres à vie. Nos sincères condoléances.

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Les classes "A" et "C" que ce populaire circuit présenteront ce soir aux amateurs le programme suivant, qui comprendra six parties réparties dans les locaux suivants :

CLASSE "A" :

Jeunesse Libérale vs Claire-Fontaine, à 69½, rue St-Luc.

CLASSE "C" :

Taverne Léo Bourgault vs St-Germain, à 117, rue St-Germain ;

Jeunesse Libérale vs Jos. Blais, à 213, rue Kirouack ;

Pepsi-Cola vs St-Jacques Inc, à 26, rue Racine ;

Léveillé vs Parent à 174, rue Lafayette ;

Claire-Fontaine vs C. N. R. A., à 1090½, rue St-Vallier.

LES DAMISTES

MM. F. Poirier et Alphonse Bédard joueront le détail pour la deuxième position dimanche, le 15 mars.

Moyennes

1—H. Vallière	136.2
2—A. Laliberté	130.0
3—R. Cantin	119.5
4—L. Voyzelle	118.5
5—O. Auger	117.3

Total des 5 parties : H. Vallière, 774.

Partie simple : A. Laliberté 196.

Granites:

P. Carswell . .	116	149	116	97	122—	600
L. Bélanger. .	86	106	93	102	113—	500
H. McCord . .	87	98	130	103	105—	523
	289	353	339	302	340—1623	

Chevalier de Colomb No 2 :

O. Sylvain. . .	113	75	108	133	121—	550
H. Levasseur. .	100	127	108	82	102—	519
L.-Z. Ruel. . .	101	108	146	95	126—	576
	314	310	362	310	349—1645	

Chevalier de Colomb No 2: 4-1.

Chevalier de Colomb No 1:

B. Rochon. . .	129	118	89	104	83—	523
L. Leblanc. . .	112	104	102	101	145—	564
G. Guérin. . .	127	95	146	97	106—	571
	368	317	337	302	334—1658	

Rest. Chez Simonne:

P. Seaborn . .	114	95	170	111	111—	601
O. Auger. . .	115	131	106	120	119—	591
H. Vallière. . .	148	151	141	130	155—	725
	377	377	417	361	385—1917	

Rest. Chez Simonne: 5-0.

DANS NOS THEATRES

GROS SUCCES AU CINEMA DE PARIS
Le film unique à Québec

Thérèse Reignier dans une belle scène du film "MATERNITE" qui remporte cette semaine un gros succès au Cinéma de Paris en programme double.

AU CARTIER

MIRIAM HOPKINS dans le film "SPLENDOR" avec JOEL McCREA actuellement au cinéma Cartier.

AU CLASSIC

MARGARET SULLAVAN, que l'on verra au théâtre Classic à partir d'aujourd'hui.

CINEMA ARLEQUIN

La direction du Cinéma Arlequin présente cette semaine "LA MATERNELLE", le grand film émouvant venant ici directement du Cinéma Impérial de Montréal, où il a remporté un succès énorme pendant deux semaines.

"LA MATERNELLE" a attiré des foules pendant plus d'un an à Paris. Il a tenu plusieurs mois l'affiche des théâtres de Londres, Berlin, Vienne, Zurich, Budapest, La Haye, etc. Ce film poursuit au "55th Street Playhouse", à New-York, une carrière de cinq mois. Depuis une douzaine de jours on le montre sur les écrans dans la plupart des grandes villes américaines, notamment à Boston, Chicago, Baltimore, Washington, Seattle, San-Francisco, Chicago, Denver, Minneapolis et St-Paul.

C'est ce même film, "LA MATERNELLE", qui est à l'affiche du Cinéma Arlequin. La direction n'a pas voulu que les Québecois soient privés de voir ce grand succès cinématographique, et c'est pourquoi elle fournit l'occasion au public de se réjouir à l'un des spectacles les plus émouvants, les plus attendrissants qu'on ait jamais vu sur l'écran. Tous doivent aller voir "LA MATERNELLE", un film qui raconte une histoire émouvante et qui montre et extériorise le sentiment de l'amour de l'enfance.

"LA MATERNELLE", qui est à l'affiche au Cinéma Arlequin, met en vedette Madeleine Renaud, de la Comédie Française, la petite Paulette Elambert, merveille de l'écran français, Alice Tissot, Mady Berry, Henri Debain et plusieurs autres excellents artistes. Jean Benoit-Levy et Marie Epstein sont les réalisateurs de "LA MATERNELLE". Voici ce que dit Benoit-Lévy au sujet des enfants: "Je n'ai pas instruit les enfants; ceux qui paraissent dans "LA MATERNELLE" ont toujours été sous l'impression qu'ils étaient à l'école".

Dans le second film, "ROSE", au programme, un chauffeur d'autocar aime une jeune fille qui lui rend d'ailleurs le réciproque. Mais un malentendu pénible risque de conduire l'idylle à une fin tragique.

Jean Servais, toujours sobre et réservé, partage les honneurs du film avec Lizette Lanvin. Le film perdrait de son intérêt si l'action ne se déroulait dans le cadre ensoleillé de la Côte d'Azur. On y respire l'air libre; cela repose de ces longs et ennuyeux dialogues qui deux heures durant se font entendre entre les quatre murs d'un studio. — Communiqué.

CANADIEN Mat.: .15 Soir: .25
Jusqu'à vendredi (inclus)
SIMONE SIMON — HARRY BAUR — JEAN PIERRE AUMONT
dans LES YEUX NOIRS
Pierre Brasseur "INCOGNITO"

PRINCESS "Filming the Fashions"
RICHARD DIX
dans "THE ARIZONIAN"
Dick Powell, Ginger Rogers
Pat O'Brien, les 4 Frères Mills dans "Twenty Million Sweethearts"
"REX et RIN-TIN-TIN", Série, ép. 5
"Shanghaied" (cartoon Mickey Mouse)

CLASSIC
Ricardo Cortez, Mary Astor dans "I AM A THIEF"
Marg. Sullivan, H. Marshall dans "THE GOOD FAIRY"
Eleanore Whitney, Jack Powell dans "$50 BILL"

FRANCAIS 3 SUPERBES ATTRACTIONS
3 FILMS, 1ère fois bas de la ville
Autos, Canots, Accidents Terribles
SUPERSPEED Norman Foster et
Mystère, Fantômes, Excitation
"SHADOW OF DOUBT"
Ricardo Cortez et
"CALL OF THE SAVAGE"
9e Episode et Comédie

VICTOIRE DES E.-U.

Brighton, Angl., 11 (P.C.) — L'équipe de hockey qui a représenté les Etats-Unis aux Jeux Olympiques a défait un club anglais au score de 7 à 6, hier, avant de s'embarquer pour le continent nord-américain.

CINEMA ARLEQUIN
présente aujourd'hui
La Maternelle
avec
MADELEINE RENAUD
PAULETTE ELAMBERT
"La MATERNELLE" est un film entièrement nouveau à Québec. Il n'a jamais été présenté dans la ville et il ne faut pas le confondre avec un autre film de titre à peu près similaire.
Attraction supplémentaire
'Rose' avec Lisette LANVIN, Jean SERVAIS
Mat. .15 Soir .15 et .25
Toutes les passes en circulation sont bonnes
Vendredi soir AMATEURS

AU FRANCAIS
3 GRANDS SUCCES, 1ère FOIS BAS DE LA VILLE.
Le Français met à l'affiche aujourd'hui, 3 superbes films remplis d'action, de mystère; des attractions aimées du public.
SUPER SPEED avec NORMAN FOSTER est un film où les accidents d'autos et de canots automobiles se succèdent. L'excitation est au comble dans cette vue.
La 2e attraction est SHADOW OF DOUBT avec la fameuse étoile RICARDO CORTEZ, qui joue bien son rôle dans ce film mystérieux.
CALL OF THE SAVAGE, 1ère fois à Québec et mieux que TARZAN est la 3e attraction, avec une hilarante comédie musicale. — (Communiqué).

AU PRINCESS

Dernière photographie de RIN-TIN-TIN Jr., qui est à l'affiche du théâtre Princess à partir d'aujourd'hui dans le cinquième épisode de la série, "Les Aventures de Rex et Rin-Tin-Tin".

CINEMA de PARIS
FRANCE-FILM présente en PROGRAMME DOUBLE aujourd'hui
Un triomphe de 1936
Venez voir jusqu'à quelle abnégation peut aller une mère pour assurer le bonheur de son enfant

MATERNITE
avec SIGNORET dans
BOURRACHON
Aussi Vaud. filmé et sujets courts

RIALTO
COMMENÇANT AUJOURD'HUI
Une comédie dramatique
Gaby Morlay

dans
NOUS NE SOMMES PLUS DES ENFANTS
Une histoire vécue dans laquelle jeunes et vieux retrouveront un peu de leurs rêves !
2e VUE MONA BARRIE et GILBERT ROLAND dans "Ladies love danger"
MATINEE 10c — SOIREE 15c

VICTORIA
AUJOURD'HUI
"JUANITA"
en programme double avec
PIERRE LARQUEY dans 'Un Soir de Bombe'

EMPIRE Tél: 4-2880
Mat. .15 Soir: .30
SYBIL JASON dans 'LITTLE BIG SHOT' avec
R. Armstrong, Glenda Farrell et Edward Everett Horton
Alison Skipworth dans "Hitch Hike Lady"
5ième épisode "TARZAN" et "CARNIVAL DAYS" en couleurs.

CAPITOL
AUJOURD'HUI et DEMAIN
2 grands succès
Mat.: 25c
Soir: 30c 40c
Sensations! Mouvement!
à 1.15 3.50 7.15 9.50
FRANK BUCK'S FANG AND CLAW
à 2.30-8.30
"HERE COMES TROUBLE" avec
Paul Kelly • Arline Judge

CARTIER
AUJOURD'HUI à VENDREDI
Un spectacle sensationnel, osé
Une histoire d'intrigue dans les coulisses de la haute société new-yorkaise.
MIRIAM Hopkins in SPLENDOR

with JOEL McCREA
PAUL CAVANAGH
HELEN WESTLEY
BILLIE BURKE
• Aussi •
Vous rirez à demander grâce, avec
"TO BEAT THE BAND"
Hugh Herbert
Helen Broderick
Extra : CHARLIE CHASE dans "FOUR STAR BOARDER"
Mat. 12c — Soir, 21c — (Plus taxe)

PRESENTEMENT AU RIALTO

GABY MORLAY et JEAN WALL dans "NOUS NE SOMMES PLUS DES ENFANTS" dans une comédie dramatique actuellement au cinéma Rialto.

Les aventures de SON-PERE

par C. H. WELLINGTON

No 201

UN FILM DE LA JUNGLE, AU CAPITOL

Comment on transporte les animaux vivants, dans la jungle — une des scènes de "Fang and Claw" qui passe actuellement au Capitol avec un autre grand film.

Choisissez votre char usagé pour 1936 dans les colonnes des Petites Annonces du "Soleil"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée - Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson.....4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre.....3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette..... 6719
IMPRESSIONS et RELIURE,
M. Ferdinand Lachance 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, par moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

AVIS

Nous n'assumons aucune responsabilité pour manque par inadvertance de nous mettre de publier une annonce commandée et acceptée. Nous n'assumons aucune responsabilité non plus pour erreurs dans les annonces au delà du montant payé. Toute erreur devra être rapportée immédiatement après la première insertion sinon, nous ne nous engageons pas à remplacer les autres insertions.

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU, (Ltée)
138, 3e Rue. Tél.: 4-0581
BEAULIE EUCLIDE,
371, St-Luc. Tél.: 6050
BLAIS DAMASE, épicier,
174, rue Ste-Thérès. Tél.: . . . 4-0249
GAGNON, J.-ALB. épicier,
884, chemin Ste-Foy Tél.: . . 5862
CLOUTIER Mlle R.-A.
1131, rue St-Vallier. Tél.: . . . 7840
JOS. COTE (Ltée)
Succ. No 2, 26, St-Jean . . . 4-0574
Succ. No 3, 332, St-Jean . . . 2-0203
Succ. No 4, 15, Buade 2-0288
Succ. No 5, 459, St-Joseph . . . 4-0592
Succ. No 6, 321, St-Joseph . . . 4-0082
Succ. No 7, 436, St-Jean . . . 4-0431
Succ. No 8, 103, St-Joseph . . . 4-0454
Succ. No 10, 95, St-Paul . . . 2-0341
Succ. No 11, 176, 3e Avenue . . 4-0523
Succ. No 12, 27, St-Joseph . . 2-0395
Succ. No 13, 15, Ch. Ste-Foy. . 4-0262
Succ. No 14, 355, St-Paul . . . 2-0117
DELISLE ALEX, restaurant,
121, de la Couronne. Tél.: . . . 3-0376
DERY CHARLES-AIME,
Beauport. Tél.: 4-5033
DION RENE,
786, St-Vallier. Tél.: 4-0473
DUBE J.-EDM.,
152 St-Jean. Tél.: 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien,
269, St-Joseph. Tél.: 4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON,
114, 4e Rue. Tél.: 4-1962
FORTIN MME E.
74, 4e Ave, Qué-Ouest.
GAGNON J.-EDG.,
766, St-Vallier. Tél.: 4-0422
GARNEAU L.-P.,
470, St-François. Tél.: 3-0032
BIGAOUETTE,
1251B, St-Vallier. Tél.: 4-0421
GIGUERE J.-E., tabacconiste
223, St-Joseph. Tél.: 3-0738
387, St-Joseph. Tél.: 4-0562
GIROUX ADELARD,
15, de la Canadière. Tél.: . . . 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE,
96½, de la Canadière. Tél.: . . . 4-1320

CHARS USAGES
PIECES de RECHANGE
ACCESSOIRES
de tous genres

Automobiles à vendre

AUX CHERCHEURS D'OCCASIONS 50 automobiles 1930 à 1936, 5 bons Trucks 1½-2 tonnes, roues doubles, en ordre. Prix défiant la plus sévère compétition. Québec Used Cars Ltd., 230 Couronne, tél.: 3-1915. 3mars-26fs-12G

250 chars à sacrifice

DOUZE MOIS pour payer, sans intérêt. Le plus beau choix d'automobiles jamais offert. La majeure partie sont des modèles 1934 et 1935. Profitez de ces aubaines, car il faut de l'espace
UNIVERSAL AUTO LTD.
27-33 de la Couronne, Québec
Tél.: 5112-3-4 23oct-6mois-12T

CAMION DOVER, capacité 3-4 tonne, modèle 1930, en bonne condition de service, très pratique pour fermier, prix $150.00. S'adresser à P. Marois, 512 rue St-Jean. 7mars-3fs-12B

BARGAIN, Rockne Sedan 1933, propre, comme neuf, en parfait odre, faut vendre vite. Besoin d'argent, tél.: 4-1740. 9mars-3fs-12B

CHOIX D'AUTOS usagés à des prix depuis $50.00 en montant. Plusieurs modèles 34 et 35 en bon ordre. Côté & Côté, 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. mar-jeu-sam-au18mars-12T

A l'acheteur intéressé

Avant de faire l'achat d'un auto usagé, venez voir ce que nous avons et vous constaterez que ce sont réellement des valeurs. Nos conditions sont faciles et vous y trouverez de tous les modèles, de toutes les marques. Une visite est sollicitée.
J.-A.-T. LAMBERT, INC.
27 Arago — Québec
22fév-26fs-12T

CHEVROLET neuf depuis $821.00 à $1136, avec freins hydrauliques. Oldsmobile neuf depuis $1136.00 à $1500.00. Chars usagés de toutes sortes. Pour appointement Jules-A. Maheux, tél.: 5365 (aux heures des repas) 4mars-6fs-12G

HUPMOBILE 1935 DE LUXE — 4 portes, comme neuf, 8,000 milles. Vendre très bas prix, besoin d'argent, prendra petit char en échange. S'adresser: 164, Ste-Marguerite, 1er étage. 11mars-3fs-12G

PEERLESS à vendre, 5 passagers, moteur parfaite condition. Bargain à $125.00, tél.: 3-3104. 11mars-2fs-12B

Les annonces classées du "SOLEIL" sont le point de rencontre de milliers d'occasions: essayez-les pour vous en convaincre.

Automobiles à vendre

TRUCK CHEVROLET, roues doubles, 3 hoist hydrauliques, Truck Federal 2 tonnes, Truck Ford 1½ tonne, Cadillac Sedan, Dodge Sedan, Ford Coach, Pontiac Coupé convertible. Parties neuves, usagées toutes sortes. Achetons chars usagés pour comptant, tél.: 4-1246, Emile Giroux, Beauport-Est. 5mrs-14fs-12B

TERRAPLANE 1934, en parfait ordre, bien chaussé, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 1, rue St-Pierre, tél: 2-0345, entre 8 à midi, et 4-7 heures. 11mars-2fs-12B

AUTO NASH à vendre en très bon ordre. Conditions faciles, modèle 1031, n'ayant fait que 7,000 milles, 5 passagers. S'adresser 449 St-François, tél.: 3-0119. 11mars-4fs-12B

DEUX CHARS A VENDRE, neuf et usagé, Paige Sedan de luxe, modele 1936. Ford, 1931 Sedan. S'adresser G. Brousseau, Loretteville, tél.: 101. 22fév-12fs-12B

Automobiles demandées

JE SUIS acheteur d'un petit char d'occasion, payé comptant, tél. : 3-0685. 10mars-3fs-13B

ON DEMANDE à acheter un char sept passagers, propre et en bon ordre, venant d'un particulier, pour du comptant à prix d'occasion, tél.: 4-1706. 10mars-3fs-13B

Accessoires d'automobile

LUDGER FERLAND, Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés, à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Ave, tél.: 4-2920. 22fév-26fs-12G

PORTE-PNEU Duplex, serrure Yale pour porter un deuxième pneu à l'arrière. Très solide et sûr. A l'état d'un neuf, aussi jante (rim) 20 x 500. S'adresser Garage Donat Careau, 69 Bagot, Québec. j.n.o.-15B

AUTO SERVICE REG'D : Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations, moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra. S'adresser à 1971½ de la Couronne, tél.: 3-2692. 29fév-26fs-12G

EPARGNEZ 50 à 75% sur vos pièces neuves ou usagées chez J.-A. Cadorette, 37, 1ère Ave tél.: 2-5143. Qualité bons chars usagés. Distributeur du Muffler Universal. Hoist hydraulique 2 tonnes en parfaite condition. Satisfaction garantie. 7mars-26fs-12G

$650.00 pour $175.00

MACHINE A PEINTURER en bonne condition, 3 fusils, complète, compresseur, chariot "square D", etc. Par lettre à 254, "Le Soleil". 11-13-16mars-4ST

Agence

AGENCES PAYANTES OFFERTES aux voyageurs visitant les jobbers en tabac et en confiserie de la province, ligne courte. Ecrire mentionnant la maison et le territoire que vous avez. Confidentiel. Casier 522, "Le Soleil". 10mars-3fs-1B

Agents

CHANCE EXCEPTIONNELLE faire gros profits à vendre nos lames de rasoirs. Qualité supérieure garantie. Vingt boîtes de cinq lames mallées sur réception deux piastres. Ecrivez pour agence exclusive. Starband 39 Edna West, Toronto. 24fév-26fs-2B

AGENTS DEMANDES partout — hommes et femmes—pour la vente d'une ligne complète de cosmétique de haute qualité, directement du manufacturier au consommateur. Doublez votre argent, sur mise de capital minime. Quelques dollars suffisent. Ecrivez, demandant détails à "Amberis", Dépt. 4, Saint-Hyacinthe P.Q. 10mars-6fs-2B

CRAYONS qui additionnent automatiquement, invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada immédiatement. Add-O-Graph, Co., dépt. 6, Saltillo, Miss. E.-U. 9-11-13-14mars-2B

Appartements à louer

APP. LINCOLN à louer pour 1er mai 1-2-3 4 pièces, réfrigération électrique, eau chaude à l'année, service concierge. Information, tél.: 2-5075. 24fév-26fs-5R

APPARTEMENT NORO — Appartement meublé, chauffé, possession immédiate, dans le centre des affaires. S'adresser 8, St-Joseph. 11mars-6fs-5G

79 ST-LOUIS, appartement à louer, 3 pièces, plus chambre de bain, 13, d'Youville, logement 5 pièces, prix modéré. S'adresser 251 St-Joseph, tél.: 9833 ou 2-6019. 4-7-11-14mars-5T

A LOUER —Appartement McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0206. 11fév-26fs-5R

GRANDE-ALLEE APPARTEMENTS à louer, un petit et un grand appartement avec améliorations modernes. S'adresser au concierge, 144 Grande-Allée, tél.: 2-7915. 6mars-26fs-5R

26 LAVAL, No 26, près des Remparts. App. 6, 4 pièces, plus bain, chauffés, eau chaude, moderne. S'adresser Ant. Sévigny, 375 St-Olivier, tél.: 3-2701. 7mars-6fs-3R

Appartements demandés

JEUNE FILLE distinguée demande chambre boudoir ensoleillée, entre rues Turnbull et des Erables. Ecrire Casier 511, "Le Soleil". 6mars-6fs

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 Saint-Jean, Québec, tél. : 3-1161. 3mars26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter à Québec 5%-6%. S'adresser 325 Blvd. Charest, tél : 3-1531. 5mars-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur première hypothèque montant de $1,000.00 à $5,000.00 à 6 p.c. S'adresser au notaire Jean-J. Girard, 6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 11mars-6fs-7R

Construisez-vous

En vertu de la Loi Fédérale des emprunts sur construction (Dominion Housing Act 1935) adressez-vous, pour toutes informations, et négociations d'emprunts, au notaire Benoit, 37, Chemin Ste-Foye, téléph.: 3-4617. 11-13-14mars-3fs-7B

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à dir. La Bruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél.: 3-0755. Soir: Rés.: 3-2580. lun-merc-sam-30mars-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tél. : bureau : 4-2918; rés. : 3-2459. 20fév-26fs-7R

LEVESQUE J.-A.,
146½, 3e Rue. Tél.: 4-0320
MARTEL ALEX., Loretteville,
B. P., 129. Tél.: 112
TROTTIER MATTE,
595, de la Canardière. Tél. . . 4-0051
ROBERGE OMER,
St-Romuald. Tél.: 159
ROGER RENE,
297½, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY Mlle S.,
193, des Franciscains. Tél.: . . 6941
ROYER, épicier,
117, rue Victoria. Tél.: 2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien,
81, ave. Cartier, (coin St-Cyrille. Tél.: 2-1235
ROULEAU GEO.,
149, St-Patrice. Tél.: 3-1431
TALBOT MAURICE,
419½, 1ère Ave. Tél.: 4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES
Ann. DU "SOLEIL" Tél.: . . . 7131

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque Maison à vendre à Québec et en dehors Aussi beaux logements à louer, Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312 22fév-26fs-7T

Articles de ménage

OUVERTURE d'un nouveau magasin de seconde main. Achetons meubles et lingeries usagés. Payons prix raisonnable. Avant de vendre téléphonez 2-0415. Allons à domicile. 7mars-4fs-9R

A VENDRE, poêle combiné L'Islet émaillé gris et blanc, 2 fourneaux, rugs prélarts, secrétaire, fauteuil, draperies, lingeries printemps. S'adresser 324 du Roi, Appt. 3, tél.: 3-0697. 11-12-14mars-9G

SET DE CHAMBRE à vendre, poêle à gaz, victrola, sofa antique. Pour renseignements, téléphoner 3-3258. 11mars-4fs-9B

AMEUBLEMENT au complet à vendre, tels que set salle, Chesterfields, piano, radio, poêle à l'huile, pour cause déménagement. S'adresser le soir 7 à 9.30 heures, 224 Latourelle. 9G

HARMONIUM à vendre et aussi poêle électrique à six clefs, tout en parfait ordre. S'adresser au No 9, rue Shaw, Lévis. 11mars-4fs-9B

POELE A GAZ "GURNEY". — 3 ronds et fourneau, en parfait ordre. S'adresser 169, 10 Rue, tél.: 4-1852 11mars-3fs-9B

A VENDRE, ameublement de chambre à coucher et de cuisine, quelques autres articles en très bon ordre. Ecrire à Mlle Belleau, 44 Ave Ste-Geneviève, Québec. 9-11mars-9B

ACHETONS DOMICILE. Meubles, poêles, habits d'hommes. A vendre poêle cuisine, flat desk en chêne, 34 x 60, 7 tiroirs, secrétaire de dame, vitrine argenterie, couchettes, coiffeuses, 3 miroirs, table extension, poêle électrique, etc. A Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 5636. 15fév-26fs-9R

A VENDRE, table toilette $3.00 en montant, valise d'auto $3.00 couchettes $1.50, sommier $1.50, horloge $2.00 pharmacie $1.25, bureau neuf $8.00, glacière, etc. Achetons à domicile, 190 Richardson, tél.: 2-2635. 27fév-20fs-9B

POELE A GAZ à vendre presque neuf, ayant coûté $28.00 pour $5.00. S'adresser à 326 1-2, 2ième avenue, St-François-d'Assise, Québec 10mars-2fs-9B

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, voyage en dehors ville, à prix très spéciaux, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, 75 cts Cap-Rouge, Loretteville, $1.25, Lac Beauport $1.75. Magasinage, compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153—3-0093. 28fév-26fs-11T

4-1110 TAXI PRIVE — .06 du mille en dehors de la ville. Prix spéciaux pour baptême, mariage, enterrement, partie de sucre, excursion, voyageur de commerce, etc. 11mars-26fs-11B

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeaux pin B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél. : 2-5035. 13fév-26fs-Bois-Const-R

Boutiques demandées

ON DEMANDE à louer immédiatement étal de boucher, soit St-Roch St-Sauveur. Information écrire Casier 527, "Le Soleil". 11mars-2fs-17B

Bureaux à louer

EDIFICE FASHION CRAFT, 180 rue St-Jean, 1er étage un bureau, 4 divisions plus salle d'attente. Occupé depuis 5 ans par un dentiste. 13fév-26fs-18R

PLUSIEURS BEAUX BUREAUX et salles d'échantillons à louer, à bon marché, différentes dimensions, dans l'édifice Guilmette, 37 de la Couronne, centre des affaires, bâtisse moderne, ascenseur rapide. 11mars-26fs-18T

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration le "Soleil". 2mars-j.n.o.

Chambres et pension

CHAMBRE ET PENSION une jeune fille ou une dame désireuse de se faire un bon chez-soi dans une famille privée, pourra s'adresser au No 194 rue des Commissaires, en bas, Jacques-Cartier. 6mrs-6fs-27R

POUR LE 1er MAI, nouvelle pension, quartier St-Jean-Baptiste, chambres doubles ou simples, meublées ou non. Réservation immédiate, 432 St-Jean, Apt. 3, tél.: 4-4144. 5mars-6fs-26B

CHAMBRES double et simple à louer, améliorations modernes, usage bain et téléphone, famille privée, pension si désirée. S'adresser 62 Ste-Hélène. 10mars6fs-26B

BELLE CHAMBRE à louer sur la rue, très bien meublée, usage bain et téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser 424 St-Joseph, près Blvd. Langelier. 9mars-6fs-26B

Chambres à louer

FLAT A LOUER, 2 pièces, gaz, eau chaude, froide, usage bain. S'adresser 83 Richardson. Libre dans le moment. 11mars-2fs-27B

SUITE 2 appartements cuisine et chambre meublées, famille privée belles garde-robes. S'adresser 242 St-Vallier. 27T

CHAMBRES à louer. S'adresser 138, Ste-Anne, tél.: 2-0403. 11mars-2fs-27B

RUE ST-JEAN, chambre très confortable, fenêtres sur la rue, téléphone, chambre bain même plancher. S'adresser 357 St-Jean. 27B

GRANDE CHAMBRE DOUBLE, 40 rue Desjardins, en face Palais Justice. S'adresser à la concierge. 11mars-6fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE boudoir à louer, très propre, usage bain, téléphone, prix raisonnable. S'adresser 11, Deligny, 2ème étage. 27B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfants, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

PRES PARLEMENT, chambre chauffée à l'eau chaude pour une ou deux personnes, dans famille sans enfants, usage du bain. S'adresser 34½ Conroy. 10mars-2fs-27B

CHAMBRES A LOUER, chauffées, poêle dans chaque chambre, usage du bain, téléphone, prix modérés. S'adresser 298 St-François, tél.: 4-1521. 10-11-13-14mrs-27B

HOTEL LORRAINE, rue Desjardins, offre pour la saison d'hiver des chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition. Chambre avec bain si désirée. Service d'ascenseur. Endroit idéal. Venez vous en convaincre. 6mars-26fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, famille privée, distinguée, usage du téléphone si désiré, réparé à neuf, meublée ou non, chambre de bain, références exigées. S'adresser 147 d'Aiguillon 7mars-3fs-27R

Chambres et pension demandées

JEUNE HOMME pouvant fournir très bonnes références demande chambre et pension dans famille privée. Ecrire donnant détails à Casier 436, "Le Soleil". 26fév-12fs-9B

ON DEMANDE chambre et pension dans famille privée, quartier St-Jean Baptiste. Ecrire Casier 525, "Le Soleil". 11mars-3fs-29B

Chauffage, bois, charbon

SPECIAL, merisier, érable 2 pds $4.00 2½ pds, $5.00. Croûtes merisier 3 pds $5.00, livré à domicile. Slabs de bouleau P. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 25fév-26fs-34T

Chauffage, bois, charbon

ATTENTION, érable et merisier, 2 et 2 1-2 pds, bouleau 2 1-2 pds, Slabs, Charbon de toutes sortes. Prix modéré. Cour à Bois St-Jean-Baptiste, 104 St-Patrice, tél. : 4-3124. 21fév.-28fs-34R

ATTENTION. Bon bois franc sec, à l'abri, 2 pds $4.00, corde scié $4.50; 2½ pds $5.25, scié $5.75; slabs bouleau, merisier, charbon. Stove et Chestnut, 75 cts poche, $13.50 la tonne, Coke 25 cts poche. Foin et grain. Aussi toujours en mains bons jeunes chevaux. J.-P. Bordeleau, 1087 St-Vallier, tél.: 5887. 29fév-26fs-34T

AVIS SPECIAL, merisier érable 2 pds, $400, scié $4.50, 2½ pds $5.00 Croûtes merisier 3 pds $6.00 Bois d'allumage 5 poches $1.00. Slabs bouleau $2.25 cordon. Ces prix sont livrés en ville Satisfaction garantie R. Desruisseaux 186 Montmagny, tél.: 4-0734. 18fév-26fs-34T

ATTENTION, merisier et érable, 24 pouces $4.25 la corde, ce bois se trouve dans un hangar fermé, charbon à la tonne et à la poche. Cours à bois Sutherland, Faubourg St-Jean-Baptiste, 40 Sutherland, tél. : 4-3635 18fév-26fs-34R

Spécial bois franc 2.50

ERABLE ET MERISIER 12" scié, fendu, $2.50 la corde, slabs bois mou et bouleau. Stove, Chestnut, $13.50, poche 75c, Coke $10.50. Livraison partout Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue. tél.: 3-1978. 22fév-26fs-34G

CHARBON.—Première qualité: Stove, Egg, Chestnut, $13.50 la tonne, 75c la poche. Buckwheat 60c, Coke 25c, la poche. Charbon de bois franc 25c la poche. Albert Royer, 171, Aqueduc. tél.: 6618 24fév-26fs-34T

CHARBON DUR, Stove, Chestnut $13.50 la tonne, 75c la poche, Coke 25c la poche. Charbon bois 25c la poche, livraison à domicile. S'adresser E. Beaulieu, Fils, 228, Châteauguay, tél.: 6050 4mrs-26fs-34T

A.-B. FORTIN, St-Côme Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier 2 pds $4.00, scié $4.50 livré, 2½ pds $5.00. Slabs bouleau de merisier. Résidence 85½ St-Mathias. Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché 25fév-26fs-34T

BON MARCHE, bois $1.50, croûtes, $2.00. Slabs bouleau, $2.25. Croûtes bois franc, $2.50, 6 poches bois $1.00 Charbon à la poche ou tonne. Logement à louer. Jos. Racine, 299 la Canardière, tél.: 4-4026. mer-ven-lun-au14mars-34G

Cyrille Bussières

EPICIER, 49 ST-BERNARD Tél.: 6627. Bois franc, séché à l'abri érable, merisier, 15, 12 et 10 pcs, scié, fendu. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage, 6 grosses poches $1.00. Charbon de toutes sortes. Chevaux à vendre. lun-merc-vend-au11avril-34T

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX ET HARNAIS à vendre. Pour vos réparations de harnais à bon marché, adressez-vous Jean Beaupré, marchand bois, échange chevaux pour bois chauffage toutes sortes, 152 Bayard tél.: 3-2381. lun-merc-vend-au25mars-31T

3 BEAUX JEUNES CHEVAUX, aussi belle jument bleue, garantie saine et sans défaut. S'adresser 86 Ste-Agnès, tél.: 8474. mer-ven-sam-au4avril-31B

5 BONS LORRIES simples, en bon ordre, à vendre à prix d'occasion S'adresser 65 des Prairies, tél.: 4-0751. 11-13-14-17-19-21mars-31T

VOULEZ-VOUS DES RESULTATS ?

Annoncez dans le "Soleil"

La circulation du "SOLEIL" et la popularité de ses petites annonces sont les meilleures garanties que vous puissiez exiger.

Le "SOLEIL" le deuxième des grands journaux français d'Amérique est aussi le grand journal des familles de QUEBEC.

SIGNALEZ 7131

Chevaux, voitures, harnais

5 BELLES JUMENTS pour cultivateurs, 1200 à 1300 livres, parfaitement saines et jeunes. S'adresser Henri Bourassa, 154 Montcalm, Québec, tél.: 7815. 7mars-12fs-31B

Commerce à vendre

BONNE BOUTIQUE DE CORDONNIER à vendre dans le centre de la ville, bonne clientèle, machinerie moderne, avec poste si désiré, bon marché. S'adresser A. Paquet, 113, Notre-Dame des Anges, Québec. 6mars-26fs-36B

MAGASIN de seconde main à vendre, bonne chance pour jeune homme de se faire bon avenir. S'adresser 190 Richardson. 18fév-26fs-36G

Cour à bois à vendre

COUR A BOIS située dans le centre de la ville, machinerie complète truck & chevaux, aussi très bonne clientèle établie. S'adresser à casier 457, Le Soleil. 29fév-26fs-36G

Divers à louer

RESTAURANT (lunch counter) tout meublé, situé 167 rue St-Jean. Possession immédiate. S'adresser W. Norton, bureau de l'Hôtel Montcalm, 161, rue St-Jean. 10mars-6fs-42B

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél. : 2-2890. 24fév-26fs-42R

TRUCK A LOUER pour service de livraison au mois ou à l'année, chauffeur compris. S'adresser 100, 8ème Rue, tél. : 4-2619. 11mars-4fs-42B

Divers à vendre

NOUVEAU MAGASIN ouvert à Québec, Montreal Jobbing, 21 St-Joseph Spécialité : linge de seconde main, toutes sortes, aussi neuf. Linge très propre Prix spéciaux dans le gros pour campagne et paroisse, très peu de capital requis et gros profit. 21 St-Joseph. 21fév-26fs-43T

CHEVROLET COACH 30 parfait ordre, traineaux de travail, chaise de Lorry neuf. Aussi Ford Cabriolet 1930 à l'état de neuf S'adresser Alfred Piset, 10 la Couronne, tél.: 9193. 13fév-26fs-43T

UNE VITRINE pour pâtisserie et une vitrine pour bonbons, 2 pieds ½ x 5 pieds, à vendre à bon marché. S'adresser à Mme Edmond Paquet, 120, rue Châteauguay. 10mars-3fs-43B

Chaussures et Harnais

Grandes occasions dans ces deux lignes. Aussi outils, meubles, linge et lingerie. A remarquer que nous sommes acheteurs de harnais usagés. S'ad.: Nouveau Escompte-Main, 64 Blvd Charest, tél.: 2-0101 mer-sam au 1 avril-8fs-43T

AVONS REÇU stock de $5.000 linge de seconde main et neuf asortis. Vendons prix très bas. Prix en gros défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Catalogue sur demande. Malle gratis. Attention Ontario Jobbing, 31 rue St-Joseph, Qué. 15fév-26fs-43T

ROMANS. Vendons, échangeons, achetons romans français. Grand assortiment à vendre et échanger 5c, 10c, 15c et plus. Toutes commandes ou demande renseignements doivent être accompagnées de timbres suffisants pour malle. Gros et détail, J.-A. Breton, 32 Côte d'Abraham. tél.: 2-6393. 11fév-26fs-43R

AMEUBLEMENT Show-Case pyramide, base en marbre, vitrine marchandises sèches. Spécial comptoir lunch, moulin à café électrique, Wall-Show Case en chêne, machine à Hot Dog, balance, cash, tablette de mur. Rosaire Drolet, 7194 des Erables, tél.: 3-4217. 13fév-26fs-43R

Filles demandées

COMMIS ET MODISTE d'expérience demandées dans confections des chapeaux pour dames. Ouvrage à l'année. Bon salaire payé aux personnes compétentes. S'adresser 267, St-Joseph 11mars-2fs-57B

ON DEMANDE une première modiste de grande expérience dans les chapeaux, pouvant aussi agir comme commis d'expérience. S'adresser 243 St-Joseph. 11-12-14mars-57T

FEMMES DEMANDEES pour représenter compagnie "Real Silk" dans les nouvelles lignes de sous-vêtements et bas. Chance d'avancement pour femme qualifiée. Salaire et commission. S'adresser en personne de 9 à 11 heures à chambre 306, "Le Soleil". 11mars-3fs-57B

Hommes demandés

UNE CIE D'ASSURANCE-VIE demande 2 vendeurs d'expérience à salaire en plus commission. Ecrire Casier 520 "Le Soleil". 10mars-26fs-65B

LA TIMIDITE est-elle un empêchement à votre succès ? Voulez-vous obtenir le secret de ceux qui réussissent ? Si vous êtes chômeur, aimeriez-vous à utiliser vos loisirs d'une manière dont vous profiteriez plus tard ? Procurez-vous immédiatement le numéro de mars des AFFAIRES, que lisent chaque mois des milliers d'hommes d'affaires qui y puisent la vraie recette du succès. Le numéro 20c (en timbres) chez l'éditeur, Louis-A. Belisle, 10 avenue des Pins, Bergerville, P. Q. 7mars-12fs-65B

HOMMES DEMANDES d'environ 30 ans, pour représenter compagnie "Real Silk", dans les nouvelles lignes de sous-vêtements et bas. Chance d'avancement pour homme qualifié. Salaire et commission. S'adresser de 9 à 11 heures, en personne à chambre 306, "Le Soleil". 11mars-3fs-65B

APPRENEZ métier de barbier Plus grande école du Canada, écrivez Ecole MOLER, 914 St-Laurent, Montréal 12fév-mer-sam-au18avril-65B

VOYAGEURS DE COMMERCE dans spécialités. Augmentez vos Commissions en vendant notre VIC-O-SOLE et nos Ciments annoncés et connus dans toute la Province. Ecrivez-nous de suite. VIC-O-PRODUCTS Mfg. Co., St-Adelphe, Co. Champlain. 7-10-14-17mars-65B

SOLLICITEURS d'expérience demandés avec très bonnes références Mentionner téléphone si possible. S'adresser Casier 526 "Le Soleil". 11mars-4fs-65G

ON DEMANDE un homme pour vendre nouvelle ligne de corsets, une personne ayant des connections en dehors de la ville. Ecrire Casier 521 "Le Soleil". 10mars2fs-65T

SOLLICITEURS demandés dans les différents quartiers de la ville Connaissance dans l'automobile exigée à base de commission. S'adresser à 122 rue du Pont, Québec. 11mars-26fs-65G

REPRESENTANTS DEMANDES dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 41¼ St-Joseph, Québec. 6fév-26fs-65T

Hommes et femmes

HOMMES ET FEMMES pour vendre à domicile 300 nécessités domestiques, 100 p.c de profits, choix de territoires. Compagnie 100 p.c., Canadienne-Française. Les Produits Jito, chambre 203 59 St-Joseph, Québec. 5-7-11-14mars

Information

MESSIEURS J.-A. PROULX et E. COLLIN, ne sont pas autorisés à collecter de l'argent ni de contracter des dettes vis-à-vis de la maison Anglo Canadian Oil & Products. 71B

Divers à vendre

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. Art. Show-Case, Reg'd, tél.: 3-2920 259 St-Joseph, Québec. 21fév-26fs-43T

A VENDRE couteaux à jambon Dayton sur pied, refini vert, garanti. Termes faciles, Victor Butchers' Supply, Inc., 107, Côte d'Abraham, Québec. 4-11-18-25mars-43R

MACHINES de famille Singer de seconde main à vendre, ainsi que moulin Hemstitch, moulin à fourrure moulin cordonnier et moulins de manufacture. W. Bessette, 803, St-Vallier, tél.: 3-0011. 11mars-4fs-43T

ACCESSOIRES DE BOUCHER. Balance, table, moteur à viande, poêle à gaz, pousseur de saucisse, boîte à poisson, fourniaise, etc. Prix d'occasion S'adresser C. Bertrand, 430 St-Jean. 11mars-6fs-43R

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél. 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial, anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 13fév-26fs-46R

ECOLE COTE SCHOOL, Anglais, français, sténographie, dactylographie, comptabilité. Cours commercial complet Préparation au Séminaire et Collège des Jésuites. Cours du soir. Conversation anglaise, etc., 251 St-Joseph, en face Hôte. St-Roch, tél.: : rés : 4934. lun-mer-ven-au3avril-46T

Mademoiselle IRENE ROCHETTE, Brevet d'enseignement Académie de Musique, donne des leçons de piano solfège et dictée musicale, chez elle ou à domicile. S'adresser à 70 Avenue Maisonneuve. j.n.o.-46B

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français Anglais, Sténographie, Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensemble chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay 150 rue Artillerie (coin Scott), tél.: 3-1914. j.-n.-o.-46B

Emploi demandé, homme

JEUNE HOMME, 22 ans, sobre, honnête, ayant servi 2 ans d'apprentissage comme barbier, demande emploi dans salon barbier pour finir son terme d'apprentissage, très bonnes références fournies sur demande. S'adresser 46 Latourelle. 47B

BEURRIER, sobre, honnête, 5 ans d'expérience, possédant tous certificats, demande position, ou beurrerie à louer ou acheter. S'adresser Fernando Marcotte, St-Basile, Québec. 9mars-7fs-47B

Emploi demandé, femme

FILLE SERIEUSE demande position dans une bonne famille avec ou sans enfants, ayant de bonnes références. S'adresser tél.: 2-6547. 48B

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de journée au 167 Ste-Marguerite, tél.: 8678. 49B

Filles demandées

FILLE DE SALLE ayant de l'expérience, parlant les deux langues trouvera un emploi permanent en s'adressant W. Norton, bureau de

LOGEMENTS A LOUER

St-Roch – Jac-Cartier

RUE DU ROI, No 60 — Logement à louer, 6 pièces plus chambre de bain. S'adresser à 122, rue Grant, tél.: 4-2923. 6mars-6fs-73B

JACQUES-CARTIER, logement à louer, rue de la Reine, près Boulevard Langelier, un bas, un haut, 5 chambres, $15.00 et $17.00. S'adresser 426½ de la Reine, tél.: 3-0264. 7mars-4fs-73B

BLVD. CHAREST, St-Roch 2 logements, 6 chambres, plus chambre bain très bien chauffés, à louer. S'adresser J.-P. Lussier, 100 ou 102 Blvd. Charest, tél.: 2-8787. 7mars-6fs-73T

BEAU PETIT LOGEMENT à louer, bien ensoleillé, chauffé, eau chaude, clair neige, 5 pièces, plus chambre bain, situé 34½ St- Joseph. S'adresser 34, St-Joseph, tél.: 3-1604. 6mars-6fs-73B

Limoilou, etc.

324, 1e AVENUE, 2e étage, 6 chambres, plus bain, chauffé, clair de neige, vidange, beau balcon, très ensoleillé. S'adresser 324, 1e Avenue, tél.: 3-4393. 7G

CANARDIERE — Logement à louer, 6 pièces, plus chambre bain, améliorations modernes. S'adresser 187, Chemin Canardière, tél.: 4-3963. 6mars-6fs-73B

LOGEMENTS de 3-4-5 chambres, avec bain et un garage Limoilou sur 4e Rue, près de l'église. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 12fév-26fs-73G

RUE ROBERVAL No 26, près Hôpital St-Frs. d'Assise, 5 grandes pièces, plus bain, balcon, cave, cour, très moderne, endroit résidentiel. S'adresser Omer Turgeon, tél.: 3-3684. 11mars-6fs-73B

LOGEMENT neuf et moderne, 7 chambres, plus chambre bain, chauffé clair de neige, eau chaude à l'année, poste central. S'adresser B.-E. Barakat, 164 3e Avenue, tél.: 4-1264. 5mars-26fs-73G

St-Sauveur

RUE STE-THERESE, 217, beaux logements à louer avec améliorations modernes, hangar sur le même plancher. S'adresser J.-V. Bélanger, St-Louis de Courville, tél.: 4-5230. 7mars-26fs-73B

BEAU PETIT LOGEMENT à louer, très propre, prix raisonnable S'adresser le soir, à Mlle Ferland, 177 rue Morin. 10mars-6fs-73B

LOGEMENT A LOUER, chauffé, 5 pièces, plus chambre de bain, situé au No 11B, rue d'Argenson. Informations R. Labrie, tél.: 2-6403, soir 3-1345. 11mars-26fs-73R

LOGEMENT chauffé à louer, 4 pièces, eau chaude, poêle à gaz, partie meublé, garage si désiré. S'adresser 149 Morin. mer-sam-lun-au6avril-73B

LOGEMENT A LOUER, chauffé, 5 pièces, plus chambre de bain, situé au No 11B, rue d'Argenson. Informations R. Labrie, tél.: 2-6403: soir 3-1345. 10fév-26fs-73R

132 LAFAYETTE, 6 chambres, ensoleillées, plus chambre bain, grand balcon, système pour eau chaude, etc. Libre pour 1er avril. S'adresser Roch Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 7mars-26fs-73R

AU SACRE-COEUR, à louer, 6 chambres, belle place comme la campagne, clair de neige, bon quartier pour radio S'adresser à 104 rue Montmartre. 5mars-6fs-73B

Dans la banlieue

LOGEMENTS A VENDRE, échanger ou louer, maison neuve, 2 petits logements comme deux maisons, complets, l'un pour vous, l'autre pour louer, bonnes conditions, situés Giffard, près Terminus. 34 côte d'Abraham, tél.: 2-4825 mer-sam-18mars-73R

COTTAGE A LOUER, 8 avenue du Couvent, ville Beauport, 8 appartements, chambre bain, passage, véranda fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207 avenue Royale, tél.: 2-6552. 5mars-6fs-73B-ban.

SILLERY : Logement de 8 chambres, plus chambre de bain, situé dans la côte de Sillery, près de l'église. S'adresser H.-P. Cimon, 2-6, Côte d'Abraham, tél.: 5169. 11mars-6fs-73R

Logements demandés

LOGEMENT 4 PIECES — Améliorations modernes, chauffé, demandé quartier Belvédère, paroisse St-Dominique. S'adresser M. A. Roy, Hôtel Victoria, ch. 706. 11mars-4fs-74B

ON DEMANDE logement plain-pied de 5 ou 6 chambres, chauffés et avec bain, si possible dans le quartier St-Jean-Baptiste ou St-Coeur de Marie. S'adresser à 332 rue Richelieu. 11mars-6fs-74B

"Extermination-Vermine"

COQUERELLES, PUNAISES complètement exterminées au moyen des insecticides "Mystérieux", garantis comme étant efficaces contre insectes depuis 1917. Approuvés du Gouvernement Fédéral. Références de Montréal, Québec et New-York. Entièrement garantie. Prix très modré. Démonstrations gratuites. Maheu & Maheu, Cie. Exterminateurs, 145 du Pont, tél.: 8380. 14fév-26fs-Ext-Verm-73G

Belvédère

LOGEMENT à louer, situé 324 St-Cyrille, 8 chambres plus chambre bain en tuiles. Chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser Mlle M.-L. Fournier, 215 rue Crémazie, tél.: 3-2716. 4mars-26fs-73R

RUE CREMAZIE, 5 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé, clair de neige. S'adresser Rosaire Drolet, 194, Ave des Erables, tél.: 3-4217. 7mars-26fs-73R

RUE HOLLAND, maison détachée, 1 seul logement, sur 2 étages, 9 chambres, véranda sur 2 côtés. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 29fév-6fs-73R

22 AVE BELVEDERE, logement à louer dans une maison neuve, 4 chambres, plus chambre de bain, glacière électrique. S'adresser Wilfrid Légeré, tél.: 7372. 26fév-26fs-73B

154 GRANDE-ALLEE, Maison brique 10 pièces chauffée, prix modéré, disponible premier mai. S'adresser Ross Bros, téléphone: 6121. 10mars-6fs-73B

397, ST-CYRILLE, coin Moncton, 2e étage, 9 pièces. Aussi 124, Maisonneuve, 6 pièces. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 11-14mars-2fs-73R

444 ST-CYRILLE, logement 9 grandes chambres, plus chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année plain-pied, 2e étage. S'adresser à Oscar Plamondon, téléphones. 3-3826 ou 8167 22fév-26fs-73R

APPT STE-FOY, coin Murray et chemin Ste-Foy, 5-6 chambres, plus chambre bain en tuile, chauffées, modernes planchers durs. S'adresser 1 Ave Murray, Apt. 3. Aussi 50-52 Saunders, 5-7 chambres, plus chambres bain 10fév-26fs-73R

ST-CYRILLE, près collège Jésuites, logements modernes 5-6-7 pièces. Aussi cottage de 8 chambres, prix modérés. S'adresser Eugène Chalifour, 777 rue St-Cyrille, tél.: 8716. 8038 ; soir, 8038 ou 6954. 13fév-26fs-73R

LOGEMENT à louer, 5 chambres, plus chambre de bain avec le système de chauffage, ferons les réparations si désiré au No 61 Jeann-d'Arc. S'adresser 138 Bayard, tél.: 3-3060. 5mars-6fs-73B

RUE SAUNDERS, logement de 8 pièces, chauffé eau chaude à l'année. S'adresser Henri Gauvin, 18 rue Saunders, tél.: 8655. 17fév-26fs-73B

LOGEMENTS 6 et 8 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, système chauffage. Situés avenus Desy, rues Dolbeau et Jeanne d'Arc. S'adresser Habitations Manrèse Ltée, 114 Dolbeau, téléphone 6681. 10fév-26fs-73R

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 13-21-37-45, St-Patrice, Nos 78-80½, Côte d'Abraham, No 87, logements 4, 5, 6 pièces plus bain, chauffés et non eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser Emile Frenette, 1, Ave des Braves, 53 Ave Brown, tél.: 7949—3-4840—6933. 8fév-26fs-73R

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Belvédère

109 RUE MARQUETTE, logement moderne et ensoleillé, 7 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année garage, etc. S'adresser Roch Jullen, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 7mars-26fs-73R

LOGEMENT A LOUER situé à 83½ rue Turnbull, 6 chambres, plus chambre de bain; planchers en bois dur. S'adresser par tél 3-4820 21fév-26fs-73B

APPARTEMENT chauffé 4-6 chambres, améliorations modernes "Elisabeth", 50 Fraser. S'adresser aux concierges, tél.: 2-1476 : le soir: 3-4498. 9mars-26fs-73R

St-Jean-Baptiste

ARTILLERIE No 11, logements 4, 5 pièces chauffés. Artillerie 47, 6 pièces plus chambre bain, chauffé, réfrigérateur, eau chaude à l'année, près du Parlement. L. Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 7mars-6fs-73R

PLACE CLIFF VIEW, No 14 maison seule, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffée clair de tout. S'adresser Mme A. Lachance, 12, Place Cliff View tél.: 2-3057 11mars-4fs-73R

RUE ARTILLERIE. — Un logement cinq chambres plus chambre de bain, chauffé, clair neige et vidanges, plancher bois dur, balcon et partie de cave. Situé près Parlement. S'adresser 2, Artillerie. 12fév-26fs-73R

69 COTE D'ABRAHAM, logement de 3 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur, très propre. S'adresser 48 d'Aiguillon, tél.: 2-4180. 11mars-6fs-73R

A LOUER, magasin, logement, flat de 2 et 3 chambres, chauffés, éclairés. S'adresser à 417 St-Jean, sur les lieux. 10mars-6fs-73R

Haute-Ville

24, RUE ST-JEAN, 2e e. 3e étage, 10 chambres plus chambre de bain, fraichement tapissé, chauffé. S'adresser à Jos. Côté, Ltée, 188, St-Paul, tél.: 2-1272 11mars-6fs-73B

100 ST-STANISLAS, logement à louer, 4 pièces, plus chambre bain, fini en neuf, planchers bois dur. S'adresser 30½ St-Stanislas, tél.: 2-7610. 9mars-3fs-73B

RUE STE-URSULE No 59, coin rue St-Louis, logements 3 et 4 pièces, plus chambres de bain, chauffés, eau chaude. S'adresser 74 St-Louis. 22fév-26fs-73R

Quartiers divers

64 FRASER, logement 7 chambres plus bain, chauffé, eau chaude, planchers bois durs. 265-267 Napoléon, 5 chambres plus bain, plancher bois dur. S'adresser A. Trudel, 70 Fraser, tél.: 3-0194. 3mars-26fs-73R

LOGEMENTS à louer situés St-Pascal-Baylon, rue Champfleuri, Vitrée. Aussi avenue Monk, St-Sacrement, 3-9 pièces, plus chambre bain. Améliorations modernes J.-A. Lemay, 184, 8e Avenue, tél.: 6929. 10mars-5fs-73B

COTE D'ABRAHAM, 2 logements à louer, 6 chambres, chambre de bain, gaz. S'adresser, tél.: 4-0502. 10-12-14mars-73R

93 LATOURELLE, 6 chambres, 95 Latourelle, 4 chambres, 7½ Déligny, 5 chambres, 9 Déligny 5 chambres, chambre bain, tank, planchers bois dur, 44 Ave Parent, 3e étage, 6 chambres, chambre bain, tank, planchers bois dur, cave, hangar. S'adresser 55 St-Anselme, tél.: 8419. 15fév-26fs-73G

373 ST-OLIVIER, 4 chambres, 49 Jeanne-d'Arc, 6 chambres, réparé à neuf, St-Roch, 109½, rue Ste-Hélène, Limoilou, 4-6 chambres. S'adresser 353 St-Paul. 10mars-6fs-73R

125 LATOURELLE, logement 3 pièces, bas, très propre. Conviendrait pour nouveaux mariés. Aussi 862 St-Vallier chambre double, meublée, bain, gaz, famille privée pas d'enfant, tél.: 9639, 862 St-Vallier. 73B

202 D'AIGUILLON — Logement 7 chambres, plus bain, chauffé, éclairé, $55 ; 33 d'Artigny, état de boucher, $50; 203 de la Couronne, 6 chambres, plus bain, 15$ Maufils, 8 chambres plus bain. S'adresser H.-P. Cimon, 6 d'Abraham, tél.: 5169. 3mars-26fs-73R

LOGEMENTS LIMOILOU 157, 8ème Avenue, 3ième étage, 5 chambres, plus bain, St-Léon, bas, 6 chambres, 148 St-Léon, haut 4 chambres, 169 St-Léon, bas 4 chambres. S'adresser sur les lieux ou U. Girard, 157, 8ème Avenue, tél.: 4-1991 ou E. Delâge, N.P., 54 du Pont, tél.: 4-1941. 10mars-26fs-73G

Royal Trust

469A ST-JEAN, Apt. 1, 6 chambres et chambre de bain.
469A ST-JEAN, Apt. 2, 2 chambres, cuisinette et chambre de bain
469A ST-JEAN, Apt. 5, 3 chambres, cuisinette et chambre de bain
227 STE-MARGUERITE, 4 chambres.
50½ AVENUE DE LA RONDE, 5 chambres et chambre de bain.
52 AVENUE DE LA RONDE, 5 chambres et chambre de bain.
68 RUE LAFAYETTE, 6 chambres et chambre de bain.
106 RUE HERMINE, 5 chambres et chambre de bain.
4 RUE ST-PIERRE, 5 chambres.
GIFFARD, rue Napoléon, 8 chambres et chambre de bain.
S'adresser ROYAL TRUST, 58 St-Paul, tél.: 2-4031. 10mars-6fs-73R

Rue St-Cyrille No 277A

LOGEMENT 4 chambres chauffé, avec grand passage (considéré comme 5 chambres), pour le modique prix de $20.00 par mois. S'adresser E.-L. Hardy & Cie, 93 St-Pierre, Québec, tél.: 2-8630 mer-sam-lun-au16mars-73R

AVENUE MONCTON, 6-7 chambres, 220 Brown, 6 chambres. Appartement Battlefield, 84 Chemin St-Louis, 8 chambres. Tous chauffés et eau chaude à l'année. S'adresser Frs Jobin, 88 Chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 21fév-26fs-73R

398 CHEMIN STE-FOY, appartements strictement modernes, actuellement en construction, près le 15 avril, 6 chambres, plus chambres bain, glacière électrique, eau chaude à l'année. S'adresser Frs Jobin, 88 Chemin St-Louis, tél.: 3-1651 21fév-26fs-73R

LOGEMENT de six chambres, 2ième étage, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage si désiré. S'adresser Mme E. Dussault, 296 Ave Laurier, tél.: 7326 ou 5098. 4-6-9-11-13-16mars-73B

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 13-21-37-45, St-Patrice, Nos 78-80½, Côte d'Abraham, No 87, logements 4, 5, 6 pièces plus bain, chauffés et non eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser Emile Frenette, 1, Ave des Braves, 53 Ave Brown, tél.: 7949—3-4840—6933. 8fév-26fs-73R

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Quartiers divers

LOGEMENTS 6 et 8 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, système chauffage. Situés avenue Désy, rues Dolbeau et Jeanne d'Arc. S'adresser Habitations Manrèse Ltée, 114, Dolbeau, téléphone 6681. 11mars-26fs-73R

LOGEMENT à louer, 5 chambres, plus chambre de bain avec le système de chauffage, ferons les réparations si désiré au No 61 Jeann-d'Arc. S'adresser 138 Bayard, tél.: 3-3060. 5mars-6fs-73B

LOGEMENTS 6 et 8 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, système chauffage. Situés avenus Desy, rues Dolbeau et Jeanne d'Arc. S'adresser Habitations Manrèse Ltée, 114 Dolbeau, téléphone 6681. 10fév-26fs-73R

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 13-21-37-45, St-Patrice, Nos 78-80½, Côte d'Abraham, No 87, logements 4, 5, 6 pièces plus bain, chauffés et non eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser Emile Frenette, 1, Ave des Braves, 53 Ave Brown, tél.: 7949—3-4840—6933. 8fév-26fs-73R

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

NAISSANCES

BEAUCHAMP — M. Emilien Beauchamp, avocat, et Mme Beauchamp, née Blanche Brophy, annoncent la naissance de leur fils, Wallen, né le 5 mars à l'Hôpital du St-Sacrement.
Parrain, M. Léopold Desmeules, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Brophy, tante de l'enfant. -b

GAILLOUX — Monsieur Philippe Gailloux et Madame Gailloux, née Alice Vézina, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 mars et baptisé le 9, en l'église de Limoilou, par le Révérend Père Albert, O. M. C., curé, sous les prénoms de Joseph-Ernest-Benoit.
Parrain et marraine, M. et Mme J.-Ernest-G. Emond, de Lévis. Porteuse, Garde Fleury. -b

PARADIS — M. Napoléon Paradis et Mme Paradis, née Evangeline Pichette, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 8 mars et baptisée le 9 mars, en l'église de St-Roch, de Québec, sous les prénoms de Marie-Yolande-Hélène-Mariette.
Parrain, M. Roland Paradis; marraine, Mlle Marcelle Paradis, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Jos. Martineau, grand'tante de l'enfant. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CORMIER — A Québec, le 9 mars 1936, à l'âge de 1 jour, est décédée Thérèse-Marie-Nicole, enfant de M. et Mme Odilon Cormier.
Sépulture privée a eu lieu mardi, le 10 mars. -b

COTE — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 mars 1936, à l'âge de 34 ans, est décédée Madame Amanda Robitaille, épouse de M. Wilfrid Côté, de l'Ancienne Lorette.
Avis des funérailles demain. 11mars-3fs-b

GIROUX — A Québec, le 10 mars 1936, à l'âge de 6 mois, est décédée Jacqueline, enfant de M. et Mme Lauréat Giroux.
Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 328 1-2, 4e Ave, à 3 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière Belmont. -b

GUERARD — A Québec, le 10 mars 1936, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Dr Jos. Guérard, époux de dame Julie Lachaine.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 194 Blvd Charest, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Il était Congréganiste. L'office sera récité jeudi, après les exercices de la retraite, à la résidence du défunt. 11mars-3fs-b

HAMEL — A St-Gérard Majella, le 10 mars 1936, à l'âge de 72 ans, est décédé Monsieur Narcisse Hamel, époux de Marie Savard.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, en l'église de St-Gérard, et de là au cimetière de la paroisse. -b

LETARTE — A Québec, le 10 mars 1936, à l'âge de un an 4 mois, est décédé Lucien Letarte, enfant bien-aimé de M. et Mme Joseph Letarte.
Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, à 3 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 33 rue O'Connell, à 2 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. -b

MARCOUX — A Québec, le 9 mars 1936, à l'âge de 63 ans et 4 mois, est décédée dame Malvina Morin, épouse de Georges Marcoux.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 25 rue DesBernières, à 7 heures 45, pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. 10mars-2fs-b

NOREAU — A Québec, le 10 mars 1936, à l'âge de 79 ans 6 mois, est décédée dame Emilie Amyot, épouse de feu Phydime Noreau.
Avis des funérailles demain.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. A. Fleury, No 134 rue Lavigueur, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière. 11mars-2fs-b

ROBERGE — A Québec, le 10 mars 1936, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Emilia Côté, épouse de M. Albert Roberge.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 90 rue Ste-Marguerite, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 10mars-2fs-b

SERVICES ANNIVERSAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

TANGUAY — Jeudi, le 12 mars, à 8 heures 30, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Madame Napoléon Tanguay, née Amanda Mignault.

VEZINA — Vendredi, le 13 mars, à 8 heures, en l'église de St-Roch, sera chanté le service anniversaire de feu Victor Vézina, en son vivant pilote de Québec. 11mars-2fs-b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de publier. F. S.

E O N LE FLEURISTE

Morceaux mortuaires et bouquets de Mariées à tous prix.

80, ST-JEAN. Tél. : 4-2703

Des garanties formelles demandées par la France

(Suite de la 1ère page)

et la démoralisation dans un pays comme la France. Hitler nous a dicté notre devoir, mais nous étions déjà unis.

Le Fuhrer — et cela pour de bonnes raisons — s'est abstenu de tenter la justification juridique de ses actes. Mais sa harangue était un modèle de discours à semer la discorde.

DEUX CAMPS

Aux gauches anglaises et françaises il annonce qu'il est prêt à rentrer dans la Ligue parce que l'Allemagne est maintenant en possession de ses droits. Il propose même un système de zônes réciproquement démilitarisées par lequel il semble vouloir donner satisfaction aux pacifistes.

Mais il ne pouvait guère ignorer que la France, ayant dépensé des sommes énormes pour fortifier ses frontières de l'est, pourrait difficilement accepter ses suggestions.

Pour les droits Hitler pose au champion de tous les peuples contre l'Internationale communiste.

Attention !

★★★★

QUATRE ETOILES *Special*

Achetez nos **Chars Usagés** 4 "étoiles"

★GARANTIS

★la *Qualité* est réelle !

★les *Prix* sont les plus bas !

★*Conditions* de paiement exceptionnelles !

Au Foyer du Petit Char Usagé en bon ordre

J.-L. DROLET Ltée

Distributeur des CHEVROLET et OLDSMOBILE

450 boulevard CHAREST - Tél.: 4-3593

SERVICE FUNERAIRE

J.-E. Lefebvre fleuriste

SPECIALITES : Bouquets de mariées naturels et artificiels, morceaux mortuaires et fleurs pour toutes occasions. Maison fondée en 1906, 54, côte du Palais, tél.: 2-2180. Serv-Fun-R

SA FORCE

Le dernier geste politique de l'Allemagne est une mise à l'épreuve de sa propre force. Il tend à rendre au peuple allemand la confiance en lui prouvant qu'il est en mesure de passer outre aux traités. Il tend également à montrer comme sont divisés la plupart des pays ayant intérêt à les faire respecter. Et cela est de beaucoup l'aspect le plus dangereux de toute la question.

Il faut admettre que, du point de vue moral, les réclamations d'Hitler étaient valables. L'existence d'un zône démilitarisée dans la seule Allemagne ne pouvait que mettre ce pays dans une situation où il ne pourrait faire de mal à personne, d'où une pression constante exercée sur la nation vaincue. Selon Anthony Eden pareil état de choses ne pouvait être que provisoire dans la pensée des vainqueurs. Il était donc fatal qu'il prit fin.

90,000 HOMMES

Paris, 11. (Droits réservés par l'Agence Havas) — L'Allemagne a maintenant 90,000 hommes sur la rive gauche du Rhin, mais la France a pris de suffisantes mesures militaires pour parer à cette menace sans ordonner aucune mobilisation, a déclaré aujourd'hui le général Maurin, ministre de la Guerre.

"Les mesures actuelles consistent, dit-il, à alerter toutes nos forces actives de la frontière. Si les événements font voir la nécessité de renforcer les effectifs actuels, la mabilisation générale ne s'imposera pas pour cela. Nous pouvons appeler sous les drapeaux, dans l'espace de quelques heures, les réservistes de la frontière pour une "période de manoeuvres".

Le général Maurin croit à un dénouement pacifique de la crise. Parlant de la mobilisation, il déclara : "Nous n'en sommes sûrement pas encore là. Il faut faire confiance aux négociations diplomatiques qui se poursuivent. Le gouvernement n'a encore décidé aucune action militaire autre que celles déjà annoncées."

DECLARATION D'HITLER

Londres, 11. — (P.C. - P.A.) L'Allemagne ne se permettra aucun commencement d'exécution en Rhénanie, selon ce qu'a déclaré hier le chancelier Adolf Hitler dans une entrevue spéciale accordée à Munich au correspondant du "London Daily Mail", M. Ward Price.

"Le gouvernement allemand ne fera rien de plus de son côté", dit Hitler, "pour modifier la situation existante. Nous avons rétabli la souveraineté dans le Reich et ramené l'une des plus anciennes parties de l'Allemagne sous la protection de toute la nation. Nous n'avons par conséquent aucune raison de fixer un délai pour l'acceptation des propositions que nous avons formulées".

Lorsque le correspondant lui demanda pour quelle raison il avait procédé de la manière que l'on sait à l'occupation de la Rhénanie, Hitler répondit : "Si un homme d'Etat anglais ou français avait jamais eu ou a jamais le malheur de trouver son pays dans une condition aussi tragique que j'ai trouvé le mien, je suis convaincu qu'il aurait agi, ou qu'il agira précisément de la même manière dans des circonstances identiques".

Le chancelier conclut : "Je crois que si les propositions du gouvernement allemand sont acceptées, on réalisera qu'elles ont rendu un grand service à l'Europe et à la cause de la paix".

DISCOURS DE GOEBBELS

Berlin, 11. — (P. C. — Par Louis-P. Lochner, de la Presse Associée) Le Dr Paul Joseph Goebbels, ministre de la Propagande, a ouvert la campagne électorale allemande, hier soir, en déclarant que "l'Allemagne a rompu les chaines que le monde lui avait imposées.

"Le Reich", s'écria le bouillant ministre en présence d'un auditoire délirant, "se trouva désarmé et par conséquent deshonoré après le traité de Versailles. Nos frontieres étaient exposées de tous côtés. La Société des Nations seule nous tolérait. Nous ne cachâmes pas nos intentions. Nul ne doit s'étonner aujourd'hui que nous ayons rempli ces intentions — nos intentions exprimées".

Goebbels parla en présence de 22,000 auditeurs qui remplissaient la vaste salle Deutschland, de construction récente.

EN BELGIQUE

Bruxelles, 11. — (P.C.—Droits réservés par Havas) La Belgique a été mise au courant, hier, par le ministre de la Guerre, M. Deveze, de la nécessité de renforcer ses garnisons le long de sa frontière de l'est et informée que la réoccupation de la Rhénanie par l'Allemagne avait complètement modifié le problème de la sécurité du pays.

M. Deveze exposa ces arguments en appuyant un projet de loi qu'il avait soumis au comité de l'armée pour obtenir la permission de garder sous les couleurs certaines classes militaires après l'expiration de leur terme de service. Le ministre réclama un simple décret lui permettant de garder dans l'armée active n'importe quelle proportion ou tous les contingents militaires annuels.

FEU Mlle PAIEMENT

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Camille Paiement, fille de feu M. L.-E.-O. Paiement, avocat, arrivée ce matin, à l'âge de 28 ans. Elle était la cousine de M. Henri Gagnon, organiste à la Basilique de Québec et la petite-fille de feu M. Gustave Gagnon, ancien organiste. Nous présentons à la famille en deuil nos plus cordiales sympathies.

FEU Mme W. COTE

Mme Wilfrid Côté, née Amanda Robitaille, de l'Ancienne Lorette, est décédée ce matin à l'hôpital de cette ville. Outre son époux, la défunte laisse pour pleurer sa perte, quatre enfants: Denise, Rita, Gaston et Wilfrid Côté. Nos plus vives sympathies à la famille de la regrettée défunte.

New-York, 11. (P. A.) — Les leaders de l'Union des employés d'immeubles ont repoussé aujourd'hui les offres de paix qui leur furent faites par les propriétaires et se sont mis en mesure d'intensifier la grève dans toute la ville.

Succession de feu Eugène alias Jos.-Grégoire Lyonnais

Toutes personnes ayant des réclamations contre la Succession de feu Eugène Jos. Grégoire Lyonnais ou des obligations en sa faveur sont priées de communiquer avec le soussigné dans les dix jours de cette date.

PAUL DROUIN, C.R., Avocat.
Chambre 301,
Edifice Quebec Power, Québec.

Les livres de la cité à l'éutde

(Suite de la 1ère page)

me actuellement suivi à l'hôtel de ville, en vue d'une vérification prochaine des livres de la ville, car le comité administratif veut faire établir une fois pour toutes l'état financier de la vieille capitale.

Pendant ce temps, l'échevin Philémon Garneau continue son enquête dans le département du paie-maitre de la ville, comme le lui a demandé le comité administratif la semaine dernière.

La Cour d'Appel

(Suite de la 1ère page)

cause, est rejeté. Il est ainsi permis à la Concrete Column de présenter une réponse supplémentaire et d'alléguer des faits postérieurs à la contestation. MM. les juges Galipeault et St-Germain sont dissidents.

Un appel des Chemins de fer Nationaux contre M. A.-A. Desrosiers, du district judiciaire de Rimouski, a été rejeté. M. Desrosiers avait obtenu des dommages de l'appelante, à la suite d'un accident, en montant dans un wagon. Les juges Alphonse Bernier et A. Rives Hall sont dissidents. En exposant le point de vue de la Cour d'Appel, M. le juge Galipeault reconnait avec le tribunal de première instance que la faute fut contributoire, mais que le Chemin de fer National doit payer pour sa négligence en la matière.

L'appel de François Turcotte vs Horace Côté, du district de Roberval, est maintenu avec dépens. Il s'agit d'un litige entre cultivateurs, et de la loi des concordats. Sir Mathias Tellier, en exposant le jugé de la Cour d'Appel, a fait observer que la Cour Supérieure est un tribunal provincial, et que lorsqu'elle siège en matière de faillites elle n'est tribunal fédéral que par adoption.

ARRESTATION AU COURS D'UN INCENDIE

Le constable F. Martineau, de la police montée, poste No 17, a arrêté hier soir un automobiliste de Charny, qui s'était aventuré à travers un labyrinthe de boyaux à incendie sur le théâtre du feu de la rue St-Cyrille. Après avoir fait enquête sur les lieux, le constable Martineau a fait porter une double plainte contre le personnage qui a été accusé d'avoir conduit une automobile sans avoir de permis, et d'avoir été trouvé ivre au volant. Sous l'accusation d'avoir conduit sans licence, le prévenu a été condamné ce matin aux frais ou à quinze jours de prison. Il a plaidé non coupable à l'accusation d'ivresse, et son procès a été remis au 19 courant. Le prévenu a dû déposer un cautionnement de $100 pour obtenir sa liberté provisoire.

Cette arrestation a été opérée à l'heure où le constable Martineau venait de diriger vers l'hôpital St-Sacrement, le pompier Samuel Tardif, blessé à une main par des éclats de verre en combattant un incendie sur la rue St-Cyrille.

L'ETUDE DES SOLS

M. L.-P. Roy, directeur des Services au ministère provincial de l'Agriculture, se rendra à Ottawa, le 18 courant, afin de participer à une réunion du comité d'étude des sols dans la Capitale canadienne. Les autres chefs des services au ministère provincial de l'Agriculture participeront également à cette réunion au cours de laquelle on préparera le travail de l'étude des sols pour 1936. On s'occupera particulièrement cette année des sols à vergers et des sols à tabac dans la region de Québec.

L'an dernier, le comité d'étude des sols s'est intéressé aux sols à vergers dans la région de Montréal, et à l'étude des terres noires dans la région de Châteauguay. Dans la suite, il a été décide d'établir une ferme expérimentale à Ste-Clothilde, dans la région de Châteauguay.

Le comité de l'étude des sols fera publier prochainement un résumé de ses travaux.

TECHNICIENS AGRICOLES

L'honorable Adélard Godbout, B. S. A., ministre de l'agriculture, que rien de ce qui qui touche au sort de nos cultivateurs ne laisse indifférent, cherche toujours à améliorer les services de son département. C'est ainsi qu'il vient de décider d'établir des techniciens agricoles dans la région No 4, qui comprend les comtés de Bellechasse, Lévis, Dorchester et Lotbinière. Ces techniciens s'occuperont de l'agriculture en général et commenceront leur travail dès le premier mai prochain. Cette redistribution des techniciens, si elle donne les résultats espérés, sera pratiquée ensuite dans les 20 districts régionaux de la province, où 80 bureaux agronomiques sont ouverts.

EN COUR DE PRATIQUE

Me André Taschereau a commencé ce matin en Cour de Pratique, sous le présidence de M. le juge Wilfrid Lalliberté, à plaider les objections préliminaires dans la cause en contestation de l'élection de Me Robert Taschereau, député de Bellechasse. Un point intéressant soulevé par Me Taschereau, c'est que l'action aurait dû être intentée à Montmagny, car le chef-lieu du comté de Bellechasse se trouve dans le district judiciaire de Montmagny.

RAS MORT DE PNEUMONIE EN ETHIOPIE

Le ras Muluguéta est mort d'une pneumonie contractée pendant qu'il battait en retraite avec l'armée éthiopienne du nord qu'il commandait.

Addis-Abéba, 11 (Dépêche spéciale) — Le ras Muluguéta, ministre de la guerre, qui commandait l'armée éthiopienne du nord, a succombé à la pneumonie contractée durant la terrible retraite de son armée mise en déroute par les Italiens. Cette nouvelle a été annoncée officiellement dimanche à Quoram.

Le chef qui vient de mourir était l'un de ceux sur qui appuyait le plus Hailé Sélassié. Commandant de l'armée du nord, il avait conduit ses guerriers à la victoire dans plusieurs escarmouches, mais son système de défense primitif n'avait pu tenir contre l'assaut d'une armée moderne pourvu de tous les engins.

Muluguéta était de la vieille école militaire abyssine. Les moyens mis par la science à la disposition des chefs militaires d'aujourd'hui, avaient peu de prix à ses yeux. Lorsque le Négus, qui sentait le besoin qu'on avait du ministre de la guerre au front, l'envoya dans le secteur nord, Muluguéta se mit en route à pied avec son entourage. Il aurait pu faire le voyage par avion mais préféra cheminer pédestrement à raison d'une douzaine de milles par jour.

C'était un chef dur et parfois cruel, si l'on en croit les hommes qui servirent sous lui. Il faisait marquer les déserteurs au fer rouge d'une croix copte entourée d'un cèrcle qui couvrait virtuellement tout le visage. Sa philosophie était celle d'un fataliste, mais il croyait en Dieu, confiant que l'intervention divine arrêterait la marche de l'envahisseur italien.

Il avait combattu contre ce dernier à Adoua en 1896. Deux de ses fils servent comme officiers supérieurs dans l'armée éthiopienne et lui-même était le fils de l'un des principaux lieutenants de Ménélick. Il remplit successivement les fonctions de ministre des affaires étrangères, ministre des finances et ministre de la guerre dans le gouvernement du Négus, dont il était l'un des conseillers les plus écoutés.

WILB. LACHANCE EST LIBERE PAR LE JUGE

M. Wilbrod Lachance contre lequel le Dr F. Roy avait porté plainte à la suite de l'affaire de l'Ange-Gardien a été libéré, sur une motion de non-lieu présentée par son procureur, M M. Dussault. En même temps que sa libération par le juge, son procureur a obtenu celle des cautions.

AU BAGNE

Un nommé Joseph Laflamme a été condamné à trois ans de pénitencier, ce matin, par le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix. Changeant très souvent de domicile, Laflamme avait défoncé la porte de la maison d'une institutrice à Pont-Rouge et s'était emparé de tout ce qui s'y trouvait. Pour n'avoir pas

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE LE 16 AVRIL

Si la population de notre ville en manifeste le désir par l'achat de billets, les Concerts Symphoniques de Montréal, dont M. David est l'animateur, seront entendus en notre ville le 16 avril.

Les concerts symphoniques de Montréal, dont l'hon. Athanase David, secrétaire de la province est le fondateur et l'animateur viendront à Québec le 16 avril prochain si la population de Québec en manifeste le désir par l'achat des billets dont la vente commencera sous peu.

Nous aurions l'occasion unique d'entendre cette magnifique organisation musicale et, de plus, l'orchestre serait sous la direction du maitre Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre du "Metropolitan Opera" de New-York. Le programme se composerait de pièces classiques et de pièces canadiennes et nous entendrions M. Jean-Marie Beaudet, le distingué pianiste québecois, en solo.

La Société des Concerts Symphoniques de Montréal a été fondée en 1934 pour donner à la métropole une organisation musicale digne de la deuxième plus grande ville française du monde. La population de la métropole a répondu joyeusement à l'appel de l'hon. M . David et les musiciens s'étant surpassés, les concerts jouissent maintenant d'une popularité qui va sans cesse grandissante.

Cinq grands chefs d'orchestre tiennent le bâton à tour de rôle, les maitres Rosario Bourdon, Eugène Chartier, J.-J. Gagnier, Wilfrid Pelletier et Edmond Trudel. Les solistes ordinaires sont MM. Jean-Marie Beaudet, Lionel Daunais, Jacques Gérard, Roland Leduc, Anna Malenfant, Germaine Malépart, Gilberte Martin, Lucien Martin et Léo-Pol Morin.

Au cours des saisons 1934-35 et de la saison actuelle, les concerts ont connu les plus beaux succès à Montréal. Les critiques de tous les journaux de la métropole n'ont pas tari d'éloges à l'égard des chefs d'orchestre, des artistes invités et des musiciens. La population de Québec se doit d'encourager une aussi belle oeuvre, non seulement parce que l'oeuvre mérite d'être encouragée, mais parce qu'elle passera une agréable soirée à entendre des artistes de chez-nous qui sont ce que nous avons de meilleur dans le domaine de la musique.

ETUDE SUR LA QUESTION DES DETTES

L'Association des Propriétaires de Québec a eu une réunion — M. Cyrille Vaillancourt préconise la déflation.

L'importante question du taux d'intérêt, la saisie des meubles, le délai pour la visite des logements à louer, les habitations salubres, le prêt fédéral pour la construction d'immeubles, et une foule d'autres questions de moindre importance ont été longuement discutées, lors de la dernière réunion du bureau de direction de l'Association des Propriétaires de Québec, tenue au Palais Montcalm, lundi soir dernier.

M. Cyrille Vaillancourt, président-gérant de la Fédération des Caisses Populaires, était l'invité du bureau de direction de cette Association et il a, de façon très intéressante, fait part aux directeurs du projet qu'il a soumis vers la fin de l'année dernière à la conférence interprovinciale, dans le but de rétablir la situation financière en rapport surtout avec la dette publique. M. Vaillancourt prétend que le seul moyen d'améliorer la pénible situation qui actuellement rend difficile la tâche des administrateurs est de faire de la déflation. C'est ce moyen qui a été essayé en Australie et au Portugal, où il a remporté le plus éloquent succès. M. Vaillancourt a cité des chiffres très intéressants et il a démontré clairement que si ce système était mis en vigueur pour la dette entière de la Cité de Québec une somme de $350,000 serait économisée.

A la suite de la conférence de M. Vaillancourt, un comité spécial a été nommé pour faire une étude complète de cette question pour ensuite soumettre ses conclusions à une prochaine réunion du bureau de direction.

Les directeurs de l'Association ont aussi donné leur attention à différents problèmes qui intéressent tout particulièrement les propriétaires, tel que nous le disons plus haut. Dans chaque cas une résolution a été adoptée, laquelle sera transmise aux autorités, à qui des suggestions importantes sont faites, dans le but d'aider aux petits propriétaires surtout à se protéger contre une foule d'abus que l'élasticité des lois actuelles permettent.

Une autre réunion du bureau de direction aura lieu assez prochainement et le programme d'une grande réunion publique y sera alors discuté. (comm.)

NOMINATIONS RELIGIEUSES

Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, vient de décider les nominations religieuses suivantes :

M. le chanoine Cyrille Gagnon a été nommé aumônier général de la Société St-Jean-Baptiste, à Québec ;

M. l'abbé Guillaume Miville-Déchêne a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

LES PIRES GRAINTES DE LA FRANCE SE REALISENT ET LA GUERRE EST DE PLUS EN PLUS IMMINENTE EN EUROPE

Une fois encore, après 21 ans de paix, la France se trouvera-t-elle acculée à une guerre ? L'Allemagne vient de diriger ses troupes vers les territoires démilitarisés et ce malgré la foi jurée. Versailles et Locarno ne sont plus que des chiffons de papier. La France se presse et cherche à former des alliances avec la plupart des grandes nations de l'Europe. La Grande-Bretagne a déjà promis son adhésion en cas d'attaque, la Russie vient de signer un pacte avec Paris. Hitler a déclaré que ce pacte violait l'esprit de Locarno et en a profité pour entrer sur le Rhin. La France qui n'a jamais eu confiance en l'Allemagne a construit sur ses frontières des défenses comme jamais on n'en a vu. Les experts militaires allemands prétendent que ces travaux sont inutiles et que la moindre attaque aérienne peut les détruire. On voit, en haut, de gauche à droite, un nouvel avion de guerre français, l'avant d'un navire de guerre français, un nouvel aéroplane de bombardement allemand; en bas, différentes photos d'appareils de guerre français et entrée des fortifications. On voit dans le médaillon l'un des généraux français de l'heure actuelle.

LES COURS DE L'ABBE C.-O. GARANT

M. l'abbé Charles-Omer Garant, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université Laval, a commencé hier la série de ses cours publics — La Sainte Ecriture.

M. l'abbé Charles-Omer Garant, docteur en Théologie, licencié en Ecriture Sainte et professeur titulaire à la Faculté de Théologie de l'Université Laval, a inauguré brillamment, hier soir, la série de ses cours publics sur les problèmes bibliques. Dans cette première conférence d'une série de trois, le docte professeur a démontré éloquemment, devant l'auditoire distingué des mardis universitaires, l'inspiration et l'inerrance de la Sainte Ecriture. Après avoir donné quelques notions préliminaires sur les Livres Saints, M. l'abbé Garant a expliqué comment il peut se faire que le véritable auteur de l'Ecriture Sainte soit Dieu, utilisant d'humbles instruments, puis il a exposé les moyens dont nous disposons de discerner ces livres inspirés.

On remarquait au premier rang de l'auditoire, M. l'abbé Maurice Roy, professeur à la Faculté de Théologie, M. l'abbé Ernest Lemieux, directeur spirituel du Grand Séminaire; et MM. les abbés Georges-Léon Pelletier et Paul-Emile Gosselin, professeur à la Faculté de philosophie. Plusieurs prêtres, des religieux et des laïques distingués assistaient également à cette conférence.

"Dieu a fait à l'homme deux dons précieux: la foi et la raison", dit en substance M. l'abbé Garant. "Malheureusement une rupture depuis longtemps s'est opérée entre les deux, rupture qui tend sans cesse à s'aggraver. La raison s'est révoltée en plusieurs circonstances contre la foi et contre l'Ecriture sainte qui est à la foi ce qu'est la source au ruisseau qui en sort. Travailler à réconcilier les deux doit être le désir de tous ceux qui veulent rétablir l'harmonie entre les deux ordres naturel et surnaturel.

Sans doute l'Ecriture Sainte con-

(Suite à la page 5, 2e col.)

DES SUPPOSITIONS DE PERSONNES

M. le juge Métayer, de la Cour du Magistrat, vient d'entendre à Amos, en Abitibi, plusieurs causes à la suite des dernières élections. Un nommé Joseph Gilbert, contre qui l'Action libérale nationale avait porté plainte, a été acquitté. Il était accusé de supposition de personne. Une autre plainte du même genre, contre Charles Adam et Jean Charlebois, sera entendue le 28 avril.

L'organisation centrale libérale, par contre, a porté sept plaintes pour suppositions de personnes, et les jugements seront rendus le 28 avril. Mes L.-A. Ladouceur et Félix Allard occupaient pour la poursuite dans ces dernières causes, avec Me Alfred Savard, de Québec, comme conseil.

BON VOISINAGE

Détroit, 11.—(P.C.)—L'échange libre des nouvelles est une des formes de l'expansion du commerce, déclare le sous-ministre du commerce et de l'industrie, le major James-G. Parmelee. C'est aussi un moyen de propager la bonne entente entre le Canada et les Etats-Unis. M. Parmelee a cité M. J.-F.-B. Livesap, de la Canadian Press, à l'appui de son avancé.

DES INDULGENCES

Suivant une décision de la Sacrée Pénitencerie, toute personne qui récitera les prières prescrites pourra gagner, le vendredi, une indulgence de 100 jours. Cette indulgence fut accordée par Sa Sainteté le Pape Benoit XIV en 1740, à toutes personnes qui, le vendredi, à 3 heures, au son des cloches de l'église, récitaient cinq Pater et cinq Ave aux intentions du Pape et ajoutait la prière suivante ou une semblable : "Nous Vous adorons, Jésus, et nous Vous bénissons, parce que Vous avez racheté le monde par Votre Sainte Croix". A l'avenir, donc, on pourra gagner cette indulgence même dans les endroits où l'on n'a pas l'habitude de sonner les cloches et à n'importe quelle heure du jour, à la condition de réciter la prière prescrite.

UNE LECON D'HISTOIRE NATURELLE

M. W. MacMillan a parlé des renards hier aux membres du club Rotary — Une souscription du club au cercle de la S. D. N. de Québec.

"Portrait d'une vieille famille canadienne", tel est le titre donné hier par M. W. MacMillan à une très intéressante causerie sur les renards. Parlant aux rotariens, M. MacMillan, membre en vue du club Rotary, a décrit les diverses espèces de cette famille dont les dépouilles ornent les toilettes féminines.

Le conférencier fut présenté par le vice-président du club, M. J.-A. McManamy, et remercié par un ancien président, M. M. T. Craig.

Au cours du déjeuner, deux nouveaux membres furent admis dans le Rotary. Ce sont M. Emile Gauvin, C. A., et le docteur Jean Grégoire, du département provincial d'hygiène. Les rotariens eurent aussi le plaisir d'entendre deux pièces de chant par M. John Whitehead, élève du professeur Gordon Perry. Ce dernier accompagnait au piano.

M. Emile Renaud, secrétaire du club a annoncé que le Rotary avait souscrit une somme au Cercle de la Société des Nations de Québec. Le Cercle invite cordialement les Rotariens à assister à ses réunions qui ont lieu tous les mardis soirs au Palais Montcalm.

Au début de sa conférence, M. MacMillan explique que le renard appartient à une des plus vieilles fa-

(Suite à la page 5, 5e col.)

FONCTIONNAIRE DISPARU

Ottawa, 11. — (P. C.) — M. E.-H. Finlayson, directeur du service forestier du ministère de l'Intérieur, est disparu depuis deux semaines. La dernière fois qu'on l'a vu, il sortait du bureau d'une banque privée. Il est le frère de l'honorable William Finlayson, ancien ministre des Terres et Forêts en Ontario. Il était très malade depuis quelque temps.

A RIMOUSKI

Rimouski, 11. — (P.C.) — L'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, a rejeté hier soir un plaidoyer spécial de la défense dans l'action en invalidation d'élection prise contre M. Joseph Dufour, député libéral élu dans Matapédia le 25 novembre dernier. L'avocat de M. Dufour prétendit que le dépôt fait par le pétitionnaire, M. Ferdinand Paradis, candidat de l'Union Nationale défait à l'élection, n'était pas valable suivant la loi Dillon. Les objections préliminaires à la pétition seront entendues vendredi prochain, a-t-on annoncé.

CONSCRIPTION ALLEMANDE

New-York, 11, (P. A.). — Siedfried von Nostitz, attaché au consulat allemand de New-York, a annoncé hier que, par ordre de Hitler, tous les Allemands demeurant aux Etats-Unis seront conscrits pour service militaire dans les armées de la mère patrie. Tous les sujets allemands ont reçu ordre de s'enregistrer au consulat allemand dans leur ville respective ou au consulat général à New-York. Von Nostitz a déclaré qu'il y aura des exemptions pour les Allemands qui sont en difficultés financières ou souffrent de maladie. Les sujets allemands aux Etats-Unis ne seront pas appelés immédiatement mais tenus en réserve en cas d'urgence.

2 gros incendies rues St-Jean et St-Cyrille

A minuit moins le quart cette nuit, un incendie éclate à 740-742, rue St-Cyrille, chez le docteur Dufour et M. Gordon Treggett — Le chef et des pompiers à demi asphyxiés hier midi.

Les pompiers ont dû combattre deux gros incendies dans la journée d'hier. Le "Soleil" racontait hier les principales péripéties du premier, qui eut lieu vers midi, rue Saint-Jean. Le second s'est déroulé cette nuit dans le quartier Belvédère. Les flammes éclatèrent dans le boudoir d'une maison située à 740,742, rue Saint-Cyrille, non loin de l'avenue Holland, et habitée par la famille de M. le docteur J.-W. Dufour et par M. et madame Gordon Treggett, nouvellement mariés. Les deux logements ont été ravagés par les flammes, l'eau et la fumée et il ne reste pratiquement rien d'utilisable à l'intérieur des pièces. Tous les meubles et les accessoires sont hors de service.

Au cours de ce violent incendie, le pompier Samuel Tardif a été grièvement blessé par des éclats de verre qui le frappèrent alors qu'une fenêtre en face de lui céda sous la pression de plus en plus grande de la fumée. Le feu a fait rage de 11 h. 45 cette nuit à 3 heures ce matin alors que les hommes de la brigade ont pu revenir à leurs casernes respectives prendre un repos bien mérité après ces deux alertes au cours desquelles ils firent plus que leur devoir.

La maison incendiée rue Saint-Cyrille était la propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limitée. C'est une habitation à deux étages isolée heureusement sans quoi les flammes se fussent communiquées à d'autres édifices.

Le feu commença dans le boudoir de M. et madame Treggett. On téléphona immédiatement aux pompiers qui accoururent sur les lieux. Quand ils arrivèrent, les flammes dévoraient déjà tout ce qu'il y avait dans le logement. Le docteur Dufour et les membres de sa famille étaient tous sortis en robe de nuit sans pouvoir sauver quoi que ce soit.

Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boite 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Trois jets d'eau furent installés et dirigés contre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 h. 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Un incendie dramatique, au cours duquel le chef Rosaire Beaulieu et une dizaine de ses hommes ont été à demi asphyxiés et un autre assez sérieusement blessé, s'est déclaré, hier midi, dans une maison située aux Nos 298 300 et 302, de la rue St-Jean, propriété de M. T.-D. Dubuc et occupée par la Pâtisserie Frontenac, le magasin de lingeries pour dames de M. P.-Lucien Proulx ainsi que la Pension Laverdière, au deuxième étage. Les hommes de la brigade qui ont été suffoqués par la fumée et auxquels on a dû porter secours sont : le chef Rosaire Beaulieu, le chef-adjoint N. Drolet, le sous-chef Wilf. Lachance, les capitaines A. Lalibcté et Paul Alain, les pompiers Willie Bélanger, Adelard Guay, Didace Villeneuve, A. Auger, et Alb. Bourassa. Le capitaine A. Pruneau, de la caserne No 3, a été assez grièvement blessé à une jambe en tombant dans la cave de la maison. Tous ont reçu les soins de M. le docteur Edmond Verge et plusieurs ont dû quitter leur travail.

Aux premières nouvelles, on nous avait rapporté que le feu était dû à une explosion de fournaise chez M. Lucien Proulx, mais aujourd'hui on nous rapporte que les flammes se déclarèrent apparemment entre les murs et M. Lucien Proulx nous affirme que sa fournaise n'est pas la cause de l'incendie et que celui-ci n'a pas éclaté chez lui.

Les dommages causés par cet incendie s'élèvent à environ $15,000. La propriété de M. Dubuc a été fortement endommagée par le feu dans le sous-sol et au rez-de-chaussée. Les planchers du second etage de même que la couverture ont été brisés en plusieurs endroits afin de permettre aux pompiers de mieux lutter contre l'élément destructeur. M. Henri Lusignant, propriétaire de la Pâtisserie Frontenac, ainsi que M. Lucien Proulx subissent des pertes élevées. L'ameublement de mademoiselle Blanche Laverdière, qui occupait le deuxième étage, a été presque détruit.

A un moment donné, alors que le chef Beaulieu et plusieurs de ses hommes se trouvaient dans la cave et au premier plancher un épais tourbillon de fumée s'échappa tout à coup et les suffoqua. Plusieurs pompiers tombèrent alors à demi-inconscients. Ceux qui avaient tenu bon, grâce à leurs masques à gaz appelèrent au secours et l'on

(Suite à la page 9, 6e col.)

Achetez l'Orange Pekoe "Salada" pour le maximum de satisfaction

THÉ "SALADA"

815F

AU TEMISCAMINGUE

M. J.-E. Garon, directeur des services au département de la Colonisation, est revenu en ville, hier midi, d'un voyage de quelques jours dans les cantons de colonisation du Témiscamingue et de l'Abitibi.

A notre représentant, M. Garon a déclaré qu'il rapportait de bonnes nouvelles.

"Nos colons", dit-il, "jouissent d'une excellente santé physique et morale. Ils sont satisfaits des conditions de vie et de logement. Les jeunes curés de ces paroisses développent le goût du travail de la terre, chez leurs ouailles, et les initient à des méthodes intelligentes de défrichement. Les services de garde-malades sont au point, et répondent aux besoins des lieux.

"En somme la situation de nos colons semble des plus favorables pour l'avenir".

INITIATIVE DE L'ECOLE DE MUSIQUE

L'ouverture de la Journée Grégorienne de l'Ecole de Musique aura lieu demain matin — Programme intéressant.

C'est demain qu'aura lieu la journée grégorienne organisée par l'Ecole de Musique de l'Université Laval sous le patronage de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec. Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, ces assises s'ouvriront par une grand'messe solennelle en la Basilique et comporteront deux séances d'études qui seront tenues en la salle des Promotions de l'Université. Des Maitres de la Musique sacrée chez nous présenteront des travaux et ne manqueront pas d'intéresser les auditoires qui assisteront à chacune de ces séances. Son Eminence le Cardinal présidera la séance de clôture le soir et tirera les conclusions de cette journée, la première du genre à Québec. Le "Soleil" a déjà loué cette heureuse initiative de l'Université Laval et il lui fait plaisir de communiquer à ses lecteurs le programme détaillé de cette manifestation:

LE MATIN

Grand'messe à la Basilique, à 10 heures. Officiant: M. le chanoine J.-R. Pelletier, professeur de chant sacré au Grand Séminaire. Prédicateur: Mgr Elias Roy, P.D., du Collège de Lévis. Chant: la Chorale du Grand Séminaire et la Maitrise Notre-Dame. Maitre-de-Chapelle: M.

(Suite à la page 9, 1ère col.)

FRIVOLITES

Ottawa, 11.—(P. C.)— Plutôt que d'écouter les discours au Parlement, des dames dans la galerie des visiteurs tricotent, cousent et se livrent à d'autres travaux du même genre. Il appert que c'est inconvenant, et dans le passé plusieurs fois les présidents y ont mis ordre. Les députés, eux, peuvent lire des romans, écrire des lettres et déployer des journaux.

LESUEUR DECEDE

Halifax, N. E., 11. — (P. C.) M. Frédéric Lesueur, natif de la ville de Québec, qui s'établit dans l'ouest du Canada aux jours de sa grande popularité et qui devint un des plus gros éleveurs de cette partie du pays, est décédé ici, hier, dans un hospice pour vieillards à l'âge de 82 ans.

Il était un vétéran de la rebellion de Riel, et toute sa propriété avait été détruite au cours de l'une des batailles. La rébellion finie, il revint à Halifax où son père l'avait amené en 1873, et il y passa le reste de sa vie.

LE Dr NEGRE TRAITE DE LA TUBERCULOSE

Le grand savant français parle hier du traitement de la tuberculose par les méthodes biologiques, et aujourd'hui il traitera du diagnostic de cette maladie et de la bacillémie.

L'hôpital Laval recevra cet après-midi le Dr H.-L. Nègre, bactériologiste de l'Institut Pasteur, qui donne une série de cours à l'Université Laval, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien. A cinq heures cet après-midi et demain, le Dr Nègre traitera du diagnostic de la tuberculose et de la bacillémie.

Hier le Dr Nègre traitait du traitement de la tuberculose par les méthodes biologiques. Il commenta particulièrement plusieurs questions thérapeutiques discutées ces dernières années.

"Depuis que le savant allemand Robert Koch a, en 1882, découvert l'agent pathogène de la tuberculose, soit le bacille qui porte son nom", déclara l'éminent conférencier, "de multiples essais ont été faits pour découvrir un traitement spécifique de cette maladie. Cet auteur avait cru l'obtenir dans la tuberculine, mais cette substance ne peut être administrée aux tuberculeux qu'avec une extrême prudence à cause des réactions générales et locales qu'elle détermine chez eux. Elle est dangereuse par les corps toxiques qu'elle contient et tous les essais de purification qu'on a tentés à son sujet n'ont abouti à rien.

"Le traitement par les sérums n'a également rien donné de positif. De plus, les bacilles tuberculeux tués par différents procédés ne peuvent pas servir à la vaccinothérapie de la T. B. parce qu'ils contiennent eux-mêmes de la tuberculine et parce qu'ils provoquent, en injections répétées, des phénomènes d'intolérance. De nombreux vaccins ont été préparés en Allemagne, au Japon, aux Etats-Unis et en France mais aucun n'a donné des résultats satisfaisants.

"Certains auteurs comme Auclair, Deycke et Much ont eu l'idée d'extraire des bacilles tuberculeux les substances qui pourraient être actives dans le traitement mais leurs re-

(Suite à la page 9, 2e col.)

DEUX JUBILES

M. l'abbé Janvier Lachance, de la Mutuel des Fabriques et M. l'abbé Léonidas Verreault, curé de St-Sylvestre, comptent aujourd'hui même vingt-cinq ans de prêtrise.

M. l'abbé Lachance a été l'objet d'une belle manifestation dimanche dernier, en l'église paroissiale de Giffard. Le jubilaire a chanté la grand'messe assisté de MM. les abbés Alexandre Gagnon et Antonio Parent, du Collège de Lévis. Au prône, M. le curé Arthur Gauthier lui a présenté ses hommages. Mgr Elias Roy, P. D., a donné le sermon de circonstance. M. l'abbé Henri Raymond, supérieur du Collège de Lévis, de même que MM. les abbés Joseph Roy, Alfred Côté, Joseph Roberge, Calixte Fernand et Marie-Louis Belleau avaient pris place dans les stalles du sanctuaire.

La célébration des noces d'or de M. l'abbé Verreault aura lieu en juin prochain. Les paroissiens de ce dévoué pasteur projettent de marquer par de belles démonstratitons cet heureux événement.

Le "Soleil" prie ces distingués jubilaires d'agréer ses respectueux hommages et ses voeux les meilleurs.

DES DEUILS EPROUVENT 4 FAMILLES

M. Joseph Langlais, de Kamouraska, M. Alexis Bouchard, Mlle M.-A. Sawyer et Mme Alf. Desjardins sont décédés.

DES DEUILS

Plusieurs familles de Québec et de la région viennent d'être éprouvées par la mort. C'est ainsi que nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Joseph Langlais, de Kamouraska, frère du R. P. E.-A. Langlais, de Québec ; de M. Alexis Bouchard, de la Malbaie ; de Mlle Marie-Ange Sawyer, institutrice de Grand'Mère et de Mme Vve Alfred Desjardins.

M. JOSEPH LANGLAIS

Reconnu pour sa grande probité et son dévouement inlassable, M. Langlais avait été maire de Kamouraska durant plusieurs termes et fut aussi préfet du comté durant nombre d'années. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures en l'église de Kamouraska.

Le défunt laisse pour le regretter, outre son épouse, Albine Langlais, sept enfants: quatre fils, MM. Alphonse Langlais, notaire, de la Rivière-Bleue, Jean-Baptiste Langlais, cultivateur, de Kamouraska, le R. F. Charles-Alphonse Langlais, étudiant au noviciat des RR. PP. Dominicains, à Ottawa, et M. Paul-Emile Langlais, étudiant à l'Ecole de Génie Forestier de l'Université Laval; trois filles, la Révérende Soeur Joseph du Sacré-Coeur, de la Congrégation des RR. SS. Dominicaines, de Trois-Rivières, la Révérende Soeur Angèle de Mérici, du couvent des RR. SS. de la Providence, à Montréal, et Mlle Jeanne Langlais, de Kamouraska. Il laisse aussi deux frères, M. l'abbé Alphonse Langlais, ancien curé de St-Pascal de Kamouraska, et le T. R. P. Emile-Alphonse Langlais, O. P., de Québec, ancien provincial des Dominicains.

M. A. BOUCHARD

M. Yvon Bouchard, président de la compagnie Harvey Chemicals, vient d'être cruellement éprouvé par la mort, survenue hier après-midi, à la Malbaie, de son vénérable père, M. Alexis Bouchard, âgé de soixante-quinze ans.

M. Alexis Bouchard était depuis longtemps au service de la Voirie

(Suite à la page 5, 1ère col.)

ART PAYSAN EN PROGRES DANS QUEBEC

On compte à l'heure actuelle 52,000 métiers à tisser et 81,000 rouets dans la province de Québec — Les arts domestiques connaissent une grande popularité.

Les progrès accomplis dans les arts domestiques au Québec depuis six ans ont été soulignés hier par M. O.-A. Bériau, directeur de l'Enseignement domestique, au cours d'une réunion du conseil provincial du tourisme.

On sait que l'industrie des arts domestiques va de pair avec le tourisme, vu qu'elle contribue à attirer ici un grand nombre d'étrangers intéressés dans les arts paysans.

Cette renaissance des arts et des métiers du terroir date de six ans. En 1930, il n'y avait pas 2,000 métiers à tisser dans notre province, et il y en avait à peine 500 qui servaient. Le nombre des rouets était d'environ 3,000; ils se trouvaient surtout dans la région du Saguenay. Or, en 1935, on comptait 52,000 métiers à tisser et 81,000 rouets. On a utilisé, durant l'année dernière, plus de trois millions de livres de laine. M. Bériau assure que depuis six ans, 60,000 fermières au moins ont bénéficié, soit de l'enseignement, soit des démonstrations.

Les progrès peuvent être constatés par tout le monde. Les arts domestiques ne se limitent pas à l'artisanat du vêtement: ils s'étendent aux meubles, aux cuirs et à la tannerie. On a même commencé à développer la céramique.

L'école des arts domestiques travaille d'abord en fonction des arts eux-mêmes: c'est en ce sens qu'elle poursuit et conçoit son travail. Mais l'industrie du tourisme en bénéficie et le tourisme ouvre un marché pour les objets fabriqués. En 1935, nous avons vendu pour près de deux millions de dollars, soit en tapis, couvertures, etc.

On se souvient que l'été dernier, M. Bériau a organisé une grande exposition des arts domestiques, qui fut tenue au Café du Parlement. Le nombre de visiteurs a atteint 50,000. Un grand nombre, après avoir visité l'exposition, ont acheté des articles, soit dans les campagnes, soit dans les magasins. Il est probable qu'une nouvelle exposition sera tenue cette année.

UN CONSEIL

Kansas City, 11. — (P.C.) "Si vous devez vous fracturer le crâne, faites en sorte que ce soit du côté droit", a déclaré hier le docteur Ernest Sachs, le célèbre spécialiste des maladies nerveuses de St-Paul, au cours d'une clinique qu'il a donnée à des chirurgiens.

RHETORICIENS 1927-28

Tous les confrères sont cordialement invités à une première réunion post-universitaire qui aura lieu vendredi soir, le 13 mars prochain, à 8 heures 30 p. m., au domicile du soussigné,

Gérard LeMay,
186, Boul. Langelier.